DÉPOT
ANNEXE

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1 639 114

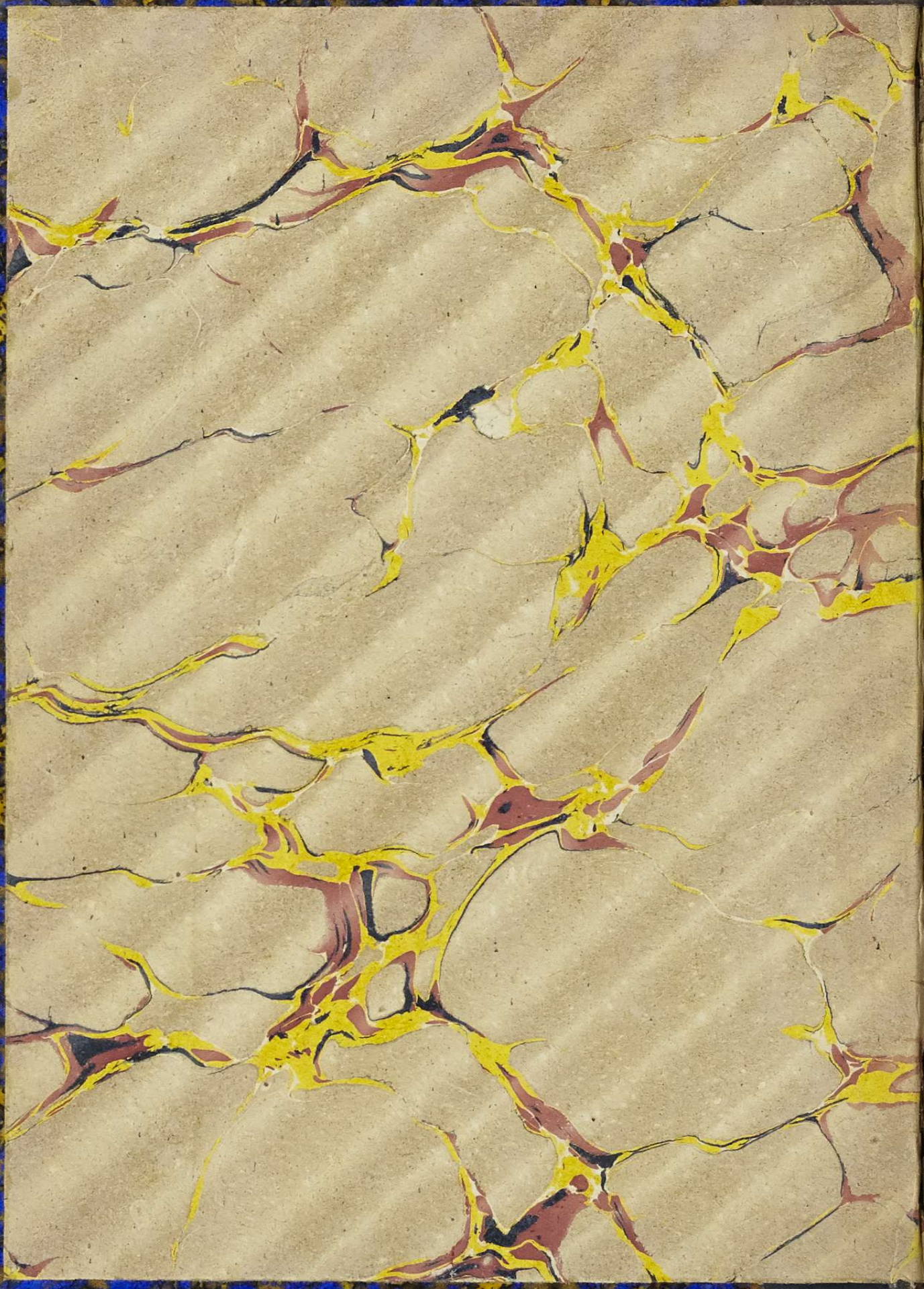

147

E 43

LES ILLUSIONS SOCIALISTES

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHEQUE

PAUL MAUCOMBLE

LES ILLUSIONS SOCIALISTES

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHEQUE

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHEQUE
N° E. 43

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
3, PLACE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL

(Tous droits réservés).

1894

PRÉFACE

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

En écrivant ces lignes, nous avons voulu présenter un exposé simple, clair et indépendant des quelques principes d'économie politique et sociale qui sont la raison d'être des citoyens et des peuples.

Mais comme une étude purement théorique est toujours ardue, il était utile d'agrémenter par des exemples ces quelques pensées. Nous ne savons si l'ouvrage est parvenu à la hauteur de la tâche. Nous avons toutefois la consolation de n'avoir rien exprimé de contraire à la réalité des faits.

Au moment où des critiques continuelles sont lancées contre l'organisation de la société, il est toujours intéressant d'accomplir un retour sur soi-même et de faire table rase de ce

que l'on appelle les vieux préjugés pour voir s'il est réellement possible d'établir quelque chose de stable à leur place. Les sceptiques et les indifférents peuvent trouver un tel examen inutile. D'autres peuvent penser que ce sont toujours les mêmes réfutations qui sont mises en avant, ce qui est bien obligatoire en présence des mêmes attaques.

Cependant, se résigner à entendre ou à lire chaque jour des sophismes et à les laisser passer, de peur de troubler la quiétude de quelques-uns ou d'éviter des redites, équivaut à un aveu d'impuissance et facilite les desseins des ambitieux qui spéculent à l'avance sur cette inertie.

Dans un pays de libre discussion, chacun, lorsqu'il le peut, doit apporter sa pierre à l'ouvrage commun, ne serait-ce que pour faire acte de bonne volonté, ce qui est déjà quelque chose.

Les idées émises dans ces pages n'ont pas toutes un caractère d'originalité tant s'en faut; mais le fait de s'apercevoir à la fin de son travail que l'on a pensé comme beaucoup d'autres ne doit pas être une cause de découragement et d'appréhension. Certes, en sortant des chemins battus on a plus de chance de piquer la curiosité. Il reste à savoir si le rôle de celui

qui cherche à s'éclairer est de se livrer à une œuvre de dilettante.

Le mal dont nous souffrons aujourd'hui et qui s'étend non seulement aux phénomènes sociaux, mais encore à bien d'autres branches, n'est-il pas venu précisément de ce besoin presque maladif de tout discuter et principalement de tout soutenir, si bien que les idées ont été éparpillées pour arriver en définitif à un malaise décourageant.

Les lois de l'équité et du bon sens qui sont celles de la nature humaine ne peuvent pas perdre leur empire. Mobiles dans la forme qu'elles revêtent, si elles étaient modifiables à merci dans leur essence selon les désirs et les convoitises de chacun, il faudrait désespérer alors du rôle de la raison et s'abandonner à tous les coups du hasard.

P. M.

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHEQUE

LES

ILLUSIONS SOCIALISTES

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

I

L'ÉVOLUTION SOCIALE

Nous sommes, paraît-il, à une époque de l'histoire où un monde nouveau va faire place à cette société viciée qui subsiste encore et si quelque retard est apporté à cette échéance inévitable ce ne sera que pour mieux succomber. Voilà une opinion banale qui court les rues comme les salons et néanmoins l'insouciance, un défaut ou peut-être une qualité de notre race, ne cesse de régner. Si vous objectez cette indifférence aux prophètes de mauvais augures ils répondront que le même phénomène de légèreté s'est manifesté pendant

les années qui précédèrent la Révolution.

Les arguments en faveur de cette convulsion prochaine devraient, d'après ces oracles, convaincre les plus sceptiques. Il existe en effet une idée déjà bien rebattue, mais chère néanmoins à l'école socialiste, c'est que notre pays se divise en plusieurs époques et que chaque époque amène une transformation sociale. La première période reposait sur une confiance pleine et entière dans la doctrine du christianisme. Lorsque des esprits critiques ayant eu de la peine à reconnaître certains dogmes se séparèrent et introduisirent une nouvelle religion mélange du libre examen et de la révélation et appelée la Réforme. Le protestantisme en lui-même se serait présenté plutôt comme une transition entre le catholicisme et le rationalisme destinée à créer la seconde époque fondée exclusivement sur la raison. Puis l'homme, voyant qu'il ne pouvait à l'aide de ses simples conceptions rien affirmer, rien nier, aurait résolu de se cantonner dans le monde tangible pour améliorer son état matériel.

L'organisation que la France et les pays voisins ont eue depuis l'ère chrétienne jusqu'à la Renaissance répondait aux idées du premier âge. C'était l'obéissance au souverain

délégué ou dépositaire de l'autorité divine, la soumission ici-bas au clergé et à ses enseignements dans l'attente d'une récompense future. Avec la Réforme et sous le règne du roi Henri IV, la monarchie revêt plus d'élasticité. Dès ce moment la transformation sociale était conçue. En dépit des entraves apportées dans la suite à ce nouvel état de choses, l'esprit d'analyse reprenait le dessus et le mouvement philosophique du XVIIIe siècle engendrait la Révolution. La liberté individuelle et la croyance en un être supérieur quoique indéfini formaient les bases du droit. Mais, à son tour, la métaphysique s'étant montrée impuissante à diriger et à contenir les esprits, la jouissance matérielle des masses égalisées doit être la conséquence de la sociologie contemporaine, comme la liberté de l'individu avait été la résultante du rationalisme et l'abnégation de l'homme l'objet du christianisme.

Voilà l'évolution fatale que nous sommes en train de réaliser d'après ceux qui prétendent représenter la marche du progrès. Si quelques doutes viennent à être émis sur la solidité de l'argumentation de ces dialecticiens et principalement sur le succès définitif de leur parti, ils ajoutent qu'il n'y

pour se convaincre qu'à envisager la vie de chacun de nous, car elle constitue l'image de celle de la société. En son enfance, l'homme est croyant. Au jour de l'adolescence les abstractions métaphysiques prennent le dessus. Dans l'âge mûr, les intérêts matériels l'emportent. Malgré l'abîme existant entre la durée de la vie de l'homme et de celle des peuples, il y a encore un autre point commun entre elles et qu'on laisse dans l'ombre, peut-être avec intention : Les sociétés de même que l'individu marchent vers une fin. Mais si nous savons dans quels sentiments disparaissent ceux de nos semblables dont la maladie a respecté les facultés, il est impossible de présumer quel sera le dernier cri des peuples. La sagesse enseigne qu'il faut attendre la fin d'un homme pour le juger. A plus forte raison il serait nécessaire de connaître le mot final des sociétés pour les comparer ensuite à l'individu. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui, sur le déclin de la vie, ont des retours. Ils y a des êtres qui finissent dans le dégoût le doute ou l'espérance. Qui oserait affirmer quelle est celle de ces déterminations que la société prendra. Vouloir rapprocher des espèces dont il est impossible pour l'une de

fixer le dernier état d'âme, ce serait agir comme un mathématicien qui essayerait d'établir le rapport entre un nombre déterminé et un autre indéfini.

La genèse que les socialistes tracent pour annoncer leur triomphe prochain n'est pas nouvelle du reste. Elle vient en grande partie de l'école positiviste. Déjà Auguste Comte et Littré avaient fait une classification analogue, mais cet exposé qui ne leur avait servi que comme une méthode a changé de caractère avec les socialistes. Les positivistes Littré en tête, se défendent énergiquement d'avoir laissé germer cette redoutable conséquence de leur doctrine. Cependant, si la déclaration des droits de l'homme est le fruit de quelques visionnaires, la loi ne symbolise plus l'expression du droit et tout ce qui émane de la fantaisie populaire, serait-ce la plus effroyable tyrannie, mérite l'obéissance. C'est l'application du régime terroriste. Les socialistes concluent donc avec quelque apparence de raison que la volonté de la foule dans toute sa brutalité, recourrait-elle à la confiscation, à l'expropriation et à la violence corporelle doit être obéie.

Quand différentes opinions sont émises, il faut songer qu'il y a toujours un parti qui

leur donne une apparence de réalité et les accapare dans son propre intérêt Sans se donner la peine de considérer si la société est véritablement un organisme, si les mêmes évolutions se sont produites à Athènes et à Rome avec un succès final, si les peuplades de la Chine et de l'Afrique suivent les mêmes phases, les socialistes se saisissent de la conception et en tirent des conséquences à leur avantage. Les promoteurs involontaires du soulèvement ont beau se récrier en affirmant leur amour de l'ordre, il n'en est pas moins vrai que ces philosophes placés dans des régions toutes spéculatives devraient songer au peuple guetté par deux ennemis : l'envie et le politicien. Il ne serait pas mauvais, en outre, que les auditeurs empressés de la panacée prochaine se livrent à quelques réflexions. La Nature avec laquelle on tend à identifier l'humanité n'est qu'une série d'inégalités. L'homme a constamment des désirs et il ne les satisfait jamais. Le but qu'il veut atteindre fuit sans cesse. Le seul dénouement inéluctable, c'est la mort. Des apôtres intéressés prétendront toujours tenir la clef du bonheur et le nombre des crédules ne diminuera pas. Il s'agit seulement de savoir celui qui obtiendra la der-

nière enchère. En réalisant même le rêve égalitaire au moyen duquel l'homme posséderait toutes les jouissances, la nécessité d'une doctrine morale reléguée au dernier plan aujourd'hui se ferait sentir avec plus d'impétuosité. Bon gré, mal gré, il faudra combler cette lacune par un principe supérieur et la tâche ne sera pas aisée avec les tendances modernes. Les socialistes croient donc tenir la solution de nos maux par l'avènement d'une troisième période régénératrice. Embrigader la foule dans un même nivellement social semble être la perfection pour ces idéologues. Il faut pourtant méconnaître notre nature pour ignorer qu'elle n'accomplit d'action en commun que lorsqu'elle combat ce qui lui déplait. Le lendemain de la victoire tout s'émiette et chacun retourne à ses impulsions primitives. Les prétendus sauveurs savent bien au fond que le caractère et les penchants de l'homme suivent toujours la même marche. Mais il leur coûte peu d'annoncer la découverte de nos nouveaux remèdes, parce qu'entre l'époque de la promesse et celle de l'échéance un espace de temps assez long s'écoulera qui permettra de ne pas leur demander compte de leurs engagements.

II

LE BUT DU SOCIALISME

La cause des revendications sociales se résume en quelques lignes. Notre sort est inégal, cette inégalité a toujours duré, elle doit enfin cesser. Tous les hommes s'accordent à faire cette constatation. Les socialistes prétendent introduire quelque chose de nouveau et ils ne font que livrer un combat vieux comme le monde, car l'histoire des peuples n'est que le récit des luttes en vue d'améliorer leur condition. Les derniers déchirements de la Grèce dévoilent la suite d'une guerre continuelle de la démocratie contre l'aristocratie[1] et les divisions de

[1] Les cités grecques flottèrent sans cesse entre deux révolutions, l'une qui dépouillait les riches, l'autre qui les remettait en possession de leur fortune. (Fustel de Coulanges).

Rome entre les patriciens et les plébéiens avaient les mêmes origines. L'erreur des socialistes provient de cette illusion qu'un état reconnu comme fâcheux depuis le commencement du monde aura pour conséquence de se transformer en un régime d'équité et de bonheur. Certes, si par des procédés pratiques on parvenait à procurer à la société une image même réduite de cet éden qui miroite dans les rêves de tous, et qui est la preuve de notre supériorité comme de notre faiblesse, nulle créature, véritablement digne de ce nom, ne refuserait son concours à une telle œuvre. Rien ne captiverait davantage que de voir les hommes unis dans un commun amour, prêts à se rendre service, à exécuter pendant le jour des travaux qui ne seraient plus considérés comme une peine et enfin, le soir venu, de les trouver réunis pour cultiver les belles lettres. Si le paradis futur paraît chimérique à quelques-uns, il pourrait au moins s'établir partiellement sur la terre, ce qui serait déjà une consolation.

Le catéchisme socialiste se divise en deux parties, la première contient une critique virulente au besoin exagérée de notre organisation capitaliste, et la seconde une série de combinaisons plus ou moins ingénieuses

pour la supplanter. Il est évident que toutes les écoles s'entendent avec une remarquable précision quand elles signalent les vices qui les offusquent. On aurait mauvaise grâce à leur contester cette vue d'ensemble, la cause principale de leur force. C'est l'histoire des révolutions politiques où les gouvernements succombent sous les plus étranges coalitions, qui sont incapables ensuite d'établir quelque chose de stable. Lorsque la lecture de la partie critique de l'organisation moderne est terminée et qu'on commence celle qui traite des remèdes, les quatre cinquièmes de l'œuvre sont généralement épuisés. Si, par hasard, vous désirez étendre vos connaissances et étudier plusieurs productions de ce genre, il advient que les ouvrages, tous pareils dans leurs attaques, enseignent des solutions très différentes. Autant d'écoles, autant de systèmes et chaque système a bien soin d'énoncer que la solution du voisin ne vaut rien. Tel le communisme libertaire qui s'empresse de proclamer avec assurance que le collectivisme autoritaire est un non sens et que, s'il venait à triompher, il ne subsisterait pas longtemps. Enfin, si l'on aborde les procédés de destruction pour conquérir cet état rêvé où régnera tant d'homogénéité, la même

divergence se fait sentir. Les uns préconisent la violence, seule arme possible pour vaincre les résistances. Les autres, pensant que l'emploi de la force étant toujours suivi de redoutables réactions, préfèrent arriver graduellement par le bulletin de vote. Enfin, personne n'ignore que les uns maintiennent encore par une dernière concession l'idée de patrie et que les autres la répudient nettement.

Si l'on était conduit par un esprit de mauvaise foi, avant d'écouter ces réformateurs sincères ou incrédules il serait juste de leur demander un peu plus d'accord. Supposons, néanmoins, que cette entente soit parvenue à s'opérer, il importe alors d'examiner dans quelle mesure ces critiques sont fondées et quelle part de soulagement peut être apportée aux infortunes réelles. Selon les champions du collectivisme ou du communisme, nommez-les comme vous voudrez, tout est au plus mal dans la plus exécrable des sociétés. D'un côté les heureux de la vie jouissent de l'universalité des plaisirs possibles. De l'autre les innombrables forçats du salariat sont voués à toutes les misères. Le contraste est saisissant et donne prise à de belles dissertations; mais ce tableau n'a qu'un malheur,

c'est de manquer d'exactitude. De même qu'au point de vue psychologique les joies durables et les éternelles tristesses se comptent, de même dans la vie matérielle, la prospérité constante et la misère perpétuelle forment l'exception. Le prétendu fossé creusé entre deux classes bien distinctes opposées l'une à l'autre c'est la majorité de la société qui le comble. Un de nos économistes écrivait récemment dans une brochure pleine d'a propos. « D'après les députés socialistes il n'y aurait que des ouvriers mineurs en France, or ; ils sont 90.000. » L'autre caste, par conséquent, se compose exclusivement de leurs exploiteurs. Ces antithèses, familières aux orateurs qui hantent les réunions publiques, permettent de passer sous silence les classes moyennes qui composent le cœur du pays. Les petits rentiers et les propriétaires terriens qui se chiffrent par millions fournissent sans doute une quantité trop négligeable. Si, par hasard, les émissaires du socialisme viennent annoncer à ces paysans la bonne parole, ils usent de tant de circonlocutions que le bouleversement projeté se résume à maintenir la propriété individuelle. Ainsi devant la réalité des faits les revendications s'évanouissent pour se plier aux né-

BIBLIOTHÈQUE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

cessités des circonstances et se dérober de cette manière à l'idéal promis : la suppression du capital.

Encore cette suppression ne serait que le point de départ d'autres réformes en l'absence desquelles la principale ne pourrait vivre. La réhabilitation de la famille par l'union libre, la fédération des Etats socialistes, la négation de toute croyance spiritualiste ou religieuse, l'établissement d'une morale basée sur l'altruisme accompagnent nécessairement l'abolition de la propriété. Un seul point a été oublié ; l'impeccabilité de l'individu.

La famille a le tort de faciliter la transmission des biens à une souche déterminée au détriment de la collectivité et de restreindre par le mariage la liberté de disposer de sa personne. Les différentes nationalités avec leurs gouvernements divers en maintenant l'idée de patrie, reculent le jour envié de la paix universelle. Enfin, la croyance en l'au-delà entretient dans le cœur de l'homme une résignation qui paralyse l'énergie de chacun à revendiquer ses droits.

III

LA PROPRIÉTÉ

Collectivisme et Communisme.

Le premier article du socialisme consiste donc dans la suppression de la propriété individuelle, soit par le collectivisme, soit par le communisme. Tout à l'État ou tout à tous.

Si nous ouvrons le Code Civil qui régit, non seulement la France, mais dont l'esprit a été inculqué dans les législations d'autres pays tels que l'Italie, l'Allemagne Rhénane, la Belgique, la Suisse, la Roumanie, etc., nous y lisons que la propriété est le droit pour l'individu de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, que nul ne peut être contraint de la céder que pour cause d'utilité publique après une juste et

préalable indemnité ; que les rades, les plages, les rivières, les routes et le sol des voies ferrées font partie du domaine public ; que la propriété s'acquiert soit à l'aide des obligations telles que le contrat de vente, de louage ou toute autre convention, soit au moyen des donations et des successions. Enfin, et c'est là le grand argument des collectivistes, on peut avoir la jouissance d'un bien dont un autre a la disposition. La propriété se forme par la réunion de ce fait et de ce droit.

L'Ecole socialiste rompt cette synthèse, laisse à la rigueur la possession de fait, mais anéantit la faculté de disposer. La logique démontre que si le pouvoir de transmettre devient caduc il y a quelqu'un qui se trouve avoir plus de droit que vous et, par conséquent, vous n'êtes pas propriétaire. En supposant même que les successions fussent abolies, rien ne serait changé dans le principe de la propriété, car l'héritage n'est que la mise en vigueur d'un legs tacite. Il faudrait supprimer encore les testaments et les donations mais, après toutes ces prohibitions, on ne serait plus que le détenteur d'un bien appartenant à une personnalité morale, l'Etat que les collectivistes déclarent notre nu-propriétaire. D'après eux, le domaine public

étant maître de certaines parties du territoire énumérées ci-dessus, rien n'empêche qu'il ne se les approprie toutes. Malheureusement il ne suffirait pas que l'État ait absorbé l'universalité du pays pour que la nation puisse vivre.

Nos besoins ne se calment pas en respirant l'air qui forme le patrimoine commun ou en allant puiser une écuelle d'eau au ruisseau du voisinage. L'homme se trouve obligé de produire pour subsister et comme, il ne peut pas tout créer par ses seules forces, les autres êtres lui offrent en échange les matières nécessaires à sa vie et à ses goûts. La maxime « do ut des » constitue la règle des rapports entre hommes et l'esprit le plus inventif s'ingénierait vainement à découvrir une nouvelle formule, La part revenant à chacun est évaluée soit à l'aide du salaire, soit au moyen de l'intérêt du capital pour aboutir à un troc continuel. Nul n'est forcé de donner son travail ou son capital, et la grève de l'un ou de l'autre, en dépit de ses résultats désastreux, est licite, car la liberté des conventions fait la loi des parties.

Malgré la simplicité de ce système qui n'en est pas un, puisqu'il résulte d'un droit réciproque et non des élucubrations d'un théo-

ricien, les socialistes veulent en établir un nouveau, très compliqué, basé sur l'omnipotence d'un maître : l'État, ou sur la fantaisie de tous : le communisme libertaire. Il y a, disent-ils, des personnes qui se reposent en jouissant de tous les biens, tandis que d'autres peinent toute leur vie et meurent de faim. Le libre jeu des contrats qui autorise une pareille monstruosité est ainsi condamné. Envisagée sous cette opposition, du reste inexacte, la situation jette sans nul doute le trouble dans les idées et le principe de la liberté semble compromis. Il s'agit de dégager le mécanisme de la production relégué sciemment dans l'ombre.

Lorsqu'une organisation laisse tant à désirer, le salut ne peut venir que du changement proposé par ceux qui souffrent. Les programmes minima, les transactions ne tendent qu'à créer plusieurs catégories de politiciens qui présument que tout ira pour le mieux quand cette série de compromis leur aura donné le pouvoir. Ils ne réfléchissent pas que, lancés sur une pente, force advient de glisser jusqu'en bas. Lorsqu'on veut distinguer entre le bon et le mauvais socialisme, tous les deux se valent. L'option est nette entre la liberté d'une part et l'oppression ou

la licence, cet autre mode de la tyrannie. De l'aveu même des purs socialistes tous les échelons ne servent qu'à masquer la profondeur de l'abîme pour mieux aboutir à la grande réforme définitive qui est le communisme [1].

Que l'État vienne en effet à exproprier les instruments de production, les mines, les chemins de fer, les banques, les terres, etc... il ne pourra les prendre, s'il se soumet aux idées des modérés, que moyennant des rachats successifs. Il se trouvera dans l'impossibilité de se procurer cette somme d'argent correspondante, puisqu'elle équivaudrait à la fortune même du pays. Force adviendra d'établir une rente à la place. Le service des arrérages contraindra le domaine public à opérer une retenue sur le salaire des employés et s'il veut amortir une partie de la rente, c'est un surcroît d'effort qu'il exigera

[1] « Nous sommes communistes, parce que nous voulons arriver à ce but sans nous arrêter aux moyens termes, compromis qui, ajournant la victoire, sont un prolongement d'esclavage. » — « Plutôt que des idées différentes les partis représentent les étapes que parcourra la bourgeoisie avant de rencontrer dans la victoire du peuple sa ruine définitive. » (Le groupe de la Commune.) Londres, juin 1874.

d'eux. Les propriétaires remboursés reformeront ainsi un nouveau capital et nous reviendrons à la situation actuelle. Seule, l'initiative individuelle sera paralysée.

Emprisonnés dans ce cercle inextricable, les collectivistes n'ont qu'un moyen d'en sortir. Prendre sans rembourser. En vertu de cette spoliation, l'État devient l'unique propriétaire ; mais, au milieu de ce bouleversement, les socialistes reconnaissent eux mêmes que la loi de l'offre et de la demande ne peut sombrer. En substitution de l'argent, dont l'existence ne se justifiera plus, un nouvel étalon s'imposera pour constater l'effort de l'individu et cet équivalent se nommera : le bon de travail. A chacun selon ses œuvres. Pour avoir, donnez, et puisque l'homme est empressé de satisfaire ses besoins ou ses plaisirs, il fournira une somme d'énergie proportionnée à cette réalisation. La loi d'airain des salaires se retrouve alors dans les rapports de l'État et du contractant comme elle était intervenue entre les particuliers.

De graves problèmes surgissent alors à la suite de cette réorganisation. L'argent que l'entrepreneur remettait à l'ouvrier représentait une richesse intrinsèque et le salarié savait les avantages qu'il en retirait. Le bon de

travail, au contraire, n'exprimera qu'une valeur fictive donnée par un être irresponsable enclin à le prodiguer ou à le restreindre selon sa fantaisie et sans aucun contrepoids. Ce personnage abstrait et si puissant se limitera-t-il à la commune ; englobera-t-il des provinces et même des nations ? Leur laissera-t-il leur autonomie ? Comment arrêtera-t-il dans ce cas les luttes de la concurrence ? Le bon aura-t-il la même valeur à Marseille et à Hambourg ? Les Anglais, peuple maritime et commerçant, feront-ils partie de la même communauté que les Hongrois ? Cette communauté se ramifiera-t-elle parmi les États de l'Amérique et de l'Asie ?

Autant de questions au sujet desquelles les collectivistes se gardent bien de répondre et, lorsqu'on leur fait sentir l'inanité de leur système, ils opposent les grandes découvertes et le machinisme admirable imprévus au siècle dernier. La comparaison manque assez d'analogie. Les lois de la science sont multiples et constantes, ignorées de nous elles n'en existent pas moins avec leur immuabilité et nous en découvrons chaque jour les secrets. Quant à celles qui règlementent les rapports des hommes, il n'y a qu'à ouvrir le livre de l'histoire pour se convaincre que

nous les connaissons depuis longtemps, car elles reposent sur les éternelles fluctuations de la nature humaine. C'est ce qui faisait dire à Béranger que la cause de nos discordes venait bien moins de la dissemblance de nos idées que de la ressemblance de nos prétentions.

Le progrès de la science ira toujours en grandissant, tant que l'activité de l'individu rencontrera des causes d'émulation et il dépérira lorsque l'entraînement sera réfréné. Au fond, les collectivistes reconnaissent que le bon de travail soulève des milliers de difficultés. Ils s'en aperçoivent dès qu'ils essaient d'organiser la part de bénéfices revenant aux professions libérales. L'heure de travail du médecin et de l'ingénieur sera-t-elle représentée au même taux que celle du manouvrier? Etablira-t-on des bons qualifiés qui vaudront deux et trois fois plus que les autres. Qu'est ce qu'une heure pour un artiste ou un savant? Quelquefois tout, souvent rien. L'effort cérébral sera dosé en vertu du même principe que le jus qui s'écoule d'une raffinerie. Les citoyens iront chercher dans des établissements publics une heure de viande, une demi-heure de vin, etc... Savez-vous l'appréciation des communistes libertai-

res sur ce splendide idéal. « Ce système est absolument irréalisable. Les champs, les outils, les machines, tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, manufactures, chemins de fer, ports mines, etc... tout cela est à vous... Mais dès le lendemain, vous vous disputerez minutieusement la part que vous allez prendre à la création de nouvelles machines. Vous compterez vos minutes de travail et veillerez à ce qu'une minute de votre voisin ne puisse pas acheter plus de produits que la vôtre. » ... « Créer des bons qualifiés, c'est diviser la société en deux classes distinctes: l'aristocratie du savoir au-dessus des bras calleux. » « Eh bien, pour nous, il est évident qu'une société ne peut pas s'organiser sur deux principes absolument opposés. La nation ou la commune qui se donnerait une pareille organisation serait forcée, ou bien de revenir à la propriété privée, ou bien de se transformer immédiatement en société communiste. » (Kropotkine. La conquête du pain).

Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser du système communiste, quant à celui de Karl Marx, le père du collectivisme contemporain, il est durement jugé. La condamnation, quoique juste, semble d'autant plus dure qu'elle vient d'un adversaire impitoyable des

institutions modernes. Elle dévoile la fragilité des conceptions socialistes qui se résument à tout spolier, quitte, au lendemain de la victoire, à recommencer les mêmes errements parce qu'ils reposent sur les lois inéluctables de la nature. Les prétendus modéres se récrient également devant de pareilles utopies. Pour exaucer leurs désirs il suffirait de nationaliser quelques grandes entreprises, celles qui n'ont pas de déficit, naturellement, et chacun serait satisfait. Ces réformateurs moins hardis, cela peut sembler paradoxal, sont plus dangereux que les autres, parce que leur thèse présente quelque vraisemblance de stabilité. Au fond elle conduit au même résultat ; prendre là où des bénéfices se produisent pour que les avantages appartiennent aux expropriants au lieu d'être le fief des capitalistes. Des bons de travail, il n'est nullement question. C'est un supplément en belles espèces sonnantes que le prolétaire prélèvera, ou bien les dividendes seront versés dans la caisse du Trésor.

L'idée séduit à première vue, mais voici les conséquences que sa réalisation amènerait. D'abord le problème embarrassant des rachats ressusciterait et l'on sait la contradiction qu'il occasionne. Un publiciste, Raoul

Frary [1], dans un exemple saisissant a très bien montré que les lois économiques reprennent leur droit en dépit des termes à l'aide desquels on cherche à les dénaturer. Prenant comme comparaison dans les pays primitifs les rançons exigées chaque année par la peuplade victorieuse au détriment de la horde vaincue, il fait sentir combien de pareilles mœurs blesseraient notre fier caractère. Aussi avec quelle dure ironie nous prouve-t-il que le malheureux tribut de cinq milliards exigé par l'Allemagne n'est, en réalité, qu'une rançon perpétuelle d'environ trois cent millions que nous, nos enfants, nos arrières petits neveux, paieront à moins que par une économie surhumaine composée de privations et de sacrifices nous parvenions à éteindre la dette. Telle se cache la triste vérité sous le mirage des mots, ces prismes à mille facettes.

Ecartons donc encore une fois la matière délicate des rachats pour ne pas être accusé d'obstruction et supposons les ouvriers nantis de quelques industries entreprises de transports, exploitations agricoles, etc... Imaginons que tous les rouages continuent à ma-

[1] Le Péril National. Raoul Frary.

nœuvrer avec autant de soin, d'ordre et d'harmonie jusqu'à l'écueil inévitable qui sera le partage des bénéfices, cette cause d'éternelles convoitises. Deux facteurs contraires troubleront alors la prospérité de la compagnie. Les employés maîtres d'une pareille aubaine seront portés à restreindre le nombre des participants pour obtenir de plus gros profits et placer leur progéniture à l'exclusion des camarades [1]. Ceux-ci, soumis encore au régime salarié ou en possession d'établissements peu productifs ou même ruineux (il est probable que dans ce cas ils ne les prendront pas) seront portés, sans nul doute, à venir disputer aux collègues plus fortunés une part de leur gain. Un conflit naîtra suivi d'entraves au fonctionnement du travail jusqu'à parfaite satisfaction. Les mêmes luttes recommenceront et les ouvriers, forcés de capituler devant les exigences de leurs camarades verront les recettes dévorées par le surcroît des demandes d'emploi. Là où ils opéraient à dix leur nombre doublera. Les autres industries moins fructueuses manqueront de bras jusqu'au jour où elles seront

[1] Voir l'expérience de la mine aux mineurs qui a été tentée dans le sud-est de la France.

complètement désertées. Ainsi non seulement on ne créera plus rien faute de capitaux ou par crainte des risques à courir, mais même les entreprises difficiles à maintenir périclitéront.

Est-ce l'État, au contraire, qui percevra les bénéfices ? De deux choses l'une : ou bien il les emploiera pour hausser les salaires, sollicité qu'il sera par le grand nombre de besogneux empressés de puiser dans sa caisse. Sous peine d'engendrer des désordres il sera contraint de céder, et le phénomène économique signalé tout à l'heure se renouvellera. Ou bien les profits resteront dans la caisse du trésor et le travailleur ne bénéficiera pas d'une augmentation de salaires.

Les socialistes répondent que le grand dispensateur, l'État, affectera ces ressources à une multitude de créations utiles pour la classe déshéritée. Mais d'abord, d'après leurs combinaisons, toutes les classes seront dans le besoin, aussi est-il à présumer que les citoyens seront déchargés de l'impôt en vertu de l'adage connu : *ubi emolumentum ibi onus*. voilà une partie du rendement qui aura une destination toute indiquée. L'embarras commence ensuite. Pour employer des revenus il n'existe que deux procédés rationnels. Monter

de nouvelles entreprises qui deviennent une autre source de capitaux, ou créer des œuvres et des emplois improductifs et par conséquent hors du commerce.

La première opération consiste à faire des bénéfices et la seconde des générosités. Dans l'un des cas on maintient encore la lutte du capital et du salariat, cette exploitation détestée de l'homme par l'homme. Dans l'autre on entreprend son extinction progressive, ce qui constitue l'idéal rêvé. Mais le jour où la péréquation s'opérera entre le capital et le revenu par leur affaiblissement simultané le pays, couvert d'édifices hospitaliers et pourvus de fonctionnaires bien rentés, manquera de ressources.

L'ensemble de la nation reproduira l'image de certains quartiers de Venise où les habitants, drapés dans leurs haillons, attendent quelques bribes de nourriture au seuil des palais de marbre désertés. Les socialistes modérés prétendent que la balance pourra être tenue égale entre les deux extrêmes et c'est là l'erreur qui les aveugle. L'équilibre finira par se rompre au détriment des charges de l'État.

L'expérience le démontre, car l'homme riche ou pauvre incline à demander tout au

pouvoir, dernier refuge des apathies ou des imprévoyances. Une foule d'individus qui, par une protection souvent trop intéressée, se faufilent en sus des nécessiteux, imposent une refonte de notre Assistance Publique. Les mêmes faits se constatent pour l'Assistance Judiciaire.

L'intrigue encouragée par le relâchement des caractères supplante l'énergie personnelle. L'augmentation croissante des budgets départementaux et communaux vient encore confirmer ces dispositions désastreuses. Combien ces tendances se développeront lorsque l'État possédera des entreprises toutes outillées. Elles deviendront une pépinière de sinécures.

Certains conseils municipaux trouvent naturel de fausser les rapports des contrats en donnant des salaires élevés et en limitant les heures de travail des ouvriers employés au service de la commune. Ils peuvent s'y livrer avec d'autant plus de désinvolture que les rendements de l'impôt affluent toujours. Mais ces mêmes assemblées délibérantes dénoncent le travail des maisons centrales où les prisonniers fournissent une production trop supérieure à leur faible pécule. Les deux situations, en apparence opposées dérivent

pourtant du même principe : le pouvoir remplaçant le libre jeu des contrats.

Le multiple machinisme, les prodigieuses merveilles qui excitent l'orgueil des socialistes ne doivent leur essor qu'à l'initiative individuelle stimulée par l'espérance d'un bénéfice. Retirez cet appât, la stagnation surgit. L'œuvre gigantesque commencée entre les deux Océans et dont l'insuccès fait voir la funeste tentation que ressentent certains hommes d'État peu scrupuleux lorsqu'ils interviennent dans le maniement des capitaux, atteste d'une manière frappante la virilité de l'élan individuel. — Les fonds portés à la Compagnie de Panama n'étaient pas originaires de ces grands établissements connus sous le nom vulgaire de Haute Banque. Ils provenaient surtout de ces familles nombreuses dans le monde du travail et vers lesquelles les socialistes jettent volontiers leurs regards. C'était l'épargne dans tout ce qu'elle a de respectable, le produit du bas de laine comme on le répétait partout. Eh bien, supposons que l'œuvre ait réussi. D'après les théories collectivistes la Colombie, l'heureux pays traversé par le canal, s'en emparait moyennant le remboursement du capital. Les socialistes prétendent-ils alors que les

petits rentiers entreprenant ce que nul gouvernement n'avait osé risquer auraient apporté si promptement leurs économies pour les remettre ensuite dans leur tiroir et recueillir un intérêt ordinaire jusqu'au complet amortissement. Il était facile à ces capitalistes de réaliser une aussi fructueuse opération en venant frapper à la porte de la caisse d'épargne ou du Trésor.

Les députations ouvrières répètent sans cesse que les industries de transport reviennent à l'État et par une circonstance bizarre, quelle est la nation qui serait devenue propriétaire du canal en vertu des mêmes théories ? La Colombie ne renferme qu'une faible population dont un quart ignore même la civilisation. Les fonds versés en majorité par la France venaient d'autres pays. Quant aux pionniers qui auraient achevé l'œuvre, loin d'appartenir à l'Amérique Centrale, ils débordaient des quatre coins du monde et la race blanche coudoyait la race jaune.

Parmi tant d'éléments si hétérogènes on se demande en vérité quel est l'État qui possède le plus de droit et si le bénéfice de l'entreprise ne serait pas revenu aux futurs collectivistes du Céleste Empire. Mais toutes ces convoitises n'ont pas eu l'occasion de se dé-

chaîner. Un seul fait subsiste, la paie continuelle d'un salaire élevé aux travailleurs et la ruine, non seulement des actionnaires, mais même des créanciers, les obligataires. Ce qui n'empêche pas d'entendre répéter dans des conférences, soit disant organisées pour instruire le peuple, que le capital détenu par les propriétaires plus heureux de Suez sue la boue et le sang et que c'est un scandale de les voir garder des actions décuplées de valeur. Que voulez-vous qu'ils fassent? La majorité des terrassiers de l'Isthme de Suez repose de son dernier sommeil et leur postérité, dispersée à travers le globe, ne pourrait obtenir une part et laquelle? qu'en invoquant cette faveur de la naissance que les socialistes réprouvent. Du reste, si l'accumulation des ensablements accroît les frais de draguage, la plus value du capital aura vite baissé. Le canal de Corinthe a été achevé et les actionnaires sont à peu près ruinés. Pourquoi les socialistes ne prient-ils pas l'État de percer le canal des deux mers au lieu de laisser à des particuliers la charge d'une entreprise qui doit être nationalisée?

Ces truismes sont trop banals pour qu'ils aient le don de convaincre des théoriciens prévenus. Ils les traitent sans doute de so-

phismes ou de badinage. Examinons donc d'autres industries qui ont la spécialité de susciter de violentes récriminations. Que l'État reprenne les mines. Voilà un paragraphe courant du formulaire socialiste et qui, d'ailleurs, renferme une erreur volontaire. Les houillères n'ayant été en aucun temps la propriété de la Nation, il lui est impossible de reprendre ce qu'elle n'a jamais détenu. Dans un langage plus net, ces sortes de reprises portent le nom d'expropriation. L'État en vertu de son pouvoir de concédant possède ces richesses souterraines de la même manière que le marin les poissons de la côte lorsque ses filets ne sont pas encore tressés et ses barques construites. Beaucoup de faux naïfs laissent croire que les immenses exploitations minières ont été cédées telles que nous les voyons avec leurs immenses galeries soigneusement aménagées pour un travail si dangereux quelquefois.

On semble oublier que ces concessions n'étaient pour l'État que l'exercice d'un droit qui se heurtait à tant de responsabilités qu'il n'a même pas voulu les assumer par crainte des incertitudes. Dans sa prudente sagesse, il s'est borné à exiger une part sur les béné-

fices [1]. Des associations hasardèrent leurs économies, encouragées par l'espérance de la fortune. Au prix de mille risques qui n'ont pas toujours été couronnés de succès, les entrailles de la terre, le feu, les inondations, l'air empoisonné, tous les éléments coalisés furent vaincus. Mais en récompense de cette persévérance on vient traiter ces sociétés de voleuses et leur reprocher de toucher des dividendes. Il est étrange d'arriver à contester la légitimité de telles opérations.

Aussi, lorsque la pensée se détourne de l'Europe occidentale, où il n'y a plus que des appétits révoltés pour s'étendre vers le centre de l'Afrique, ce n'est pas sans angoisse qu'elle se demande si cette terre vierge en désirant le progrès n'échangera pas une barbarie pour une autre. La leçon portera ses fruits et le knout d'un gouvernement tyrannique remplacera peut-être la liberté des contrats quand il s'agira de triompher des bras récalcitrants pour civiliser le continent noir.

Les mineurs soutiennent que les avanta-

[1] Sur quatorze cents mines concédées neuf cents ont été abandonnées. Le prélèvement effectué par l'État lui donne un revenu de plus de trois millions par année.

ges d'une concession étant devenus manifestes les particuliers risquent moins. C'est entendu, mais en revanche les parts achetées aujourd'hui ne donnent plus qu'un intérêt normal par suite de leur développement graduel. Quant aux nouvelles entreprises, elles offrent encore la même incertitude, car combien se trouve-t-il de couches où les filons cessent tout à coup et de houillères dépréciées par la concurrence étrangère.

Gênés sur ce terrain, les mineurs se plaignent du danger et de la tristesse permanente de leur métier. Mais aussi ne sont-ils pas payés en conséquence ? Qu'ils comparent leur salaire avec celui de l'ouvrier des champs. Auraient-ils l'intention de prétendre qu'aux mains de la nation les fosses s'ouvriront comme par enchantement à la lumière du jour. Tous les degrés du corps social, depuis le dernier des manœuvres jusqu'à l'ingénieur, en passant par le porion se rencontrent dans les galeries. Ils y exposent tous leur vie et l'État y envoie des inspecteurs qui ne relèvent que de sa direction pour veiller à la sécurité générale. La loi de 1890 a ajouté des délégués mineurs pour augmenter cette surveillance. Que peut-on faire de plus ?

« Le travail des mines, écrivait M. Alphonse de Calonne au cours d'une étude parue l'an dernier [1], est pénible, dangereux et dans une certaine mesure malsain. Chaque jour, les compagnies, secondées par la science, s'efforcent d'amoindrir les chances de péril, mais elles ne sauraient en modifier les conditions essentielles... La sécurité dans la descente et dans les galeries est devenue plus grande ; l'éclairage comme l'aérage s'est amélioré et l'heure viendra où, grâce à l'électricité, les explosions de grisou si terribles et si funestes ne seront plus qu'un souvenir. Rien, pourtant, n'apportera dans les entrailles de la terre cet air pur et ce grand air... » — En résumé, ces promesses de nationalisation renferment des espérances irréalisables entretenues par un parti rassasié d'ambition.

Si nous jetons les regards vers d'autres travailleurs qui exposent autant et même davantage leur existence, nous sommes étonnés que jamais une plainte ne s'élève parmi eux. Les souffrances qu'ils endurent demeurent sans écho et ils reçoivent rarement des subventions au cours de leurs infortunes, parce que personne n'a d'intérêt à s'apitoyer

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1893.

bruyamment sur leur sort ou à les exciter. Leurs corps se trouvent parfois épars sur les rivages du continent sans compter ceux qui disparaissent au large. Matelots, pêcheurs, capitaines, mousses, meurent obscurs comme ils ont vécu, sachant, dans leur naïf bon sens, que toutes les réglementations des hommes se briseraient devant la nature, ce pouvoir supérieur qui nous domine. Les trois huit sont pour eux les deux douze et ils s'estiment satisfaits quand le flux ou le reflux ne se montre pas trop inclément dans son évolution. Ces marins éloignés des propagandes chimériques ne se confient qu'à leur propre initiative. Quand les forces les trahissent, ils s'abandonnent à la puissance mystérieuse qui guide selon eux les destinées du monde et, lors même qu'ils se tromperaient, ce que personne ne peut prouver, de quel droit leur ravirait-on cette suprême et unique consolation ?

Les mêmes réclamations des collectivistes se manifestent vis-à-vis des chemins de fer. Certes, il serait fastidieux de reprendre les procédés de raisonnement employés pour les mines. Il y a néanmoins quelques particularités qui valent la peine d'être soulignées. Lorsqu'une mine ne marche plus, le bilan

est déposé et on laisse la fosse se consumer. Les chemins de fer, au contraire, représentent un service public qui doit fonctionner malgré tout. C'est ainsi que des contrées déshéritées par la nature et improductives pour l'exploitation continuent néanmoins à être desservies par des lignes ferrées. Ces pays ne doivent donc la conservation de leurs chemins de fer qu'aux plus values des artères principales qui sont le point de mire des revendications socialistes.

Au fond, la prise de possession par l'État n'aurait pas tant pour but le partage des bénéfices qui deviendraient problématiques, mais elle serait considérée comme un gage et par conséquent un acheminement vers la nationalisation des usines et autres industries similaires. Que cette entreprise soit concentrée dans les mains du Domaine, pour composer avec les exigences électorales, il sera nécessaire d'augmenter d'une manière abusive le nombre des lignes, des gares et même des trains, de construire des voitures luxueuses et les classes supérieures seront abandonnées comme cela se passe en Allemagne et sur notre réseau de l'État. Le personnel prendra également plus d'extension afin de placer les solliciteurs, et, devant toutes ces causes

de dépenses, les recettes diminueront. La réduction certaine des tarifs et les demandes nombreuses de billets de faveur formées par ceux qui tiendront par un côté quelconque aux pouvoirs publics ne seront pas propices à relever les produits. Ajoutez l'amortissement des obligations et des actions, c'est le déficit qui arrivera.

Pour être édifié sur ces différents points, il n'y a qu'à examiner la compagnie de l'État où le quart des voyageurs environ circule sans payer. Ses pertes sont allées toujours en croissant et, au bout de neuf années d'exploitation, ce chemin de fer étalait un déficit de 185 millions soldé par le Trésor. Quant aux agents de ce réseau, ils ne sont pas les derniers à se plaindre. Voilà une expérience suffisamment concluante, bien qu'elle soit appelée par Benoit Malon « un essai favorable. »

Les membres du parti socialiste invoquent en outre les nécessités de la défense nationale. Cette crainte étonne de la part d'hommes qui proclament l'internationalisme. S'ils connaissent les lois ils devraient savoir pourtant qu'en cas de mobilisation les chemins de fer deviennent la propriété de l'autorité militaire, et ils n'ont qu'à jeter les yeux sur

une carte pour voir qu'on n'a pas ménagé le nombre des voies stratégiques.

La question de la Banque d'État ne mérite même pas d'être relevée tant ses dangers dessillent les yeux les plus obscurcis. C'est au moment où l'on s'occupe de réglementer les dépôts excessifs des caisses d'épargne que certains illuminés voudraient réunir le crédit commercial au Trésor pour détruire ce monopole abusif qui consiste à donner aux actionnaires un intérêt qui s'élève en moyenne à trois francs 25 centimes. Le billet de banque serait l'émule du titre de rente avec cette différence que celui-ci a pour limite dans son émission l'étendue de la confiance populaire, tandis que le billet au moyen du cours forcé représenterait un numéraire qui pourrait être problématique ou solderait les insuffisances budgétaires. Son estimation varierait selon la moralité politique des dirigeants et parfois suivant leur honnêteté privée.

Est-ce que la catastrophe de Law et son effrayante banqueroute, les assignats, le gaspillage des quelques millions que la commune de 1871 a pu obtenir de la Banque ne servent pas assez de leçon.

Après toutes ces expropriations entières ou

partielles l'esprit cherche les richesses que les collectivistes pourraient convoiter encore. C'est ainsi que, lorsque nous écoutons le récit d'un exploit d'usure et que nous sommes parvenus au moment psychologique où la victime se trouve complètement dépouillée, nous nous demandons jusqu'où ira la spoliation. Quand la France sera bien dépouillée dans ses produits, son outillage, son crédit, il restera sa substance, c'est-à-dire, le sol.

Ici la tâche paraît moins aisée, parce qu'au lieu des centaines de mille d'actionnaires, d'obligataires et de porteurs de rente, sans compter ceux qui possèdent un livret de caisse d'épargne, c'est plus de huit millions de paysans propriétaires qu'il faudra frapper.

Ils représentent la force numérique du pays et surtout le dernier refuge de la liberté individuelle par l'indépendance du caractère. Beaucoup d'entre eux, en effet, ont quitté les champs pour servir l'État et ils ont vu tout ce que cette aliénation de leur liberté coûtait. Ils comprennent que ce maître n'a pas les ménagements que le salarié exige des entrepreneurs privés. Les employés des postes qui essayèrent de faire grève en savent quelque chose. L'État de l'avenir sera-t-il plus

doux ; nous ne le pensons pas. Le paysan resté au pays commence à voir cela et il désire garder son indépendance. Si un combat, même pacifique, se livre entre les partisans de la propriété individuelle et ses adversaires, il sera le premier sur la brèche. Les collectivistes ne l'ignorent pas et ils comprennent que c'est un effort inutile d'avoir pour soi les majorités des villes, ces éléments factices de la vie, si l'on n'a pas aussi les campagnes qui représentent l'existence naturelle. Lorsqu'ils se risquent sur cette pente dangereuse de l'expropriation rurale ils essaient de biaiser.

A les entendre, ils seraient les plus énergiques soutiens de la propriété territoriale, mais de la petite. Notre législation contiendrait donc différentes sortes de droit. Les rédacteurs du code avaient pensé que le droit était indivisible et que le plus puissant millionnaire jouissait de la même inviolabilité pour son domaine que le laboureur pour son arpent. Les privilèges demeureraient toujours en dépit de la Révolution avec cette différence qu'ils changeraient de côté. Quand la Constituante, l'assemblée qui fut la seule à posséder le véritable sens de la Révolution, proclamait la liberté du citoyen et l'égalité de-

vant les lois, elle ne visait pas le nivellement obligatoire de la nation dans le sein d'une médiocrité générale. Loin de là, elle présumait que l'égalité civile renfermait le meilleur moyen pour chaque homme de réaliser son parfait développement. Mais dès que cette espérance devient tangible des ambitieux font semblant de s'émouvoir et s'empressent de remettre tout en question, si bien que l'humanité fauchée à chacune de ses éclosions gravit sans cesse une cîme inaccessible.

Du reste, la simple application d'une idée des socialistes en démontre le vide mieux que toutes les lumières de la raison. C'est ainsi que lorsqu'ils veulent établir plusieurs catégories de propriété, il leur est impossible de fixer des limites rationnelles pour les classer. En Beauce, dix ou quinze hectares représentent une exploitation agricole très inférieure à la moyenne de cette contrée. Dans les Alpes, les Pyrénées, le Jura, les Vosges, l'Auvergne où les héritages sont morcelés, la même contenance indique une belle aisance et quelquefois la richesse.

Devant les progrès merveilleux de la culture intensive peut-on, même d'une manière équitable, calculer la valeur d'un champ d'après son étendue ? Il faudrait jauger le

nombre d'hectolitres recueillis et l'agriculteur, pour que sa terre reste libre, aurait intérêt alors à diminuer l'importance du rendement. Nous coudoyons toujours ainsi le monde des chimères et, quels que soient les moyens tempérés ou violents choisis par ces utopistes, les plus anodins découvrent un non sens.

Il suffit pour se convaincre de citer quelques réformes où les partis politiques, respectueux des principes de la Révolution, trouvent néanmoins une occasion de flirt avec des collègues compromettants. Ils ne se croient pas socialistes, selon la véritable acception du mot, ceux qui prétendent faire intervenir l'État d'une manière irréfléchie dans les rapports des contrats. Toutes les libertés subsisteraient, sauf certains correctifs destinés à empêcher le patron d'abuser de l'employé. Notre devoir, disent ces économistes, est de développer la part du salaire et de diminuer celle du capital, comme si le libre jeu de la concurrence ne se chargeait pas de déjouer toutes les combinaisons et de régler le taux de l'intérêt et du salaire selon la pléthore ou la raréfaction de l'argent et les besoins de chaque particulier.

Etrange contradiction, c'est au moment

où les revenus sont les plus faibles et les salaires les plus élevés que le capital se voit le plus attaqué. Les pouvoirs publics, contrôlant dans certains cas qui méritent une légitime sollicitude le travail des femmes et des enfants, doivent étendre, d'après les interventionnistes, cette immixtion dans tous les rapports des contrats.

Voilà l'idée, elle découle de la thèse de la surproduction imaginée et propagée par Karl Marx. Le surtravail effectué en sus du travail ordinaire crée le bénéfice du capitaliste et lui donne la rémunération de ses fonds. Limitez cette surproduction et le salarié sera moins exploité. Le socialiste allemand feint de croire que le patron s'enrichit en raison direct du surcroît des produits. Il suffirait ainsi, pour conquérir la fortune, de fabriquer un nombre considérable de matières. La cupidité du patron devenant la régulatrice des demandes d'achats, c'est une théorie qui ne manque pas de hardiesse. Elle rappelle l'ingénieux calcul de ces jeunes filles qui présumaient entrer dans l'enseignement par l'obtention de leur brevet et qui sont bien surprises aujourd'hui de se voir institutrices sans emploi.

Certes, l'excès de production peut exercer une influence sur le marché, mais, en sens

opposé, lorsque la nécessité de se débarrasser coût que coût de marchandises encombrantes vous les fait délaisser à vil prix. Ce résultat désastreux mis de côté, le travail rémunérateur n'a lieu qu'en proportion des besoins. Le surtravail n'est donc qu'une hypothèse purement gratuite et entretenant des illusions grosses de déboires. Lorsque les ouvriers viennent se plaindre de la durée de leur travail il y aurait un procédé très simple de les satisfaire, ce serait de compenser la perte des heures de travail par l'augmentation du personnel. Mais la conséquence de cette transformation entraîne une mesure nécessairement désagréable : la diminution de la paie.

Pour équilibrer la marche d'une usine deux règles s'imposent : une quantité normale d'efforts et une répartition proportionnée de salaires. Que l'argent soit distribué entre dix ou vingt personnes, qu'importe. Au contraire, les patrons ne demanderaient pas mieux que l'homme se fatiguât le moins possible. L'ouvrier qui a vu son salaire aller toujours en augmentant répond que les nécessités de l'existence ne lui permettent pas de subir ce sacrifice et ils prient l'industriel de supporter une diminution de production.

Celui-ci, menacé par la concurrence, marche tout droit vers le dépôt de son bilan s'il cède, ou bien, pour soutenir la lutte, il sollicite le concours de l'État et l'on voit s'étendre sur nos frontières cet arsenal de tarifs qui viole l'égalité de l'offre et de la demande.

Au risque d'être taxé de complaisance pour les chimères des socialistes, il faut confesser, cependant, que ces derniers rencontrent un singulier encouragement dans cet exemple d'intervention. Les économistes discuteront longtemps encore sur les bienfaits du libre échange ou de la protection. N'empiétons pas sur leur domaine, mais quand il s'agit de contrôler les résultats, c'est un devoir de montrer qu'il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures sans inaugurer un ostracisme qui a pour conséquence des collisions sanglantes comme celles d'Aigues-Mortes.

L'ouvrier témoin de cette défense vis-à-vis des marchandises étrangères ne calcule pas s'il bénéficie indirectement de la mesure prohibitive. Il ne considère que le principe. Aussi, lorsque des individus originaires de la Belgique, de la Suisse, etc., viennent se louer en France et font preuve de qualités d'ordre et de sobriété, ces vertus sont considérées

par nos nationaux comme des vices nuisibles à leurs intérêts. Nous voyons alors ceux qui se proclamaient internationalistes exiger contre des compagnons de travail les procédés draconiens usités pour les marchandises. N'est-ce pas logique en définitif? Vous, industriels, qui refusez les provenances exotiques parce qu'elles gênent vos débouchés, pourquoi ne voulez-vous pas que vos employés se défendent contre ceux qui viennent diminuer leur salaire ? C'est ainsi qu'un exemple funeste engendre d'autres injustices.

La loi du huit août 1893, équitable dans son principe lorsqu'elle exige une simple déclaration de résidence de la part des ouvriers étrangers (mesure nécessaire contre l'espionnage) ouvrirait la porte à des abus si elle réclamait une taxe d'enregistrement. En effet, on ne peut reprocher à ces sortes de spartiates de pratiquer des habitudes d'austérité et de labeur qu'ils abandonneront tôt ou tard. Tant mieux pour leur future aisance s'ils économisent une somme suffisante les garantissant de la misère.

Le malheur, c'est que cette manie de l'intervention s'étend jusque pour nos compatriotes. En voulant montrer une affection

légitime [1] envers les femmes et les adultes ne vient on pas d'entraver la liberté d'action de ces personnes ? Tout être raisonnable possède chez lui le droit d'exécuter la besogne la plus pénible si bon lui plaît. Mais les partisans de l'intervention prétendent que par son passage dans l'atelier l'employé travaille pour autrui, ce qui est très différent. Quelle bizarre subtilité, car on peut devenir le salarié de quelqu'un même en restant dans sa maison. Ne citerions-nous que comme exemple la majorité des ouvriers boutonniers, brossiers, évantaillistes pour lesquels il est loisible de ne mettre jamais les pieds dans une manufacture. Leur permettra-t-on de se fatiguer le tempérament aussi bien qu'un candidat aux Ecoles normale ou polytechnique.

Les femmes et les adolescents peuplent l'usine parce que les conditions de la vie deviennent moins faciles et cette concurrence irrite les camarades égoïstes. Quand la rémunération à la pièce est substituée au contrat à la journée, limiterez-vous le maximum de fabrication quelles que soient les capacités de l'ouvrier et tolérerez-vous que

[1] Loi du 2 novembre 1892.

celui qui a beaucoup d'enfants fasse un plus grand effort que ses collègues, pour pouvoir les élever [1] ? Ces réformateurs qui ne font que reproduire les revendications des socialistes de 1848 souhaitent l'unification des salaires et la limitation des heures de présence quel que soit l'âge, le sexe et l'ouvrage fourni. Ils désirent renforcer les bataillons déjà trop nombreux des fonctionnaires [2]. Les contribuables, grands et petits, ces derniers les plus nombreux, entretenant tout ce personnel, l'impôt devenu un instrument de spoliation, les charges publiques confondues avec les obligations privées, voilà l'idéal de demain. Ecrasé de contributions et privé de bénéfices en rapport avec les risques, le patron délaissera des entreprises si dispendieuses, les pouvoirs publics s'en empareront et nous cheminerons sans le vouloir vers le collectivisme avec toutes ses merveilles.

Devant le peu de succès des premières entraves destinées à refréner la liberté des

[1] La supériorité des résultats du contrat à la pièce sur le contrat à la journée est la condamnation du socialisme intégral.

[2] L'abus des fonctionnaires est le commencement de l'application du socialisme,

contrats, que de réflexions salutaires s'imposeraient pourtant. Les inspecteurs du travail se déclarent trop souvent impuissants à faire respecter la réglementation compliquée sur le travail des femmes, des adultes et sur les ouvrages de nuit. Certaines usines de Roubaix et d'Amiens, gênées par la concurrence, ont menacé de fermer et l'arrêt de la machine entraîne un résultat inséparable : le chômage pour l'ouvrier. De telles expériences, quoique anodines aux yeux des socialistes, ne sont-elles pas suffisamment concluantes. Qu'adviendra-t-il lorsque le législateur spécifiera des détails plus précis ?

Les philantropes qui se nommaient Saint-Simon, Fourier, Robert Owen, essayèrent également des combinaisons fort ingénieuses qui demeurèrent stériles. Proudhon, qui n'avait pas précisément des aménités pour le principe de la propriété, Ledru-Rollin ont combattu les socialistes et prouvé le vide de leurs théories. Certes, si nous revenions aux temps primitifs des peuples patriarcaux on pourrait développer ces associations qui, de nos jours, ne franchissent pas les limites du cloître et où des célibataires rassemblés tournent leurs espérances vers un monde intangible. Mais quand les nécessités impé-

rieuses d'une existence saturée de civilisation et les passions multiples du cœur humain se joignent aux besoins physiques de la nature la meilleure manière de sérier tous ces éléments, pour employer l'expression fouriériste, c'est encore le libre essor de l'activité individuelle limitée au droit du prochain.

L'exemple donné par les municipalités socialistes jette en définitif un réel reflet sur la véritable intention des collectivistes. Nous voyons au sein de leurs mairies le désordre, l'incurie et le gaspillage d'une part et, de l'autre, une soif grossière pour les honneurs, les privilèges et les traitements solides. Lorsque certains conseillers, quoique entraînés vers les mêmes tendances, essaient de montrer plus de réserves, dans l'accomplissement de leur mandat, ils sont obligés de revenir, peut-être malgré eux, à des sentiments de justice et d'honnêteté. Le bon sens ne suit pas deux chemins. Il reprend tôt ou tard ses droits.

Un autre parti convaincu que le collectivisme, par ses mille réglements n'élèvera jamais quelque chose de durable, conçoit une nouvelle forme de l'organisation sociale. Imbus jusqu'aux moelles des principes de

liberté qu'ils confondent avec la licence, ces autres apôtres ne veulent ni gouvernement, ni lois, ni salaires, et prétendent que l'homme naturellement bon saurait travailler et se diriger lui-même. On les appelle les communistes. L'aisance pour tous serait le résultat de la victoire à laquelle ils prétendent arriver par des moyens sur lesquels ils donnent des explications contradictoires, tels que le consentement général ou la force. Leur système est idéal et, par conséquent, encore plus irréalisable que celui des collectivistes. Tout le monde s'approprierait toutes les richesses pour en jouir selon ses désirs. La production raréfiée par les capitalistes prendrait un nouvel essor. Les mines plus explorées procureraient du charbon à tous les malheureux qui tremblent de froid. Il en serait de même des fourneaux qui marcheraient d'une façon plus continue. Ces projets se concilient difficilement avec les critiques de Karl Marx sur l'excès de production et le maintien des ouvrages de nuit.

Les communistes remplacent la vieille maxime, à chacun selon ses œuvres, par une formule plus captivante, à chacun selon ses besoins. Le droit au travail n'est pour eux

qu'un minimum insuffisant pour apaiser les convoitises de chacun. Tout le monde doit satisfaire ses désirs et personne ne commettra d'abus. La suite de l'exposé continue sur ce ton. Certes, une telle vie pleine de largesses et d'équité ne manquerait pas de charmes. Reste à savoir si ces ingénieux visionnaires ne confondent pas la société avec la famille du Robinson Suisse, et encore, les héros de ce roman n'ont pas toujours rencontré des chemins de rose. Il est évident que les premiers jours s'écouleraient remplis de fêtes joyeuses, mais le lendemain de cette orgie générale, quand les magasins seraient pillés et les demeures dévastées, la misère noire et cruelle surgirait. Bon gré, mal gré, il deviendrait urgent de reprendre le collier de misère, à moins que la nation hébêtée, voyant que les nécessités impérieuses de l'existence ne sont pas l'œuvre d'une convention vicieuse, s'endorme sur cette hideuse saturnale.

Les communistes prétendent que chaque citoyen sera capable de s'organiser. Les uns pourvoiront au pain. D'autres s'empresseront de tuer le bétail. Mais songent-ils que cette perturbation occasionnerait une série de conflits et de bousculades dont les bou-

langeries et les boucheries du siège de Paris n'ont pu donner qu'un faible avant goût.

Un pareil état de choses se comprendrait à la rigueur chez un peuple demi-barbare, où l'homme ne posséderait qu'une chaumière entourée de quelques céréales et pourvue de quelques volailles. C'est ainsi que sont encore organisées les tribus de l'Afrique. Les besoins de la vie et de la pensée se limiteraient dans ce cercle étroit. Des philosophes pourront soutenir que cette manière d'entendre la vie est préférable, puisque l'homme en somme n'y est pas plus malheureux. C'est une appréciation que nous n'avons pas à débattre à présent.

Mais en attendant, lorsqu'un pays renferme des grandes villes, des usines, des magasins, des marchés, des banques, des laboratoires, des mines, des chemins de fer, des routes, des postes, des télégraphes, des écoles, des théâtres, des navires, il est insensé de présumer que la foule fera main basse sur cet ensemble de richesses sans les paralyser immédiatement. Lors même que trente-huit millions de citoyens français se plieraient à ce régime, des prisons s'imposeraient pour cinquante mille turbulents.

Une fois les richesses appropriées, com-

ment répartirez-vous le travail avec un pareil système ? Que ferez-vous des réfractaires et des paresseux ? Vous aurez beau congédier des ateliers l'homme qui refusera de donner son concours, de quelle façon le recevrez-vous lorsqu'il exigera par des menaces du pain.

Les communistes se verront donc forcés de se contredire en rétablissant une police et un gouvernement. La liberté serait lettre morte, du moment qu'on n'aurait pas le droit de s'abstenir des ouvrages déplaisants, car jamais vous ne pourrez obliger quelqu'un, si ce n'est par contrainte, à préparer ses aliments, à nettoyer et à enlever ses turpitudes, à enlever les cataplasmes des cholériques et à mettre en bière les morts. L'appât du gain, les honneurs, la sœur de charité, toutes ces causes de dévouement et, par conséquent, de supériorité entre les hommes, étant supprimées, de quelle manière opèrera-t-on une sélection. Peu de personnes voudront se charger du fonctionnement des services publics, et tout le monde désirera en user. Pourquoi celui-ci plutôt que celui-là ? Lorsque tout le monde montera dans le train, qui se postera devant le disque ou l'aiguille ? Si un incapable s'empare de la

machine ou dirige le gouvernail des navires c'est une catastrophe qui en résultera. La capacité sera encore une cause de supériorité et par conséquent d'envie. Aura-t-on la prétention d'enseigner toutes les sciences à chaque citoyen ? Pour calmer les appétits toujours debout, quels moyens les communistes emploieront-ils lorsque les basses convoitises se déchaîneront ? Ils seront forcés de ressusciter alors le collectivisme autoritaire.

De pareilles élucubrations n'ont qu'une excuse, c'est qu'elles dérivent de cette fausse idée, l'impeccabilité de l'homme. Mais comme ni la bonté, ni la méchanceté ne dominent exclusivement l'individu, qu'il est homme avant tout et par conséquent une résultante de ces deux sentiments, un système fondé uniquement sur le devoir n'a pas plus de chance de succès qu'un autre basé sur le despotisme. Prise entre ces deux extrémités, notre nature laissera marcher tout à la dérive sous un régime communiste et se révoltera contre un état collectiviste. Seule, la libre expansion de nos facultés, stimulée par l'intérêt, refrénée par le devoir, punie, lorsqu'elle entrave le droit du prochain, peut nous guider.

Kropotkine lui-même ne s'illusionne pas trop sur la stabilité future de sa société. Instruit par le passé, il suppute, dans une page où s'entrevoit le doute, ce que serait en réalité un mouvement communiste. « Les socialistes gouvernementaux, dit-il, les génies méconnus du journalisme courront à l'Hôtel de Ville, aux ministères, prendre possession des fauteuils délaissés. Les uns se donneront du galon à cœur joie. Ils s'admireront dans les glaces..... Les autres, ils lanceront des décrets aux phrases sonores que personne n'aura souci d'exécuter..... Pour se donner une autorité qu'ils n'ont pas, ils prendront le nom de gouvernement provisoire, de comité de salut public, de Maire, de commandant de l'Hôtel de Ville, de chef de la sûreté ..... Là se rencontreront des hommes appartenant à vingt écoles différentes..... qui répondent à des manières de concevoir l'étendue de la Révolution. Possibilistes, collectivistes, jacobins, blanquistes, forcément réunis perdant leur temps à discuter. Les honnêtes gens se confondant avec les ambitieux qui ne rêvent que domination et méprisent la foule dont ils sont sortis..... Tout cela peut amuser ceux qui aiment le théâtre, mais encore ce n'est pas la Révolution ; il

n'y a rien de fait. » Pour une fois par hasard, une fois n'est pas coutume, le célèbre communiste laisse de côté les thèses paradoxales et frappe juste.

Même si une répartition uniforme de la richesse pouvait s'établir, ce qui constituerait non seulement une utopie, mais encore une chose injuste à cause des différentes capacités, le besoin de se distinguer de son semblable, ferait encore créer des classifications factices pour éclipser son voisin. L'exemple se rencontre au sein de l'aristocratie dont les membres, n'ayant plus à calculer avec les luttes de l'existence, cherchent des distinctions basées malheureusement plutôt sur la naissance et le luxe que sur les qualités privées, les seules qui aient vraiment de la valeur et qui, peut-être pour cela, ne comptent presque jamais.

Une seconde aberration des communistes, c'est de songer que le travail pourra devenir récréatif et que les paysans iront remuer les champs au son des instruments de musique et précédés de bannières. De tels excès de sentimentalisme dénotent une profonde méconnaissance de la nature car, en vertu de quelle modification le travail changera-t-il de caractère. Sans aller même jusqu'à dire

qu'il est un châtiment, l'opinion commune le considère comme une nécessité fort désagréable. Ce ne sont pas des mélodies harmonieuses qui rendront le sillon moins âpre et qui calmeront les rigueurs de la température. Pour goûter ces plaisirs, le corps doit être dispos. Ces promesses trompeuses forment le reliquat du legs des esprits chimériques de 1848 et qui ont perdu tout crédit aujourd'hui.

En somme, bien que procédant de méthodes radicalement contraires, les communistes et les collectivistes se ressemblent. Ceux-ci changent la propriété de titulaire, ceux-là ne la tolèrent sous aucune forme et tous deux mécontentent le peuple. Car, au fond, les classes déshéritées désirent bien moins la suppression de la propriété individuelle que les moyens possibles pour la conquérir. N'est-ce pas légitime? Un bien détenu par tout le monde, non seulement manque de saveur, mais il risque fort de paraître hypothétique. On remarque que les défenseurs les plus ardents du principe de la propriété individuelle se recrutent justement dans la catégorie de citoyens désignée sous l'expression courante quoique très relative de « parvenus. »

Ce phénomène psychologique indiscutable se rencontre en maintes circonstances et il est la cause de toutes nos luttes qui ont bien plus pour point de départ un sentiment secret d'envie qu'un désir avoué de destruction.

IV

L'ORGANISATION DE LA FAMILLE

Benoit Malon, en traitant le chapitre délicat de la future organisation de la famille, débute par ces lignes. « Comme la Religion, comme la propriété, comme la Cité, comme l'État, comme toutes les institutions cardinales des civilisations humaines, la Famille est soumise aux lois de l'évolution universelle et elle est dépendante des autres réalisations sociales. On a dit avec raison : Telle société, telle sorte de groupement familial. » (Lundis socialistes).

Il est bien certain qu'une nouvelle société ne pourrait se maintenir qu'en concevant une base différente du groupement des sexes. Mais les socialistes s'abusent lorsqu'ils pensent que la transformation de la famille serait la résultante de la modification de la pro-

priété. Une évolution sociale, au contraire, ne deviendrait possible que par le renversement de l'une des causes génératrices de notre état moderne : l'établissement de la filiation.

Certes, il est toujours facile de lancer des sophismes contre la propriété et de dire qu'elle ne représente que le vol. Devant les fluctuations des frontières, l'indépendance des nationalités et son terrible corollaire, la guerre, peuvent déconcerter les plus ardents patriotes. Dieu semble aléatoire et, par suite, une quantité négligeable pour ceux qui, se limitant aux intérêts de ce monde, craignent une justice supérieure et désirent qu'il n'y ait rien au-dessus de leur personnalité. Mais il est tout autrement difficile de nier que le fait de donner la vie à un de ses semblables ne forme pas un triple lien physique, intellectuel et moral entre l'être créé et ses auteurs. Cet attachement invincible ne peut se classer parmi les préjugés, quoique Rousseau le nie dans les sociétés primitives. Il est plus solide que le fruit de toutes les conventions car il repose sur un instinct naturel et la nature ne se trompe jamais.

Pour se convaincre de cette vérité il suffit de recueillir les aveux des criminels les plus endurcis contre l'ordre social. Ceux-là même

qui ne respectent ni propriété, ni patrie, ni religion, lorsqu'ils sont sur le point de subir le châtiment suprême versent des larmes d'attendrissement et quelquefois de repentir en présence des représentants de la seule institution qu'ils vénèrent en dépit de leur scepticisme.

Il n'y a donc pas de situation plus douloureuse au monde que celle de ces fils du hasard, déposés le soir au coin d'une porte et qui ne se rattachent par aucun côté à cette société contre laquelle ils sont remplis d'aigreur. En outre de ces mots, père et mère inconnus, on est obligé de présumer leur âge et leur nationalité. Ils ont pour lieu de naissance la rue, pour nom le saint du jour et pour parents l'Etat, cette collectivité qui, parce qu'elle représente tout le monde, ne représente personne. Les socialistes savent bien tout ce que cette situation renferme d'amertume et, quand ils espèrent bouleverser le monde moderne, leurs meilleurs auxiliaires se recrutent parmi cette troupe d'enfants déclassés qui n'a pas demandé à naître et issue de je ne sais quels auteurs dénaturés. Aussi sont-ils plus coupables que les orateurs et les écrivains révolutionnaires, ceux qui abandonnent sur le pavé des grandes villes

ces petites créatures qui, à mesure qu'elles se développent, tendent à se retourner fatalement contre l'édifice social.

La loi naturelle a prévu et tranché tous les inconvénients qui pouvaient résulter de cette licence et le droit civil n'a fait que sanctionner ce qui préexistait d'après le bon sens primitif. Il n'est pas inutile de rappeler cette vérité, car l'Ecole socialiste tend à répandre cette croyance que la régularisation de la filiation est une œuvre du législateur encouragé par la religion. L'affection naturelle de la mère pour ses enfants et les obligations qui en découlent, ce sentiment et ce devoir que les plus intransigeants n'oseront jamais combattre de front constituent le pivot de la famille. Afin de subvenir à l'éducation de sa progéniture, la femme se trouve avoir besoin d'un appui et elle ne peut exiger d'aide que de l'auteur de ses enfants. Mais pour enchaîner le père, le danger d'une confusion de parts doit être écarté, sinon il deviendrait impossible pour la mère de recevoir le secours de qui que ce soit car l'homme n'a d'obligations qu'envers les êtres qu'il a procréés. Il faut donc établir une présomption qui remonte aux temps les plus reculés et qui se fonde sur un contrat naturel : le

mariage. Affirmer d'une manière absolue que cette institution est parfaite ou mauvaise c'est dire un non sens. Sa qualité a pour limite la valeur morale des contractants. Personne ne méconnaît que la présomption se retourne d'elle-même et marche à l'encontre du but proposé quand l'une ou l'autre des parties se dérobe à ses engagements. Elle découvre ainsi une iniquité qui arme puissamment les collectivistes, puisque l'égarement de la femme fait transmettre les biens de l'époux à des enfants qui n'y ont aucun droit et que celui du mari laisse dans le dénûment les victimes de ses erreurs. Pour échapper au vice inhérent à toute organisation, même lorsqu'elle repose sur le droit naturel, les novateurs, si novateurs ils sont, échafaudent une série de combinaisons plus ou moins singulières. Les plus avancés nient les multiples rapports de famille entre ascendants et descendants et refusent au père, non seulement le droit de s'occuper de ses enfants, mais même celui de les connaître. La mère n'aurait pas l'embarras de subvenir à leur éducation, car l'État se chargerait de tous les frais et recueillerait les héritages en échange.

Ces réformateurs sentent fortement le

rance et le plat qu'ils nous présentent a déjà été accommodé en partie et sans succès par les Saint-Simoniens. Il date de Platon. De tels idéologues méprisent les aspirations du cœur humain et foulent aux pieds les sentiments les plus raisonnables. L'hospice des Enfants Trouvés généralisé en système social, peut-on rêver quelque chose d'aussi insolite ? Par quels côtés la vie rattachera-t-elle les siens si l'homme n'a même pas la possibilité d'abandonner son nom et ses biens aux têtes qui lui sont chères. La consolation de les caresser lui sera même ravie. D'après ces théories étranges il ne restera plus que l'amour de l'humanité qui, en voulant nous faire aimer de tout le monde, ne nous fera chérir aucun être.

A travers cette affection aveugle, la filiation ayant disparu, chacun serait exposé à commettre les plus abominables incestes. Une doctrine qui viole d'une façon si évidente les inclinations du cœur pour conduire à des conséquences aussi révoltantes ne peut se soutenir plus longtemps.

Rétablira-t-on une société basée sur la polygamie ? Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle n'a jamais joui d'un grand prestige. Les Hébreux l'ont pratiquée en se-

cret; mais aucune constatation n'indique qu'elle ait participé au développement de ce peuple qui, en définitif, avait une civilisation très distincte de la nôtre. Nous savons toutefois d'une manière irrécusable que le peuple Romain dont les coutumes sont intimement dévoilées a toujours prohibé la polygamie. Il poussait même l'austérité jusqu'à s'abstenir de l'usage du divorce qui existait cependant dans ses lois et, durant cinq cents ans, il n'exerça que très rarement cette faculté virtuelle. Pour rencontrer une sérieuse application du divorce il faut arriver aux dernières années de la République, époque où la dissolution des mœurs s'implanta et détruisit les unions ce qui fit dire à Sénèque que la durée d'un mariage ne dépassait pas celle d'un consulat.

Aujourd'hui, la polygamie n'a de racines que chez les peuplades de l'Orient et le résultat qu'elle a donné n'est pas de nature à engendrer des imitateurs. Les adversaires du mariage disent qu'ils ne veulent pas, apparemment du moins, toucher au principe de la monogamie. Il existe du reste une raison primordiale qui les empêche de le faire, c'est la loi du balancement des sexes. Tout système qui concentrerait plusieurs êtres aux

mains d'une personne d'un sexe différent serait factice, puisque l'équilibre se romprait. Une pareille répartition ramènerait les mœurs de l'esclavage.

Il y a, en outre, une seconde loi qui quoique plutôt du domaine de la psychologie, n'en paraît pas moins difficile à éluder. Il s'agit de l'indivisibilité des sentiments affectifs de l'être humain qui, ne pouvant à la fois chérir sur le même pied d'égalité plusieurs sujets, engendre fatalement entre eux des jalousies pour obtenir la suprématie. On répond à cela que si le cœur n'est pas susceptible de se diviser en même temps il peut néanmoins changer d'une manière successive ses inclinations.

Les rénovateurs de l'organisation de la famille spéculent alors sur cette mobilité. Nos passions, surtout celles des races latines, sont changeantes, il faut leur permettre de se livrer à tous leurs épanchements. Partie sur ce terrain la raison s'égare très loin. On n'établit pas la polygamie, mais la combinaison proposée ne diffère que pour la forme, puisque si les conjoints viennent à se déplaire ils ont le droit de se quitter, de s'unir à d'autres et même de se reprendre indéfiniment.

L'union libre, c'est le nom que porte ce prétendu progrès, représenterait, parait-il, l'image de la nature. Oui, si on entend par nature l'assouvissement des tendances les plus désordonnées. L'animal, par exemple, n'ayant pas de situation sociale à remplir se guide d'après ses instincts. Certains socialistes soutiennent alors que l'homme se trouve inférieur à la bête, puisqu'il ne peut se permettre les mêmes satisfactions. Ce soit disant privilège la bête le possède dans bien d'autres circonstances. Ainsi, quand elle convoite un morceau de nourriture elle ne connaît que son appétit et dérobe où bon lui plaît. Selon les adversaires de la famille l'accomplissement des obligations sociales devient, une cause de faiblesse et par suite de réprobation. L'idée contraire a pourtant prévalu parmi les peuples où sans le respect du devoir tout ce qui a grandi l'homme, les lettres, les découvertes scientifiques, seraient plongées dans le néant et les merveilles de la civilisation dormiraient encore au fond des repaires des cavernes. N'est-ce donc pas quelque chose que l'abnégation de la créature sacrifiant parfois ses entraînements pour la tranquillité de la masse et s'élevant par l'ordre au-dessus des

fauves. Ils croient porter un coup mortel à la famille, ceux qui citent l'exemple de ces unions inébranlables où nul ministre civil ou religieux n'a passé, et ils ne se doutent pas qu'ils font involontairement l'apologie de ce qu'ils désirent détruire.

En effet, ces ménages d'ouvriers se gardant une mutuelle fidélité où l'intérêt n'entre pour rien et élevant leurs enfants sans avoir passé par M. le Maire, comme ils disent avec leur vulgaire bon sens, donnent la meilleure preuve de la constance possible de l'âme humaine. Les partisans de la liberté matrimoniale se demandent alors en quoi la suppression des entraves du lien conjugal pourrait devenir une gêne, car les ménages désireux de maintenir cette fidélité, soit par tempérament, soit par croyance, seraient toujours maîtres de conserver leurs préjugés, tandis que les autres y trouveraient de sérieux avantages. Mais la loi n'oblige en définitif personne à passer sous son joug et chacun peut se conduire selon ses propres convenances. La société a simplement la mission de donner une situation civile à ses membres qui s'imposent un sacrifice. Elle dit à ceux qui ont un conjoint et des enfants : vous ne ferez bénéficier ces person-

nes de cette qualité qu'à telle et telle condition, parce que je n'ai pas d'autre moyen de régularisation. Certes, il vous est permis de vivre selon l'espèce animale. Seulement, lorsque vous désirez vous élever au-dessus de cette race inférieure dont l'imitation trop absolue vous déplaît et que vous réclamez des effets civils entre votre individualité, votre conjoint et votre progéniture, relation qui ne se rencontre pas chez les bêtes, quoi de plus juste que la société refuse un appui à celui qui n'a rien fait pour le faciliter.

Il existe encore, dira-t-on, pour maintenir la filiation malgré l'absence du mariage, le droit de reconnaissance. Mais c'est un droit facultatif de la part des père et mère et par suite inéquitable vis-à-vis de ceux qui seront privés de cet avantage. On ne pourrait songer, en effet, à rendre la reconnaissance obligatoire pour cette excellente raison que la recherche de la paternité serait bien souvent chimérique. Chaque fois que des enfants voudraient obtenir leur état civil, ils se verraient ainsi contraints d'intenter un procès. En admettant même l'hypothèse que l'identité parvienne à s'établir entre les descendants et leurs auteurs, qu'adviendra-t-il lorsqu'il plaira au couple de se désagré-

ger pour s'enquérir de nouveaux compagnons ? Qui se chargera des enfants ? Si la volonté de ces derniers peut se manifester la consultera-t-on ? Quelle sera leur attitude vis-à-vis de tant de parâtres et marâtres successifs ? Chez qui les mettrez-vous si leurs beaux-parents les repoussent ? Nombreuses questions au sujet desquelles les socialistes se gardent bien de se prononcer tant une solution fatale s'impose : l'assistance publique pour tous.

Lorsque les partisans de l'union libre daignent répondre à ces objections ils mettent en avant les conséquences analogues produites par le divorce. L'exemple n'est pas heureux car l'une des principales causes pour laquelle ce compromis entre le mariage indissoluble et l'union libre a été combattu avec énergie provient précisément du conflit occasionné par l'éducation des enfants et la répartition des charges y afférant. Quand les époux divorcés convolent en secondes noces, l'expérience démontre tous les jours les difficultés auxquelles donne lieu cet état particulier, bien que cette nouvelle situation soit réglementée du mieux possible. Si, malgré tous les correctifs, il est très difficile de créer quelque chose de normal, combien la situa-

tion sera plus désastreuse quand la généralité se guidera d'après ses seules inclinations.

Que l'homme et la femme viennent à contracter trois, quatre, cinq... liaisons libres (ce seront les personnes raisonnables) qu'il naisse seulement un enfant chaque fois et l'on voit les résultats d'un pareil système. Encore doit-on supposer qu'une certaine constance sera gardée de part et d'autre pendant ce concubinat. Mais la crainte d'un châtiment ou du déshonneur, quoique bien souvent illusoire dans la plupart des cas, étant désormais éludée, n'est-il pas à redouter qu'il vienne se greffer sur un tel imbroglio une suite d'intrigues dégénérant petit à petit en une effroyable licence pour former ainsi un obstacle insurmontable dans le discernement de la paternité. De cette façon les inconvénients du mariage reparaîtront sans rencontrer ses profits.

L'unité collective et l'androgyne St-Simonienne, ces fusions des âmes, sont très jolies en théorie ; mais lorsqu'on passe au fait, le bon sens se rebute devant des conséquences iniques. Puisque les difficultés s'accroissent en raison directe du nombre de ces concubinages successifs et que, réciproquement,

elles s'aplanissent en raison inverse, il serait presque inutile de chercher une démonstration plus probante pour maintenir la fixité des unions.

Un autre danger embarrassant à éviter naîlrait également. Le mariage religieux ne pourra jamais être aboli car ce serait violer l'indépendance des consciences. Il arrivera donc que la société rétrogadera aux coutumes de l'ancien régime sous l'empire desquelles le clergé avait en sa possession l'État Civil, avec cette différence qu'avant la Révolution tout le monde était obligé de se soumettre à la loi, tandis que, d'après la réforme proposée, une classe de citoyens pourrait créer une caste dans l'État. Il y aura le monde des ménages libres et celui des familles mariées religieusement, hostile l'un à l'autre, ou bien par une hypocrisie vraisemblable nombre de jeunes gens franchiront le seuil de l'Église par genre, intérêt ou complaisance envers leur fiancée et, au bout de quelque temps, il se déchaînera des ruptures scandaleuses au milieu desquelles la femme sera sacrifiée.

Son affranchissement est au contraire le but que poursuivent les socialistes et ils invoquent le consentement mutuel qui, créant

la convention, peut d'après eux l'annihiler. Ils désorganisent la famille comme si le mariage n'était pas pour la femme sa meilleure garantie. Les conséquences désastreuses que de pareilles doctrines ont pour les enfants s'étendent ainsi jusqu'à l'épouse et la livrent au hasard sous prétexte de l'élever. On se plaint et avec raison du mercantilisme du mariage, mais l'union libre ouvrirait la porte à mille trafics plus méprisables encore, car, du jour où la femme prenant des années aura perdu le don de plaire, l'homme se verra maître de la renvoyer assuré par son travail ou sa fortune personnelle de se payer le luxe d'une épouse plus plaisante. Quant à l'ancienne compagne, si elle a quelques biens on devine facilement l'honteux commerce qui se machinera pour les accaparer et, si la pauvreté lui échoit en partage, vous la verrez vouée à la misère et encline à se venger de celui qui l'aura délaissée.

Voilà cette belle indépendance que les communistes promettent à la femme, ce qui ne les empêche pas d'écrire dans leurs livres que la situation de la courtisane est supérieure à celle de l'épouse, parce l'une peut se ressaisir, tandis que l'autre se voit enchaînée pour le reste de la vie. Ils préten-

dent que toutes ces turpitudes qui se dérouleraient à la suite de l'abolition du mariage s'étalent avec notre organisation actuelle et qu'en leur donnant libre carrière il n'y aura qu'un mensonge de moins. Mais ne semble-t-il pas plus rationnel, au contraire, de leur refuser un encouragement légal. Certes, les écarts peuvent être nombreux et ils varient selon le degré de moralité de l'époque qui, au fond, est toujours à peu près le même.

Avec le principe de la famille il y a toutefois un droit sauvegardé, c'est celui qui donne la possibilité à l'individu de rester dans le rang s'il le désire et d'y rentrer quand il l'a quitté. Chaque foyer offre ainsi un terrain neutre et sacré où les enfants sont élevés dans l'ignorance des désordres extérieurs et où le conjoint offensé est maître de se taire, soit par dignité envers lui-même, soit par amour pour les siens. Supprimez cet asile qui représente la base de la société et qui nous sépare des tanières de la bête, les appétits les plus ignobles se déchaîneront et c'est précisément le but que poursuivent les soit disant progressistes. Ils ne regardent l'union libre que comme un fallacieux prétexte propre à faciliter leurs basses convoitises. La confirmation a été fournie par la

bouche même de quelques socialistes révolutionnaires qui ne se gênaient pas pour dire que le mariage était une chose sans importance, n'engageant à rien et que lorsqu'une femme rencontrée sur leur chemin avait pu leur plaire, ils avaient le droit dans une société libre de la prendre et de la garder tant que cela leur ferait plaisir. Devant de tels aveux on ne peut hésiter encore à se méprendre sur le véritable caractère des revendications de ces pauvres dévoyés. Il en est pour eux de la famille comme de la propriété. Ils ne visent que la satisfaction immédiate de leurs désirs et le lendemain leur importe peu. L'existence se bornerait ainsi à une orgie assouvie et ces hommes espèrent, durant cette période de rassasiement, venger les souffrances et les haines des générations passées. Ils n'entrevoient la vie qu'avec des droits et non des devoirs et les richesses sociales, aussi bien que les créatures, ne leur apparaissent que comme un objet de plaisir digne d'être jeté au rebut quand le pillage sera terminé ou que la lassitude arrivera.

Frappés de tous ces dévergondages d'autres réformateurs animés par une pensée de transaction limitent à dix ans la durée obligatoire et minimum des liens matrimoniaux.

Ces cotes mal taillées ont toujours les mêmes conséquences, car pour les uns ce délai semblera encore trop long, tandis que les autres auront tout à perdre par une telle compromission. Au fond il vaudrait mille fois mieux la liberté complète que de jauger ainsi la solidité du cœur humain.

De guerre lasse, d'autres sectes se sont demandé, voyant que toutes les atteintes à l'unité et à la fixité conjugales ruinaient sans merci l'édifice social, s'il n'était pas possible de chercher un remède en dehors de l'indissolubilité des unions. Les époux continueraient à demeurer enchaînés l'un à l'autre mais, afin d'enrayer l'individualisme qui tend à prédominer dans chaque ménage, plusieurs couples se grouperaient selon leurs affinités pour vivre en commun. Autrement dit, la pension se substituerait au foyer et un assemblage conventionnel remplacerait le faisceau naturel et malheureusement disjoint de tous les descendants unis dans la maison du chef de famille.

Cette combinaison ne présenterait pas plus de chance de succès et, si les jalousies et l'intérêt ont désagrégé la solidarité parmi les parents, ce ne sont pas les étrangers qui la rétabliront. L'homme aime vivre de temps à

autre avec ses semblables et il ne voit là qu'une pure distraction, aussi, ces jours-là, il revêt ses plus beaux habits et il cherche à se montrer sous un aspect différent. Forcez-le au contraire à se trouver en contact permanent avec les mêmes personnes et l'indifférence, puis l'ennui, et même l'aigreur, arriveront.

Les collectivistes veulent surtout établir les repas en commun et il est à remarquer précisément qu'il n'y a pas d'occasion plus propice pour envenimer les susceptibilités. Certes, nous rencontrons de nombreux exemples d'individus partageant leur nourriture et leurs distractions dans les mêmes établissements, ne citerait-on que les collèges, les couvents et les casernes. Mais on doit observer que les membres composant ces associations appartiennent au même sexe, ne diffèrent guère par l'âge et n'exercent aucune profession rémunératrice. Joignez toutes ces causes de dissolvant et les foyers de discordes se rallumeront.

Encore une fois on cherche à ranimer les cendres éteintes du fouriérisme et de la familistère, sans songer qu'il n'y aurait pas de plus grand supplice pour les familles que d'être dans l'impossibilité de s'isoler. Elles se

verraient exposées à toutes les inquisitions d'amis qui des plus charmants se changeraient en d'insupportables intrus. Lors même que la famille prise dans son sens large s'affaiblirait par des rivalités d'intérêt, ce serait folie d'essayer de remplacer par des étrangers ceux qui nous conviaient par la voix du sang. Cet égoïsme qui limite la parenté entre père et mère et enfants peut être regrettable ; mais ce nœud, quoique réduit, se trouve encore assez puissant pour maintenir la transmission des biens, cette conséquence de la filiation que les socialistes rêvent de supprimer parce qu'elle est un solide rempart contre toute tentative, vouée par cela même à la stérilité, de l'organisation du collectivisme.

V

LES NATIONALITÉS

Plus de patrie et, par conséquent, plus de guerre, la lutte des classes subtituée au conflit des nationalités, voilà encore l'un des articles du credo socialiste.

Les inspirateurs de ce rêve plein de promesses ont d'autant plus de chance d'être écoutés que, par une équivoque regrettable ils prétendent s'appuyer pour annihiler le patriotisme sur le concours des autorités les plus pondérées. Puis afin de donner une teinte de vraisemblance à la réforme qu'ils poursuivent, ils invoquent le passé. Ils montrent que les différentes provinces de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, autrefois divisées par des luttes plus que séculaires, sont englobées aujourd'hui dans de vastes états. Ce que des duchés et des royaumes ont

pu faire alors que les communications étaient encore mal établies, l'Europe et le monde ne pourraient-ils pas l'accomplir à une époque où les distances sont abrégées pour notre corps et supprimées pour la transmission de notre pensée. Il ne doit plus y avoir que deux ennemis d'un côté les exploiteurs et de l'autre les salariés. Mais, pour réaliser ce progrès, deux mesures s'imposent : le désarmement général et l'abolition de toutes les constitutions disparates qui régissent les différents pays.

Les socialistes espèrent absorber ainsi les nations dans l'humanité de la même manière qu'ils remplacent la propriété et la famille par la collectivité et Dieu par l'infini de la matière.

Tous ces systèmes s'enchaînent et l'on serait mal venu de leur reprocher le manque de logique. Des esprits raisonnables, mais par trop superficiels, tout en rejetant le programme socialiste se laissent facilement ébranler lorsqu'on vient leur citer l'exemple de la Bourgogne et de la Normandie guerroyant jadis contre l'Ile de France et fondues maintenant dans le sein d'une même mère. De là à proclamer Vienne la capitale des États-Unis d'Europe, il leur semble que c'est

une chose très rationnelle jusqu'au jour ou le globe entier possédera la même constitution. Le clan des sans patrie devine fort bien la manière de saisir les imaginations et aussi il n'imprime pas une seule brochure ou n'organise pas une seule conférence sans reproduire ce vieux cliché. Il faut pourtant examiner ces déductions spécieuses et prouver une bonne fois ce qu'elles ont d'erroné[1]. La légende tend donc à se répandre que la marche des peuples se dirige d'étape en étape vers l'unité et pour mieux l'accréditer on désigne trois grandes nations qui paraissent confirmer cette croyance. Un seul coup d'œil jeté sur la planisphère suffit cependant pour faire justice de ces préjugés.

A l'est de l'Europe nous voyons l'Empire Ottoman se désagréger et la décomposition, loin de s'opérer au profit d'une nation unique, s'effectue, au contraire, par la création d'une série de royaumes qui s'élèvent sur les débris des conquêtes musulmanes. La Grèce, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie datent d'hier. D'autres embryons se préparent à sui-

[1] Pour croire que les nationalités vont disparaître bientôt je ne connais que deux moyens. 1° Ignorer l'histoire; 2° Ignorer la Nature. (Michelet, *Le peuple*).

vre leurs aînés et tous ces petits peuples, au lieu de s'entraider, ne songent qu'à demeurer autonomes.

Il s'agit là, dira-t-on, d'une situation spéciale et les dépouilles du Sultan pèsent peu dans l'évolution des races. Cependant, si l'on examine des pays plus en rapport avec nos mœurs, on rencontre des exemples analogues tels que celui de la Belgique et de la Hollande désunies violemment [1]. Quelles sont les aspirations de l'Irlande et de la Norvège si ce n'est pour l'une, de se séparer de l'Angleterre et pour l'autre de la Suède. L'alliance austro-hongroise ne tient que par un miracle d'équilibre. La Suisse, composée de trois races différentes et étreinte entre quatre grands pays, défendrait jusqu'à son dernier souffle sa confédération. Le Portugal, bien qu'occupant la même presqu'île que l'Espagne, ne désire nullement se joindre à elle et la Sicile paraît songer de nouveau à son indépendance.

Quelle que soit l'exactitude de ce rapide aperçu, assez suffisant toutefois pour s'affranchir déjà de biens des préjugés il existe néanmoins un échappatoire pour ne pas se rendre

[1] La Belgique, à l'heure qu'il est, aurait tendance à se scinder à nouveau.

à l'évidence afin de maintenir un sophisme intéressé. L'Europe, répète-t-on, est une vieille terre remplie de traditions monarchistes qui empêchent la synthèse de tous les peuples. Si on pouvait faire table rase des anciennes forteresses et y jeter des bases nouvelles, la réussite ne ferait pas de doute. Par la force des choses cette expérience a été réalisée dans le Nouveau-Monde et voici les enseignements qu'elle laisse à nos méditations.

Au Nord, on rencontre bien les États-Unis, mais personne n'ignore que sans le triomphe définitif des armées de l'Union, l'entente a failli s'effondrer pour toujours après une longue et terrible lutte. D'ailleurs, cet état fédératif, que les internationalistes citent avec orgueil comme prototype, n'a que cent ans d'existence et sa population égale au moment de la guerre de Sécession à celle de la France, ne comprend pas aujourd'hui plus de 65 millions d'habitants. Qui sait ce que l'avenir lui réservera.

Au Centre, une série de petits états hostiles se partagent l'étroite bande de terre que le hasard des cataclysmes a laissé entre les deux mers [1].

[1] « Quand, en 1889, par l'organe d'un congrès les

Dans le sud, la situation n'est guère différente. Au milieu des nombreuses républiques qui se répartissent l'autre moitié du continent la fusion paraît loin de s'établir. Le Chili n'a pu vivre en paix avec le Pérou et ce dernier pays lui-même s'est coupé en deux tronçons. Le Vénézuela, la Colombie et l'Equateur fédérés par Bolivar forment depuis plus d'un demi-siècle trois États autonomes. Le Brésil secoué par des émeutes, manifeste l'intention de se scinder malgré l'autonomie de ses provinces et l'Uruguay ainsi que le Paraguay ont soutenu des luttes acharnées contre la République Argentine. Enfin, comme pour donner un avant-goût de toutes ces compétitions, l'île de Saint-Domingue, ce bou-

cinq Républiques centre-américaines annoncèrent au monde attentif leur généreuse et fraternelle intention de soumettre désormais tous leurs différents à l'arbitrage, et signèrent une convention à cet effet, le monde se réjouit de ce noble exemple; quelques incorrigibles sceptiques se dirent seulement que les arbitres à désigner auraient sans doute fort à faire : ils ne pensaient pas deviner si juste. Jamais les dissensions intérieures les dépositions de Présidents, les guerres d'État à État n'ont été aussi fréquentes que depuis quatre ans ; et les fonctions des arbitres eussent été loin d'être des sinécures.... s'ils avaient jamais siégé. Depuis quelque temps c'est entre le Honduras et le Nicaragua que se poursuivent les hostilités. — »

(*Journal des Débats*, 28 Janvier 1894.)

levard du Nouveau-Monde, s'est séparé en deux Républiques mortellement ennemies.

Il est inutile de s'étendre sur l'Afrique masse informe en gestation et qui soulève déjà néanmoins bien des rivalités. Quant à l'Océanie, elle est vouée à l'éparpillement par sa propre configuration. Reste alors l'Asie qui donne tort aux socialistes puisqu'elle leur démontre que c'est sous l'égide d'une autocratie absolue que se renferment ces grands mélanges de races qu'ils rêvent de constituer. La Chine et la Russie, les deux Empires les plus vastes et les plus forts en population, étendent leurs bras sur le monde asiatique destiné peut-être à continuer en Occident l'immense épopée qui s'y joue depuis plusieurs siècles.

Nous voyons ce qu'il faut penser ainsi de cette légende d'après laquelle on salue la lutte de chaque pays pour son unité comme l'aurore certaine de l'abolition des frontières. Les socialistes partent toujours de ce raisonnement qu'une contrée n'est pas plus susceptible d'appropriation par l'État que son sol par l'individu, et ils essaient d'ébranler le patriotisme à l'aide de tous les moyens qui leur semblent propices. Ils s'attaquent d'abord au principe et, si ce procédé ne réussit pas ils se

rattrapent sur la forme de l'idée et principalement sur ses terribles conséquences.

Qu'est-ce donc que la conception réelle de la patrie ? La patrie c'est un ensemble de personnes désireux de vivre sous une même communauté d'intérêt et par suite sous les mêmes lois. Cette association peut s'étendre selon diverses circonstances, mais elle a forcément une limite, car l'affection s'arrête là où des diversités de races, de mœurs, de climats, de langues, de religions et surtout d'intérêts surgissent. Aussi, l'espérance d'un amour universel de l'humanité représente-t-elle une utopie puisque le globe lui-même par sa propre configuration nous pousse à des rivalités et empêche ainsi cette fusion.

Les nations arrivent à se former par deux évolutions successives. Il y a d'abord une action générale et instinctive qui pousse les peuples primitifs à s'unir pour vaincre ce qui les gêne puis, lorsque cet obstacle est surmonté, une division s'opère pour les entraîner par une sélection naturelle à conquérir leur autonomie. Les races s'agrègent alors selon leurs affinités.

Les chefs de l'Internationale oublient ces lois naturelles comme toutes les autres d'ailleurs et ils mettent sur le compte de la

monarchie le maintien de l'idée de patrie. Nul ne méconnaît qu'à diverses périodes de l'histoire la volonté des souverains encouragée par l'esprit guerroyant de l'époque a pu précipiter par ambition des soldats les uns contre les autres ; mais ces faits sont à proprement parler indépendants, du principe que l'on veut détruire. L'expérience prouve, au contraire, que ces conflagrations n'ont passionné les pays belligérants que lorsqu'elles étaient liées au sort de ceux-ci.

C'est donc une véritable tromperie de prétendre que la République proclamée dans toutes les capitales d'Europe changerait par un tour de magie les tendances des peuples [1]. A peu de choses près les compétitions resteraient les mêmes et sur les confins des régions slaves et hongroises la situation serait aggravée. Nous aurions là un nouveau spécimen des déchirements des Républiques sud américaines. Partout où il y a une constitution représentative ce qui est le cas, à

[1] « Le temps n'est plus où dans un intérêt dynastique on voyait entrer en campagne des armées peu nombreuses composées de soldats qui n'avaient d'autre profession que le métier des armes. A notre époque, la guerre appelle aux armes les nations tout entières, (Mémoires du Maréchal de Moltke).

part deux exceptions, de la totalité des puissances Européennes, le maintien de la paix ne dépend pas de la fantaisie d'un monarque. Force est de compter avec la volonté du pays. Les idées, sinon la forme de la République, se trouvent désormais implantées dans ces États et malgré cela le sentiment du patriotisme, loin de perdre sa vigueur, paraît avoir conquis un regain d'énergie parce que ses racines reposent dans le cœur même des nations.

Monsieur de Falloux disait en 1848 au sujet de la France. « Quand bien même les cœurs et les intelligences, par quelque mouvement imprévu, retourneraient encore vers la monarchie, les institutions, les idées, les mœurs, demeureraient démocratiques et le monarque ne serait jamais que le Président de la République ». — Ce qui était vrai à cette époque pour la France, l'est aujourd'hui pour la majeure partie de l'Europe et les armements même excessifs ne font que confirmer ce sentiment d'indépendance chez les peuples. Plus une nation a conscience de sa liberté, plus elle désire s'affranchir de la tutelle de ses voisins et posséder des institutions assimilées à ses goûts. Les inventions modernes qui permettent à l'homme

d'être emporté rapidement loin de son pays lui facilitent d'autre part un retour plus aisé qu'autrefois et n'affaiblissent, par suite, en rien le sentiment du patriotisme. Le citoyen entend que sa patrie, de même que son champ, soit à lui, et ceux qui prétendent anéantir ces deux droits dans la masse ramènent l'homme aux premiers âges. Les socialistes aspirent à ce que toutes les nations soient sœurs et ils oublient de dire au milieu de leurs divagations où serait le terme de cette confraternité car, enfin de même que pour le partage de la propriété foncière, où s'arrêtera cette union? Comprendra-t-elle deux, trois, quatre peuples? Englobera-t-elle les Mongols? Même, si on se bornait aux pays civilisés d'occident, la nécessité s'imposerait d'organiser un *modus videndi* et d'adopter une constitution difficile à élaborer pour tant d'états confédérés.

Sur ce point les internationalistes continuent à demeurer dans l'équivoque faute d'une entente possible, ce qui, après, tout est la meilleure réponse à tant d'inconséquences. Ils réclament la République universelle, mais quelle sorte de République veulent-ils? Ce mot pris d'une manière abstraite n'a qu'un sens négatif. Beaucoup de ces vision-

naires méprisent le suffrage universel qu'ils appellent l'éternelle duperie. Ils sentent qu'en dépit de ses défectuosités, défauts inhérents à toute institution, il y aurait encore là un moyen pour les peuples de ressaisir leur autonomie. Essayer d'espérer la concorde perpétuelle entre trois cent cinquante millions de sujets européens aux caractères divers, c'est une douce illusion qui serait digne de relever simplement de la pathologie, si elle n'avait pas pour conséquence, en détournant de braves gens de leur devoir, d'attirer sur le pays des calamités dont nos ennemis profiteraient.

Cette impuissance à démolir un principe rationnel est trop manifeste pour craindre que ce principe disparaisse, mais si l'idée elle-même ne peut périr, on essaie toutefois de l'ébranler en discutant sur les contradictions de la forme qui la symbolise.

La conception de la patrie ne revêtant une apparence tangible que par un groupement effectif, ses membres se voient obligés de se cantonner sur un territoire déterminé qui varie généralement selon la population et qu'ils sont résolus de défendre même par les armes. Dans les pays séparés, soit par la mer ou par des glaciers, ou par des steppes, l'ex-

pression géographique qui représente la patrie s'harmonise avec l'idée.

Dans les autres régions où la nature est moins âpre et la population plus dense, la transition n'existant pas, les limites reposent sur l'arbitraire et deviennent par suite contestables et contestées. Les internationalistes dénoncent alors cette défectuosité inséparable de toutes les démarcations factices et ils demandent pourquoi tel village s'élevant le long d'un fossé fera partie de telle puissance et combattra l'autre village situé sur le bord opposé. Ils brouillent de cette manière la notion du patriotisme, cherchant à faire croire qu'elle n'est que l'expression d'un partage accidentel de territoire qui se modifie selon la chance des batailles. Leur but se trouve atteint si, par cet adroit sophisme, l'instabilité de la délimitation vient à troubler l'inaltérabilité de l'idée. Ces sophismes sont toujours les mêmes et ceux qui ont intérêt à les propager ne manquent pas de les accumuler. Les partisans de l'Internationale disent encore votre patrie dépend parfois du hasard de votre naissance ou d'une résidence passagère de vos parents, si bien que les législations arrivent souvent à des conflits pour fixer votre qualité. Ils vont jusqu'à préten-

dre que le patriotisme est une question d'éducation et que, si tel enfant avait été élevé dans la haine de tel peuple et dans l'amour de tel autre, ses sentiments différeraient.

Toutes ces arguties se retournent en définitif contre ceux qui les émettent. Avec ce système de contre-partie qui consiste à démontrer que les Allemands, par exemple, auraient pu être Français et réciproquement, il n'y a qu'un simple jeu de mots puisqu'après cette interversion la même situation se rétablirait. Pourquoi s'attarder à réfuter des arguments captieux qui, ne visant que l'exception laisse de côté le principe. Le paradoxe rencontre toujours des admirateurs ne serait-ce que pour prouver que toutes les opinions sont soutenables.

Les socialistes partisans de la suppression des frontières essaient en outre de faire vibrer la corde humanitaire et la chose leur est d'autant plus aisée que, lorsqu'ils abordent ce sujet, leurs critiques sont stimulées non seulement par l'appui des philantropes mais même par le concours unanime des citoyens. Ils cherchent à démontrer ce que personne n'a jamais contesté, que les armées permanentes et surtout la guerre causent à

la société des maux douloureux. Lancés sur ce terrain propice, ils écrivent des diatribes contre la discipline et la vie de caserne, cette aliénation de la liberté. Puis, après une description saisissante des horreurs des champs de bataille, ils concluent que l'idée de patrie est fausse et mensongère par une confusion habile qui se résume à mêler la cause avec l'effet.

Ruiner le principe par l'implacabilité de ses conséquences, voilà le but. Il importe de bien préciser que la guerre n'est pas plus l'identification de la patrie que le gendarme et la prison ne sont celle de la propriété. Le droit que possèdent les membres d'une même race de s'étendre sur un territoire est si naturel qu'aucun autre État, à moins d'être mû par un esprit de mauvaise foi ou de conquête, ne peut sérieusement le contester. Aussi le maintien de ce droit ne coûterait pas bien cher en sang et en argent s'il ne se greffait pas cette question impérieuse quoique subsidiaire de la démarcation des frontières qui arrive non seulement à dominer la principale mais même à l'épuiser.

Lorsque des publicistes se réunissent pour la ligue en faveur de l'arbitrage qui occupe de temps à autre l'opinion, ils ne disent pas

comme les socialistes cherchent à l'accréditer plus de patrie, mais, ce qui est différent, plus de gaspillage d'argent, plus de luttes sanguinaires, pour réparer les injures et déterminer les limites des nations, parce que ces rivalités basées sur un amour-propre respectable sont néanmoins désastreuses [1] :

Le principe ils le vénèrent tellement qu'ils ne comprennent pas que le tronc de l'arbre soit exposé à être atteint pour savoir jusqu'où les branches s'étendront.

A tort ou à raison, l'avenir le dira, ces philantropes aspirent à remplacer par un accord des puissances ce qui ne se décide que par la violence. Ils ne se tromperont toujours pas complètement, car cet arbitrage général qu'ils essaient d'organiser existe en partie. Aucun État, quelle que soit sa force, ne pourrait en effet rayer son voisin de la carte politique sans l'intervention des autres pays. Le droit public ne peut donc

[1] « En se réunissant comme ils le font pour causer entre eux des intérêts de leurs pays respectifs et des intérêts généraux du monde, les membres des différents parlements que rapproche un commun amour de la paix n'entendent ni abdiquer leur indépendance, ni porter atteinte à l'indépendance des autres. Ils restent ce qu'ils sont des patriotes de leur patrie et des représentants de leur nation » (Frédéric Passy).

être considéré comme une chimère. Il est même plus qu'un embryon et au congrès de Berlin il affirmait encore sa vitalité. Mais ce droit assez puissant pour affranchir des nations se voit désarmé lorsqu'il s'agit d'arrêter un conflit entre deux peuples jaloux de leurs frontières. Aussi n'est-il pas très exact de dire qu'au-dessus du droit il n'y a que la force, puisque nous voyons des états neutres qu'une seule des grandes puissances européennes anéantirait et qui vivent cependant grâce à l'assentiment général. La vérité c'est qu'entre deux pays d'égale force il n'y a pas de droit. L'Internationale abuse ainsi de la position malencontreuse où se débattent certains peuples, position qui ne représente ni l'état de paix, ni l'état de guerre et qui porte un nom spécial dans la langue militaire : l'armistice.

Les socialistes sont libres de se joindre à tous les hommes de cœur pour travailler à une solution pratique capable d'aplanir ces terribles conflits. Mais cette action commune ne doit ouvrir la porte à aucune méprise qui permette de proclamer que la patrie représente une entité « vieux jeu » bonne à être extirpée par tous les procédés. Ces moyens on ne les connaît que trop. Ils

se résument à distribuer des écrits séditieux contre la discipline et à exciter les soldats à mépriser leurs chefs pour ne pas dire plus.

Si tout novateur mérite le respect quand il s'efforce de guérir les plaies de son siècle, il ne s'en suit pas qu'on ait le devoir de considérer de la même manière ceux qui, sous prétexte de nous sortir d'un mal, tendent à nous précipiter dans un pire.

L'emploi de pareils procédés pour obtenir une réduction d'effectif demandée par tout le monde prouverait que les socialistes poursuivent un autre but que le désarmement. Ils prétendent que la société actuelle ne se maintient que par la force et ils accréditent le bruit que si les troupes rentraient dans leurs foyers notre organisation moderne serait emportée comme un fétu de paille.

L'équivoque semble décidément un procédé très cher aux adversaires des institutions actuelles ; mais une partie de la force mise au service du droit et du nombre ne peut être prise pour le droit lui-même. C'est le contraire qui aurait lieu en cas de licenciement général où l'on verrait une poignée de cinquante individus résolus, maîtres de paralyser un millier de citoyens paisibles. Quand on ne représente qu'une minorité, et

que le bulletin de vote offre peu de chances de vous donner un jour la majorité, il y a un moyen momentané de la conquérir indiqué par l'histoire. Il consiste à énerver la troupe, puis à ramasser ses armes pour les tourner au besoin contre les plus nombreux et leur inspirer la terreur.

Sous une apparence moins bruyante d'autres réclament la création de milices régionales pour atteindre le même résultat.

Les revendications de l'Internationale se couvrent ainsi d'un principe humanitaire pour déchaîner un esprit d'indiscipline qui causerait la perte des nations civilisées, car des armées basées sur le respect de l'autorité seront toujours nécessaires. Un gouvernement socialiste lui aussi devrait posséder des soldats pour repousser les incursions de ses voisins. Même si l'union et la paix devenaient une réalité pour tous les Etats civilisés, la difficulté se trouverait simplement reculée. La disparition du régime féodal loin de diminuer le nombre des soldats n'a fait que l'accroître. Par une contradiction déconcertante le chiffre des armements grandit à mesure que le cercle des nations s'élargit.

Le jour où la fédération européenne serait formée, les internationalistes répondront-ils

par des thèses confraternelles quand il plaira aux peuplades de la Chine, double en population à la totalité des Européens, de venir se promener à travers la République désarmée d'Occident. Les socialistes espèrent sans doute s'assimiler toutes ces races qui ne se soumettent qu'à la force. Le soldat qui aurait déserté son poste mû par les meilleures intentions se verrait alors obligé le lendemain de reprendre ses armes pour défendre sa propre indépendance.

Il est facile d'aller prêcher la bonne parole anti-patriotique de commune en commune au milieu des régions policées. Mais quand une bordée de mousqueterie, ou la vivisection attendra les naïfs qui iront commencer à travers les contrées rebelles la croisade pour la fraternité des peuples bien des illusions tomberont.

Ce souffle de rebellion contre l'institution des armées permanentes amènerait en outre une répercussion désastreuse dans les colonies à moins que les socialistes soient partisans de les abandonner. Les anciens pays Barbaresques se soulèveraient et le terrain gagné par toutes les nations sur les différentes parties de l'Afrique serait à jamais perdu. Le phénomène identique se produi-

rait aux Indes perpétuellement portées à la révolte. Les colons refouleraient de toutes parts vers les métropoles déjà trop saturées de besogneux et ils iraient augmenter le nombre des mécontents qui crient contre l'ordre social au lieu de cultiver les terres incultes ou vierges du globe.

C'est ainsi qu'une croisade en apparence humanitaire pour la suppression des frontières peut conduire les peuples à des malheurs incalculables. Les concessions possibles entre Etats incombent aux gouvernements, surtout lorsqu'ils sont issus du suffrage populaire. Quant aux moyens mis en usage par les socialistes afin d'apaiser les haines, les seuls vrais d'après quelques-uns pour réussir, ils représentent un péril universel. Les Français, en particulier, ont eu de grand rêves de dévouement et ils savent que durant ces interventions scabreuses ils firent la plupart du temps un métier de dupe. Ce serait continuer que de se rapporter à l'entière sagesse des nations et de ceux qui les habitent, car les instincts brutaux calmés et policés pendant plus ou moins de temps fermentent toujours sous cette étrange composé qui s'appelle — l'homme.

ATHÉISME, SPIRITUALISME ET CHRISTIANISME

Dans le manifeste publié à Londres en 1874 les anciens membres de la commune de Paris exposaient dans les termes suivants les raisons qui les faisaient embrasser l'athéisme.

« Nous sommes athées parce que l'homme ne sera jamais libre tant qu'il n'aura pas chassé Dieu de son intelligence et de sa raison. Produit de la vision de l'inconnu créée par l'ignorance, exploitée par l'intrigue et subie par l'imbécillité (cette notion monstrueuse d'un être, d'un principe en dehors du monde et de l'homme, forme la trame de toutes les misères dans lesquelles s'est débattue l'humanité et constitue l'obstacle principal à son affranchissement. Tant que la vision mystique de la divinité obscurcira le

monde, l'homme ne pourra le connaître ni le posséder : au lieu de la science et du bonheur, il n'y trouvera que l'esclavage de la misère et de l'ignorance. C'est en vertu de cette idée d'un être en dehors du monde et le gouvernant, que sont produites toutes les formes de servitude morale et sociale : religions, despotismes, propriété, classes, sous lesquelles gémit et saigne l'humanité.

« Expulser Dieu du domaine de la connaissance (??) l'expulser de la société, est la loi pour l'homme s'il veut arriver à la science, s'il veut réaliser le but de la Révolution. Il faut nier cette erreur génératrice de toutes les autres, car c'est par elle que depuis des siècles l'homme est courbé, enchaîné, spolié, martyrisé. Que la commune débarrasse à jamais l'humanité de ce spectre de ses misères passées, de cette cause de ses misères présentes. Dans la commune il n'y a pas de place pour le prêtre, toute manifestation, toute organisation religieuse doit être proscrite. »

L'athéisme est donc la condition *sine qua non* pour que le socialisme triomphe. Le grand cri de détresse de l'humanité souffrante ne peut en effet exciter les colères et déchaîner les passions que si la terre ren-

ferme en elle-même son principe et son but. Quelles que soient les combinaisons proposées par des métaphysiciens ingénieux et qui se laissent guider plutôt selon, leur imagination de dilettantes [1] que par la raison, il n'y a que deux conceptions plausibles du monde, l'athéisme et le déisme. La première de ces deux opinions, tout le monde le sait, suppose que la matière existe par elle-même. Dieu symbolise l'ensemble de l'univers ou plus exactement l'univers est Dieu, c'est pourquoi l'on donne aussi à cette doctrine le nom de panthéisme.

A l'encontre de cette hypothèse le déisme admet un être immatériel procréateur et distinct du monde.

Devant ces deux opinions contraires, tout raisonnement vient se briser, parce qu'il se voit forcé de conjecturer quelque chose d'inexplicable pour l'intelligence: L'infini de la matière ou l'infini de l'esprit. Notre nature bornée à la fois effet et cause se rebute lorsqu'elle cherche à pénétrer ce mystère impénétrable [2]. Dans ce duel égal le combat s'an-

[1] Dieu peut devenir ? La science et le développement graduel du monde l'enfanteraient (Hegel).

[2] « Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour l'homme

nule de part et d'autre et, lorsque nous embrassons avec franchise l'athéisme ou le déisme, notre entendement abdique et commence un acte de foi.

Cette particularité méritait d'être précisée parce qu'elle se répercute sur l'existence. L'incertitude qui plane sur le problème de l'au-delà empêche la société de verser dans l'un des excès qui serait le résultat d'une connaissance certaine de la clef du monde.

L'homme s'indigne trop facilement de son impuissance à dévoiler un tel mystère et il ne se dit pas assez que s'il pouvait y arriver la vie lui deviendrait intolérable. De même que l'individu s'affaisserait s'il savait le jour de sa mort, de même la société s'abandonnerait au matérialisme le plus dépravant ou au mysticisme le plus exalté si elle percevait l'énigme de ses destinées.

Il y a des inconnus qu'il faut savoir supporter et respecter car c'est par eux que la force et le droit s'équilibrent et que nos croyances ont du mérite. Si nous pouvions pénétrer ce voile nous ne serions pas des hommes. Nous paraissons oublier trop souvent cet axiôme.

invinciblement cachés dans un secret impénétrable. » (Pascal. *Pensées.*)

Prise entre ces deux extrêmes, toute société digne de ce nom, doit donc laisser ses membres maîtres de leurs convictions. Elle n'entend pas plus obéir à ceux qui la somment de prendre parti pour l'athéisme afin d'établir un système social où toutes les brutalités seraient satisfaites, qu'elle ne se soumettrait aux ascètes qui viendraient lui prêcher le renoncement aux inclinations temporelles et la mortification. Tant que les socialistes seront impuissants à démontrer que leur croyance est fondée, ce à quoi ils n'arriveront jamais, puisque tous les efforts des philosophes, depuis le commencement du monde, sont demeurés stériles, le reste des hommes n'aura aucun motif d'abdiquer devant eux [1]. Ils prétendent sur une simple

[1] « La religion a eu son temps avant l'avènement de la science ; mais le règne de la science est arrivé et la religion doit disparaître. En vérité ? Toute religion repose sur l'affirmation du Dieu personne ou conscient, par opposition au Dieu machine inconscient, monde univers ou nature, le dieu des athées.....Eh bien ! où donc la démonstration a-t-elle été faite en faveur de celui-ci contre celui-là ? Il est assez curieux en vérité de juger que devant la raison pure, la religion est une hypothèse et de ne pas voir que l'anti-religion en est une autre. Le vrai c'est que toute la science imaginable n'arrivera jamais à connaître ni le commencement ni la fin de

hypothèse inexplicable dompter leurs semblables et ils oublient que les êtres humains ne doivent se conduire que d'après des principes certains. Comme la preuve fait défaut pour trancher cette question inextricable, la liberté devient la règle.

Quand une croyance n'offre pas plus de solidité, c'est le devoir de l'État, tout en la tolérant en vertu de la liberté, de s'opposer à l'application de ses conséquences sociales par le maintien du droit d'exprimer des opinions contraires. S'il en était autrement c'est alors qu'on pourrait dire que l'ignorance exploitée par le despotisme et subie par la terreur, deux procédés autrement redoutables que l'intrigue et l'imbécillité, arriverait à former la trame de toutes nos misères. L'école socialiste affirme que l'athéisme nous donnerait le bonheur sans se demander ce que la certitude de cette hypothèse procurerait à l'homme lorsque les aspirations terrestres seraient dans l'impossibilité de le satisfaire. Le doute qui étreint un grand nombre d'êtres suffit déjà à lui seul pour calmer le déchaînement des passions qui se produirait à la vue du néant.

rien ». — La France du Centenaire. — Edouard Goumy.

Nous entendons bien que dans la cité de l'avenir tous les besoins matériels seront contentés, mais alors même que cette utopie se réaliserait, la source du bonheur ne s'y découvrira pas. Que fera le collectivisme pour triompher des souffrances, de la maladie, de la vieillesse et de la mort? Le pot au feu peut bien apaiser les tortillements des entrailles mais, porte-t-il dans sa marmite d'argile la panacée de tous les maux. Combien de soit disant heureux aux yeux du peuple et qui ont eu le funeste loisir de pouvoir accomplir le tour des choses humaines traînent, même au sein de l'opulence, le plus profond découragement.

Il n'y aurait pas de punition plus grande pour la société que de la réduire, après avoir satisfait ses désirs corporels, à contempler sa propre faiblesse, surtout lorsque les aspirations élevées seraient bannies de ses rêves. Les chefs du parti socialiste, s'ils ont tant soit peu réfléchi, n'ignorent pas ces vérités, mais ils veulent supprimer le doute avec ses mystérieux inconnus et le déisme avec ses consolantes espérances pour aboutir à leurs fins. Supprimer la liberté et la tolérance réciproque paraît être le moindre de leurs soucis. Après l'anéantissement de la propriété,

de la famille et de la patrie, ils arrivent à détruire la liberté de penser, parce que cette liberté permet de croire à Dieu. Mais ce n'est pas aisé d'étouffer de la sorte l'indépendance de la conscience. Aussi, pour essayer d'introduire une telle injustice, les socialistes recourent à une adroite équivoque qui consiste à désigner le prêtre comme l'ennemi. Cependant, est-ce que le rabbin et le pasteur ne parlent pas de Dieu ? Pourquoi tant de dédain à leur égard ?

« Dans la commune il n'y a pas de place pour le prêtre ; toute manifestation, toute organisation religieuse, doit être proscrite. »

C'est donc parce qu'il faut renverser le prêtre que le libre exercice des croyances doit être banni ?

Comme on a raison de dire que les socialistes méconnaissent l'œuvre de 1789 et que ceux qui prétendent parfaire la Révolution n'en sont que les renégats. Ces hommes, mûs par leurs sentiments d'intransigeance, présument que le droit commun ne doit même pas exister pour les représentants d'une doctrine qui leur déplaît. Les privilèges que possédaient sous l'ancien régime les prêtres et les religieux ne peuvent plus apparaître aux socialistes comme la cause principale de la

puissance de la religion chrétienne. Néanmoins, ils pensent que le libéralisme lui-même est décidément un mauvais terrain pour combattre cette espèce d'hydre qui ne leur semble devoir périr qu'au moyen d'une implacable proscription. C'est que le christianisme porte dans ses flancs une vitalité extraordinaire qui déconcerte toutes les combinaisons habituelles par sa remarquable ampleur.

Au point de vue dogmatique, la religion chrétienne est une affaire intime reposant sur la foi.

Les arguments les plus habiles ne peuvent arriver à convaincre celui qui ne possède pas ce germe révélateur, et de même les objections les plus sérieuses sont incapables d'ébranler le fidèle quand il se sent frappé par la secrète étincelle. Devant cette délicate question de conscience, la raison n'a qu'à se replier avec sagesse. Une religion quelle qu'elle soit doit supposer forcément des mystères surnaturels incompatibles avec notre entendement et en présence desquels notre orgueil se voit contraint de se soumettre, si c'est s'humilier de reconnaître que nous ne connaissons rien des choses. Mais, n'est-il pas naturel après tout, et par conséquent licite, que l'homme désabusé par les contradictions de

la métaphysique et rebelle néanmoins à croire à la disparition de sa personnalité, qui par un phénomène extraordinaire a conscience de la vie et sent par cela même s'éveiller des désirs éternels, cherche un secours dans l'idée religieuse. Des religions, il y en a eu dans tous les temps et dans tous les lieux. L'expérience, abstraction faite des dogmes, nous offre-t-elle dans leur morale quelques données utiles pour l'amélioration sociale des peuples ?

Le catholicisme obtient le privilège d'attirer les irritations du clan socialiste. D'où vient cette levée de boucliers ? Il y a pourtant d'autres confessions. Ce choix ne peut s'expliquer que par la puissance extraordinaire que forme cette synthèse de l'ancien et du nouveau Testament.

Tandis que l'islamisme ne repose que sur un amalgame emprunté à plusieurs prophètes, que toutes les branches diverses du christianisme et séparées du catholicisme sont vouées à la division de l'aveu même de leurs membres, on remarque une unité incomparable dans le fonctionnement de la religion catholique. Nos yeux ne peuvent se refuser à contempler cette armée de religieux de tout ordre, groupée sous l'autorité

d'un chef dont le pouvoir et la puissance n'ont jamais discontinué. Si des dissentiments éclatèrent parfois la chaîne, depuis bientôt 1900 ans, s'est toujours renouée. Si des persécutions eurent lieu elles furent incapables d'extirper cette phalange irréductible[1].

Cette simple constatation, si indépendante qu'elle soit, peut déplaire même à des personnes qui ne partagent pas les idées des socialistes. D'après ces anti-libéraux il y a des remarques qui doivent être passées sous silence. Mais est-ce prendre parti que de signaler un fait visible ? Avec de pareils préjugés il faudrait renoncer à dire la vérité.

Prétendons-nous imputer cette étrange harmonie du catholicisme à l'infaillibilité de sa doctrine ? Nous ne pourrions du reste le faire qu'en sortant des limites de la raison et en empiétant sur le terrain sacré de la conscience. A l'avance, les ennemis de toute équité répondent que cette persistance merveilleuse du catholicisme ne prouve pas que ses dogmes soient vrais et que toute sa force

[1] M. De Vogué écrivait un jour : Il n'y a qu'une seule chose qui n'ait disparu du monde : c'est le tintement de la cloche qui depuis XIX siècles résonne dans la campagne romaine.

peut résulter d'une discipline solide. Mais qui a objecté le contraire ? La première conclusion semble donc bien impérieuse qu'on la repousse par crainte de la voir surgir ?

Reconnaître que Jeanne d'Arc a délivré Orléans est-ce affirmer l'authenticité des voix de sainte Catherine ? Pourquoi avoir deux poids et deux mesures ?

Nous ne pouvons pas refuser au christianisme le mérite d'être la plus solide institution actuelle. Lors même qu'il ne devrait sa résistance qu'à la solidité de sa discipline, par quelle étrange exception, alors que toutes les autres œuvres ont croulé, celle-ci reste-t-elle debout à travers tant de ruines ? Il se produit là réellement un phénomène inéluctable.

Ne pouvant se résigner à se rendre à l'évidence, les socialistes et leurs alliés involontaires contestent parfois la matérialité des faits comme si la désignation exclusive qu'ils font du prêtre catholique n'était pas un aveu.

Certes, l'ardeur et le nombre des pratiquants ont diminué depuis plusieurs siècles. Il serait impossible de renouveler aujourd'hui les exploits des croisades et des guerres de religion ou d'établir le Saint-Office.

D'autre part, plus de tolérance et de liberté sont entrées heureusement dans les mœurs, quoique nous soyons encore éloignés de la perfection. Israélites, Réformés, Athées vivent en paix à côté de l'Église, lui prouvant ainsi qu'elle n'a pas besoin de recourir aux moyens violents pour étendre une prédominance que renferme sa propre nature, car la force matérielle n'est pas plus capable de la protéger que de l'atteindre. Par une de ces ironies déconcertantes pour ses ennemis la papauté prend de nos jours une consistance qu'elle avait rarement eue aux époques les plus favorables de sa domination temporelle. A côté de l'indifférence des fidèles, on voit le nombre des prêtres et des congrégations aller toujours en grandissant, tandis que, de son côté, l'unité de doctrine ne subit aucune altération. Les difficultés semblent servir le catholicisme au lieu de l'affaiblir.

Même le relâchement parmi les fidèles ne provient-il pas plutôt de causes étrangères à la religion ? L'amour intense de ses aises et de l'argent, la crainte, le respect humain et l'ambition forment la majeure partie de cette indifférence. Aussitôt que la maladie et que la mort arrivent, des retours inspirés souvent par le même égoïsme qui, auparavant nous

entraînait à un orgueil démesuré de notre personne ramènent le patient à la foi. La vérité c'est que les préceptes de l'Église nous ennuient. Lorsque le prêtre abandonne l'analyse ardue des dogmes pour parler de la vie, de son peu de durée, de la vanité des honneurs et de la lassitude des plaisirs, quoiqu'il n'y ait rien de mystiqne dans ces axiomes, ce langage déplaît tout autant.

Le christianisme se change alors en un spectre funèbre et nous le traitons un peu comme les voyageurs infortunés qui succombent dans les villes de plaisir et qu'on enterre la nuit pour ne pas attrister le regard des touristes. Les partis socialistes ne peuvent donc pas tabler sur des relâchements plus apparents que réels. Jusqu'ici le foyer du christianisme ne se désagrège pas. La lumière projette quelque part ses rayons et anime l'Asie et l'Océanie lorsque l'Europe sommeille.

Une pareille élasticité frappe les esprits les plus acharnés contre le catholicisme. Benoit Malon, tout en voulant démontrer que cette religion disparaissait, reconnaissait sa puissance et voici en quels termes il la confessait vers la fin de sa vie. « Le catholicisme déclinant, dira-t-on, au moment

où il reconquiert les classes dirigeantes Françaises où il gouverne la Belgique, où il est devenu une puissance en Suisse et s'est fait l'arbitre des partis politiques en Allemagne ? Déclinant au moment où il fait reculer le protestantisme en Angleterre et aux États-Unis, pendant qu'il garde toutes ses positions en Italie, en Espagne, en Portugal et dans l'Amérique du Sud. »

Aussi, pour éviter de se contredire, Benoit Malon s'empressait d'ajouter que toute cette vitalité, même exagérée à dessein, marquait l'indice d'une décadence prochaine.

« Le flambeau de l'ancienne religion, le paganisme jetait un dernier éclat avant de s'éteindre. Il en est de même aujourd'hui pour le christianisme ; l'analogie est complète [1]. »

L'assimilation de la doctrine de Jupiter à celle du Christ ne manque pas de hardiesse. A ne considérer que l'œuvre humaine de Jésus il s'y trouve une morale incomparable qui traversera impunément tous les siècles à la différence de la Mythologie ruinée sans merci dans l'écroulement du paganisme.

Existe-il un seul précepte répréhensible

[1] Lundis socialistes, 1892.

dans tous les conseils du Christ ? Demander aux hommes plus d'amour et de vertus est-ce un acte blâmable ? Si chaque être se pénétrait de ces enseignements il ne se commettrait pas d'iniquités sur la terre. L'individu montrerait plus d'humanité envers ses semblables, les escroqueries seraient moins fréquentes, les mœurs plus pures et les guerres moins injustes. On peut dire avec Tolstoï « que le monde serait parfait s'il était chrétien. »

La statistique, cet instrument de précision de la connaissance des choses, nous enseigne que les régions de l'Ouest de la France et du massif central donnent un chiffre infime de naissances illégitimes. Les unions y sont très solides et très fécondes et les crimes et les suicides bien moins nombreux que dans le reste de la France. Tandis que, d'autre part, les régions les plus hostiles à la religion fournissent le meilleur contingent de la débauche, de la criminalité et des actes de désespoir. Aux réformateurs de demain qui viennent prêcher que toute organisation religieuse sera proscrite de la cité de l'avenir, n'a-t-on pas le droit d'opposer le tableau de la démographie ? Risque à être taxé de cléricalisme on ne doit pas nier l'éloquence des

chiffres, même lorsqu'ils se rencontrent avec la morale et l'idée de Dieu.

Nous ne constestons pas les rapports des statistiques lorsqu'elles nous démontrent que les épidémies ont plus de prise parmi les quartiers populeux. Le mal moral comme le mal physique est digne d'être relevé. Qu'importent les croyances religieuses des populations, du moment que leurs membres sont plus vertueux que dans les autres contrées. Le christianisme dispose par ces exèmples d'un levier autrement puissant que tous les procédés dont a pu user Ferdinand le Catholique dans une de ces phases d'aberration qui se rencontre au service de toutes les causes, tant est grande la sottise humaine et vulgaire la similitude de ses moyens.

Evidemment, les leçons de l'Évangile ne sont pas fructueuses pour tous les disciples ; mais c'est l'ensemble de la masse qu'il faut considérer. La religion chrétienne ne représenterait-elle qu'une suprême imposture, il y a de ces soit disant mensonges que l'on doit laisser libres de se répandre lorsqu'ils jettent dans le cœur un peu d'élévation et qu'ils le rendent meilleur, alors que toutes les négations ouvrent la porte à des convoitises irréalisables et la ferment à toute con-

solation pour la fin de la vie. Il existe des erreurs qui revêtent le caractère d'une terrible véracité quand elles engendrent ces femmes extraordinaires dont le nom se trouve sur toutes les lèvres et pour qui le péril ou l'infortune devient le plus sûr moyen de s'imposer. On ne peut expliquer par le fanatisme ces merveilleux renoncements ? Le fanatisme est capable, dans une de ces périodes d'exaltation où l'imagination l'emporte sur le raisonnement, de conduire à des actions surhumaines, de faire supporter les plus atroces violences et d'engendrer par suite des martyrs. Mais quand ces grandes crises, convulsions inhérentes à tous les grands chocs d'idées, sont aplanies, celui qui pour sa foi n'apporte qu'une résignation et une obscurité volontaires ne peut-être assimilé à un halluciné.

De même que le piéton fatigué ne s'occupe pas de scruter les entrailles de la terre pour savoir d'où sort le ruisseau auquel il va épancher sa soif, de même, en présence de ces dévouements surhumains, la raison n'a qu'à s'incliner sans chercher à démêler leur mystérieuse origine. Lorsqu'une institution donne de tels exemples un parti n'a pas le droit d'en supprimer la cause initiale. Nous

savons bien que les collectivistes athées ont la prétention d'encourager les mêmes sacrifices sans laisser se répandre la semence qui les féconde. C'est de là que viennent toutes les méprises, car plus un homme tend vers le matérialisme, plus il se concentre sur lui-même et ne pense qu'à ses intérêts immédiats. Les sacrifices qu'il semble faire masquent l'ambition ou la vanité.

On allègue, il est vrai, que ces grands élans de dévouement remarqués chez les religieux naissent d'espérances déçues et de souffrances morales. Eh bien, si vous n'offrez à ces douleurs du cœur que le néant vous récolterez le suicide ou la révolte. Le propre du christianisme est précisément de canaliser toutes ces infortunes et de transformer les cris de désespoir en une douce résignation qui s'étend par mille bienfaits sur l'humanité désolée. Cette abnégation que les socialistes veulent extirper parce qu'ils l'envisagent comme indigne de l'homme est, au contraire, la source des actions désintéressées qui apportent au monde quelque soulagement.

Les socialistes attaquent ceux qui enseignent de tels dévouements sans se demander si leur mission paraît bien enviable. Lorsque

tout était privilège pour le clergé, l'amour du bien-être a pu tenter et tente même encore les cerveaux de plusieurs de ses membres qui, ne voyant que les avantages du sacerdoce, en méconnaissent les devoirs. Aussi quand l'égoïsme de la bête humaine se cache même sous les vêtements les plus respectables, combien doit on redouter les amateurs de système qui essaient d'organiser un état social fondé sur la satisfaction de tous les appétits. Si les ambitions d'une certaine partie du monde catholique ont entraîné parfois ses représentants hors de la vraie route, le bon côté de la société civile actuelle est d'avoir rendu leur tâche plus âpre et par conséquent plus grande pour les rapprocher ainsi du Maître.

Ce procès de tendance qui consiste à frapper contre les ministres du Christ pour arriver par ce moyen à détruire l'idée de Dieu, n'indique pas une grande perspicacité de la part de ceux qui emploient une pareille méthode. Quelles que soient en effet les croyances ou les sentiments que l'on puisse avoir, il n'en est pas moins vrai que la doctrine de celui que les prêtres nous apprennent à connaître constitue l'événement le plus prodigieux qui ait jamais frappé la terre. Il subsiste là, non pas seule-

ment des dogmes inaccessibles à la raison comme beaucoup cherchent à le répandre, mais encore une œuvre profondément humanitaire.

Les socialistes, plus que tous les autres partis, devraient laisser enseigner la doctrine de Celui qui a donné au monde le plus grand exemple d'amour social et qui a dit aux hommes « aimez-vous les uns les autres et aime ton frère plus que toi même. » Seulement, ils craignent que la connaissance de tels préceptes nous amène à discerner le principe qui a pu l'inspirer et ils nient les vertus sublimes de cet enseignement, qu'ils ne peuvent repousser qu'en étant de mauvaise foi, de peur de s'humilier devant l'Être qui nous surpassera toujours dans son amour de l'humanité.

VII

VICES ET REMÈDES.

En présence de toutes les objections d'ordre économique et moral qui se dressent contre la réalisation des idées socialistes, on se dira cependant qu'il existe des vices dans l'état actuel et qu'il importe d'y remédier.

Ces maux, nulle personne sincère et désintéressée ne les conteste, mais ne proviennent-ils pas pour une grande part de l'éternelle faiblesse humaine plutôt que des institutions elles-mêmes ? Quand on aura démontré que les lois qui permettent à un citoyen d'acquérir par son travail un champ, de rester dessus pour le cultiver, de maintenir l'indépendance de son pays, de se marier librement, d'élever les enfants issus de cette union, de transmettre ses épargnes à sa descendance et d'espérer en une autre vie, si telle est sa con-

viction, sont des lois malfaisantes on pourra accepter d'autres combinaisons.

Lors même que les nouveaux systèmes seraient en théorie plus idéals, nous aurions le droit de nous demander encore si dans la pratique les abus ne seraient pas plus désastreux que maintenant, car il ne s'agit pas de savoir comment l'homme aurait dû être fait mais au contraire de vivre avec lui tel qu'il est.

D'où résultent donc les imperfections présentes ? Elles tiennent à de nombreuses et diverses causes. Il y a d'abord une rupture d'équilibre dans la répartition des habitants qui engendre, d'un côté, la pléthore et de l'autre, la dépopulation. L'exploitation de la terre, cette force particulière de notre pays, est dédaignée. Le travail industriel contre lequel les socialistes lancent tant d'attaques obtient les faveurs de l'ouvrier. La ville est recherchée au détriment de la campagne et pardessus toutes les cités, la plus grande attire les convoitises générales.

Les salaires élevés de l'usine priment autrement dit la rémunération modeste des champs et les plaisirs des citadins l'emportent sur la vie monotone de la campagne. La statistique nous montre ce phénomène anor-

mal en vertu duquel les villes augmentent toujours alors que l'ensemble du pays reste stationnaire et que les régions agricoles se dépeuplent.

Il advient ainsi que, sur certains points, il y a plus d'offres d'emploi que de demandes et de là naissent la gêne puis l'irritation, avant coureuse de la révolte. Ce mouvement indéniable a été aussi encouragé par un sot préjugé qui tend à considérer le travail de la terre inférieur et peu digne d'un homme possédant quelques éléments d'instruction. Les connaissances qui ne devaient être dans l'esprit du législateur qu'un minimum indispensable pour l'adulte, sont apparues à ce dernier comme un moyen de gagne pain ; mais la concurrence et par suite la déception ont été grandes.

L'abandon de l'agriculture entre tellement dans les esprits que lorsqu'une loi de protection ouvrière est proposée on voit l'ouvrier des champs oublié, comme le fait s'est produit pour la réglementation du travail et le repos des femmes accouchées. Ce courant signalé par tous les économistes date de l'époque où la facilité des transports a centralisé les habitants. (1840-1850).

La France, où l'émigration vers les villes

se dessine d'une manière plus sensible que dans les autres nations, est aussi le pays où la crise agricole persiste le plus, tandis que la Hollande, par exemple, où l'industrie s'équilibre mieux avec les travaux ruraux, donne moins de prise aux querelles socialistes. Les grandes manufactures vers lesquelles les ouvriers se précipitent avec tant d'empressement leur avaient procuré au début de véritables avantages sur la culture. Dès qu'ils virent que le salaire était plus rémunérateur qu'ailleurs, le mouvement ascensionnel commença au détriment de la terre. Tant que les bras trouvèrent un débouché par la création de nouvelles entreprises, le mal n'offrit pas de sérieuses gravités. En effet, les capitaux sollicités par l'espérance d'un bénéfice assuré encourageaient cette marche et augmentaient la production, lorsqu'un douloureux fléau qui sera l'une des plaies de la fin de ce siècle s'est abattu sur ce capital que l'ouvrier devrait bénir au lieu de l'attaquer, car ce n'est que grâce à lui que tous les bras peuvent être employés.

Sous la fallacieuse espérance de bénéfices prochains, des sociétés plus ou moins véreuses ont été formées pour draîner l'épargne et, au lieu d'édifier des œuvres utiles, capa-

bles de profiter au capitaliste et au salarié l'argent a été gaspillé. C'est alors que Monsieur Leroy Beaulieu a pu dire, il y a une douzaine d'années, que sous le couvert des sociétés par actions, des actes de brigandage se commettaient. Si le mal commence à diminuer faute d'aliments, il n'en a pas moins grandi durant cette époque et les détournements n'ont fait que s'accroître. Les caisses de ces sociétés, remplies par de nombreux efforts de travail et d'économies et destinées à être la source d'un nouvel élan, sont devenues la proie de quelques aventuriers sans scrupules qui se désintéressèrent de l'origine de ces deniers.

Sous le nom de comités d'initiative, de comité d'étude, de parts de fondateurs, etc... ; on a taillé dans cette épargne apportée avec une confiance trop naïve, et alors les dividendes fictifs et les majorations d'actions apparurent. Si, par hasard, l'œuvre réussissait, on employait pour la lancer le double de capitaux nécessaires et il est facile de deviner où allait la différence. Dans certaines banques les dépôts ne se trouvaient contrebalancés par aucun portefeuillle et les mêmes chiffres, par un tour de fantasmagorie servaient à masquer une multitude

d'opérations diverses et étrangères aux statuts. L'agio, ce qui signifie l'argent pour l'argent sans aucune production industrielle ou agricole, découragea les initiatives. Le capital déjà si ébranlé par des grèves incessantes devint sceptique. Il abandonna l'esprif de progrès et se réfugia dans les entreprises de tout repos qui fonctionnent au grand jour. L'épargne se contenta des modiques revenus donnés par les fonds d'État ou ceux garantis par lui. L'ouvrier qui attend cet argent destiné à le faire vivre, et le paysan qui désire du crédit pour soutenir la concurrence se retournent contre ce même État et lui demandent de les aider jusqu'au jour où ils exigeront davantage.

Le mal ne se cantonne pas du reste dans quelques établissements financiers. Il a grandi parallèlement aux institutions les plus rationnelles pour les fausser. La Bourse, ce rouage si essentiel pour négocier les effets publics, a vu son rôle dégénérer. Le jeu a prédominé sur le marché et des titres que les contractants n'ont jamais à leur disposition sont échangés [1]. Ceux qui réellement appor-

[1] Le jeu à la Bourse n'est reconnu légal que depuis mars 1885.

tent des valeurs pour la vente ou l'achat forment aux yeux des boursiers une quantité négligeable et sont considérés pour ainsi dire comme des intrus tellement les rôles se trouvent renversés. Le parquet a été débordé par la coulisse et, puisque tout le monde peut se livrer à cette profession, le nombre des courtiers marrons augmente au détriment de la population laborieuse et rurale. Si un pareil métier n'est pas encourageant, car la ruine arrive vite au bout, n'y a-t-il pas là par ce fait même la preuve que d'autres s'y enrichissent.

Sur les champs de course nous assistons à cette même passion du jeu qui est pour l'homme l'espérance du gain sans effort. Le sport, qui n'était à l'origine qu'une distraction mondaine pour l'encouragement de la race chevaline et stimulée par les paris, s'est transformé en une profession journalière. Une population hétérogène avide de quelques bénéfices hasardeux erre sur des hippodromes de bas étage et décourage par de tels exemples l'ouvrier de tout travail.

Est-ce à dire que les campagnes échappent à tous ces vices ? Elles ont aussi leur plaie d'une nature particulière. Une exploitation désastreuse basée sur la crédulité publique

s'étend jusqu'aux plus infimes bourgades. Des officines douteuses ont été installées dans les communes à l'affût de cette même épargne. Reliées aux agences similaires des villes elles épuisent le petit commerçant, le modeste industriel, sans que ceux-ci puissent souvent discerner quel est l'intermédiaire honnête, jusqu'au jour où un coup de bourse malencontreux de leur mandataire vient les édifier. Il arrive même que les professions les plus respectables sont déshonorées par des inconscients qui perdent la notion entière de la fonction qu'ils exercent. Pourvus du titre d'officier ministériel afin de dresser des contrats déterminés par la loi, auxiliaires de la justice et de l'état civil, ils croient avoir acheté une agence financière et se livrent à des opérations suspectes sous prétexte d'augmenter leurs produits.

Quand les socialistes répètent que la caractéristique de notre époque consiste dans l'exploitation de l'homme par l'homme, ils se trompent, car il faudra toujours que l'individu se serve de son semblable pour vivre, puisqu'il ne pourra jamais tout accomplir par lui-même. Ce n'est pas être exploité que d'abattre du charbon dans une mine, de cuire du pain, d'empierrer une route, de

conduire un charroi ou de rédiger une convention. Celui qui se livre à ces travaux effectue un ouvrage réel et nécessaire qui s'imposera dans n'importe quel état social civilisé. Le vice de la fin de ce siècle, au contraire, est de créer des emplois factices et faciles à remplir au lieu d'édifier des œuvres profitables. Entre le capital et le salaire il se greffe une espèce de classe nouvelle qui ne pense qu'à divertir la paye de l'employé et l'intérêt de l'entrepreneur. Semblable au gui du chêne, elle tire la meilleure moelle de deux rouages essentiels sans encourir le risque du patron ni la fatigue de l'ouvrier. Cette multitude d'intermédiaires inutiles qui s'abat aussi bien sur les économies du boutiquier et de l'artiste que sur la pension du fonctionnaire et sur la solde du soldat, arrête l'élan des capitaux.

Des sceptiques nourris de la philosophie des compensations disent que l'argent se retrouve quand même, ce qui est d'abord inexact, puisqu'il roule sans rien produire, et puis dans quelles mains circule-t-il. Quelle profonde immoralité que de rencontrer des paysans et des employés ruinés dans leur avoir alors que des parasites se promènent munis de valeur au porteur et séparés de biens.

D'autres soutiennent qu'à partir d'une certaine période les entreprises nouvelles sont dans l'impossibilité de prospérer et ils trompent l'opinion publique, car les améliorations matérielles, surtout celles qui touchent à l'hygiène, n'ont pas de limite. A la ville il est toujours impérieux d'édifier des maisons et des quartiers salubres et à la campagne de multiplier les progrès de la chimie pour la culture intensive. Enfin, lorsque les métropoles s'encombrent il reste les colonies et l'étranger.

Le manque de confiance occasionné par des détournements répétés ruine l'essor du pays, la nation s'engourdit et, pour se soutenir sur le marché, elle recourt aux tarifs de prohibition, ces remèdes artificiels qui encouragent à l'apathie. Néanmoins, il vaut encore mille fois mieux immobiliser les capitaux dans des placements à faibles revenus que de développer le goût de trafics honteux qui n'ajoutent pas une pierre à la richesse sociale. Le parti collectiviste ne cesse de lancer des invectives contre la Banque de France qui escompte au taux moyen de deux et demi pour cent. Que pense ce même parti, des agences où le prêt s'effectue quotidiennement à 20 et 30 %. Comment juge-t-il d'autres

établissements suspects où les avances ont lieu à raison de 50 et même 100 %.

Il n'y a pas que des fils de famille qui hantent ces maisons et qui, après tout, y trouvent ce qu'ils méritent, le besogneux y est le véritable lésé. Autour des bureaux de mont de piété il se négocie sur les reconnaissances un trafic ruineux pour les emprunteurs. Cette anomalie qui rend le crédit plus onéreux alors que l'intérêt des revenus décroît par suite de l'abondance d'argent doit disparaître fatalement, car elle est contraire aux lois économiques et elle ne profite qu'à des établissements peu recommandables. L'agriculture gênée, non seulement par les hypothèques, mais par ces emprunts usuraires, éprouve ainsi une extrême difficulté à se relever, exploitée qu'elle est par des bailleurs de fonds véreux.

Une plaie d'un autre genre et encore plus désastreuse, parce qu'elle atteint l'homme non pas dans ses biens mais dans sa santé, est occasionnée par la falsification des denrées et principalement des boissons. La tromperie sur la qualité de la chose vendue paraît devenir la condition essentielle de ce genre de commerce. Michelet avait déjà dit dans une saillie « ce qu'il y a de singulier c'est que

c'est justement par honneur que le marchand ment tous les jours pour faire honneur à ses affaires. » Nous ne savons si c'est l'honneur ou l'appât du gain qui pousse le négociant à frelater ses liquides ; mais nous pouvons constater toutefois que l'alcool, cet euphémisme donné à des substances toxiques, occasionne les deux maladies les plus tristes et les plus communes de notre siècle : l'aliénation mentale et la phthisie pulmonaire qui se transmettent de générations en générations et les exposent à des misères incalculables. Si l'intervention de l'État pouvait avoir parfois sa raison d'être, avant d'employer cette intervention pour régler les contrats ne serait-il pas préférable d'essayer d'extirper d'abord la cause originaire de ces maladies ?

Contre ces vices d'ordre si différent, quels sont donc les remèdes possibles ? Quoiqu'en disent les collectivistes, des améliorations fécondes peuvent être apportées à nos misères sans bouleverser l'édifice social. Il faut d'abord combattre tous les maux nuisibles au développement rationnel de notre corps et qui se répercutent ainsi d'une manière fâcheuse sur l'état de l'esprit. La nature avant de permettre à l'homme de se procurer du blé

lui fournit, par ses seules forces, de l'air, de la lumière et de l'eau. L'agglomération des villes, cette conséquence désormais inéluctable de la civilisation, doit pourvoir à ces besoins naturels. L'hygiène est donc la première condition d'un bon état social. Si l'être humain ne peut supprimer la vieillesse et la mort, ni exiger des pouvoirs publics de la nourriture, il agit d'une façon équitable quand il prie l'État de lutter contre les maladies provenant de l'insalubrité, surtout lorsqu'elle est occasionnée par la réunion des hommes.

La conservation de la santé, ce premier élément négatif de la vie presque enfantin à signaler tant il perce les yeux, a en outre le mérite exceptionnel de concilier tous les partis et de profiter à tout le monde. Il n'y a dans cette intervention légale aucune immixtion dans les rapports des contrats et rien qui puisse blesser, par conséquent, la liberté individuelle. Avec les procédés scientifiques dont on dispose maintenant, il est facile d'amener de l'eau pure dans les grands centres et d'évacuer toutes les impuretés.

La loi d'expropriation pour cause d'utilité publique permet de toucher à la propriété, non pour la spolier comme le désirent les

collectivistes, mais pour éventrer les quartiers insalubres. Jamais les contribuables ne se plaindront de ces dépenses utiles à l'ensemble et bien différentes du gaspillage destiné à subventionner des grèves. Quand l'hygiène existe dans la rue il y a grande chance que ce bon exemple se reflète dans la maison. Une loi de 1850 prescrit la visite des logements insalubres. Les municipalités, au lieu de se livrer à des débats souvent stériles, devraient veiller à l'application rigoureuse des articles de cette loi. A l'aide de ces améliorations les épidémies se montreront plus rares et le terrible fléau la phthisie développée par le manque d'air offrira moins de prise dans l'exercice de ses ravages.

L'État aura ainsi moins d'hôpitaux à bâtir et de charges à supporter, tandis que l'ouvrier verra la maladie, et par suite le chômage et les frais, diminuer dans la maison. Quand l'habitation sera plus attrayante, le second ennemi du travailleur, l'alcoolisme, dépérira et les économies pourront apparaître comme une chose réelle.

On ne saurait trop voir dans la disparition de ce vice la panacée de toutes les misères de l'ouvrier. Sans compter les ravages intérieurs du corps, la pauvreté, que de rup-

tures dans les ménages proviennent de cette plaie. Combien serait-il important de voir décroître l'aliénation mentale, cette sorte d'ivresse permanente pour l'homme et qui coûte tant aux budgets des départements.

Une loi sur l'ivresse existe ; qu'on commence par l'appliquer très sévèrement. Et puis n'y a-t-il pas des moyens positifs pour arrêter cette gangrène. La Suisse, pays démocrate dans le vrai sens du mot, a imaginé le café de tempérance d'où tous les spiritueux sont bannis. Pourquoi ne tenterait-on pas un pareil essai qui n'a pas été introduit vainement chez nos voisins les Anglais ? Enfin, s'il fallait arriver aux moyens extrêmes, on aurait toujours la ressource de confier à l'État le monopole de la rectification. Ce serait accomplir évidemment un acte d'intervention. Aussi, nous n'indiquons ce remède que comme une mesure suprême qu'on pourrait toujours employer temporairement et qui ne devrait pas servir de précédent dans l'avenir ; mais nous sommes là, il ne faut pas se le dissimuler, en présence d'une question de salubrité et d'un danger public.

Après avoir écarté les causes négatives de la misère de l'ouvrier, il convient d'examiner les soulagements équitables qui peu-

vent lui être apportés au cours de son travail.

Pour ce qui touche la formation proprement dite des contrats toutes les interventions sont inutiles. Quoi que disent les socialistes, l'ouvrier n'est pas cette machine passive broyée par la domination capitaliste et incapable de choisir le métier qui lui plaît. La preuve qu'il se sent libre, c'est qu'il quitte les champs pour préférer l'industrie et les emplois les plus dangereux parce qu'ils sont les mieux rémunérés. Mais dans l'exercice de ces durs travaux l'employé s'expose aux accidents, ce grand écueil contre lequel on ne saurait trop s'émouvoir. L'État ne fait pas plus acte de socialisme quand il réclame la sécurité des travailleurs que lorsqu'il prescrit dans l'intérêt de chacun de nous d'éclairer les voitures la nuit, ou qu'il défend de mettre des objets dangereux sur les appuis des fenêtres. Il ne s'agit pas là de rapports entre patrons et salariés pour arriver à une production déterminée que le capitaliste ne croit possible qu'à telle et telle condition et que l'ouvrier est toujours libre de débattre.

Prendre des mesures préventives pour restreindre le retour des accidents et, lorsque les efforts de l'homme sont impuissants, atténuer les douloureuses conséquences de ces éven-

tualités, telle est la mission des pouvoirs publics. Une excellente loi a été promulguée l'an dernier [1] pour atténuer les risques de l'ouvrier. Elle ordonne que dans tout établissement fonctionnant par des appareils mécaniques les roues, courroies, engrenages soient isolés et les puits et les trappes cloturés. Mais quelles que soient les mesures qui puissent être prises il sera impossible d'éviter complètement les malheurs. Le mot accident par son origine signifie événement incertain, fortuit. Il en est de lui comme de l'incendie qui, malgré toute la vigilance, menace les habitations. Aux conséquences du feu, la prévoyance humaine a répondu par une étroite solidarité qu'il était aisé d'étendre des biens aux personnes. La chance des uns atténue la mauvaise fortune des autres. L'assurance est le vaccin de l'ouvrier contre les accidents. Celui-ci rencontre-t-il la mort au cours de son travail, la compagnie mutuelle vient au secours de sa veuve et de ses enfants mineurs. Est-ce une incapacité momentanée ou permanente, partielle ou entière qui résulte des blessures, la victime bénéficie d'une rente proportionnée à l'étendue du mal.

[1] 12 juin 1893.

Si l'ouvrier a le bonheur d'éviter les accidents, il a encore à lutter contre une infirmité redoutable : la vieillesse. — Rien n'est plus triste. en effet, que de voir des hommes ayant peiné toute la vie arriver sur le déclin sans posséder la moindre ressource pour attendre leur dernière heure. Le travailleur doit donc être prévoyant, mais comme l'économie de chacun serait à elle seule insuffisante, il n'a pour augmenter son petit patrimoine qu'à tabler sur l'aléa de la durée de l'existence. La chance de longévité représente un capital *sui generis* qui a bien sa valeur et le principe de la mutualité préserve le vieillard de la misère. Cent ouvriers qui, dès l'âge de vingt ans, versent dix centimes par jour, donnent à ceux d'entre eux qui ont la chance d'atteindre la soixantaine une belle aisance par la réversion jointe à la capitalisation des intérêts. La loi du 20 juillet 1886 a paré à ce besoin, mais les socialistes voudraient que les primes soient versées par l'État. Celui-ci a déjà fait en 1884 une dotation de 40 millions à l'ancienne caisse des retraites ; la continuation de ce procédé, nous jetterait à bras ouverts dans le collectivisme le plus pur, car elle autoriserait l'ouvrier à se livrer aux pires inconsé-

quences, puis à réclamer toujours l'augmentation du capital de la caisse. Le travailleur serait ainsi assuré sans effort de trouver la nation providence pour le recueillir [1].

Mais ce qu'on peut faire, c'est rendre l'assurance obligatoire par des retenues comme les compagnies de chemins de fer l'ont si bien compris en 1883 pour leurs employés. Ces caisses de retraites reconnues d'utilité

[1] « Pour que l'ouvrier prenne le chemin de la caisse des retraites, il faut qu'il s'accoutume à faire des économies dès qu'il le peut et à s'imposer dans ce but plus d'un sacrifice. Or, la génération présente en paraît difficilement capable, car elle a contracté de longue date d'autres habitudes qui la portent vers des jouissances trop souvent malsaines et qu'elle ne saura pas remplacer par d'autres plaisirs.

En outre, l'épargne pour la vieillesse au moyen de caisses de retraites exige des intéressés un sentiment plus fort de prévoyance, une plus forte énergie de sacrifices que la caisse d'épargne ordinaire, parce que les avantages que la caisse des retraites procure sont destinés à cette dernière période de la vie que le déposant n'atteindra peut-être pas et dont il se préoccupe d'autant moins que sa condition présente absorbe toute sa pensée.

Mais si notre génération n'est pas suffisamment préparée pour apprécier les bienfaits des caisses de retraites, si le progrès de la moralité des masses fortement entravé aujourd'hui par des habitudes de consommation exagérée des boissons alcooliques, est insuffisant, il n'en doit pas être de même pour les générations futures .» (Dict. des Finances).—

publique, capables de recevoir des dons et des legs, susceptibles de développement lorsque l'entreprise de transport ou la manufacture prospère, ont chance de voir leur capital grandir. Quant à songer à doter les pensions au moyen de l'impôt, ce serait commettre une spoliation et ouvrir la porte aux tendances les plus dangereuses pour le crédit public car, en définitif, l'impôt c'est tout le monde qui le paie à commencer par l'ouvrier.

A côté du vieillard épuisé par l'âge il existe à l'autre extrémité de la vie l'enfant, cet être délicat auquel il est dû protection et que l'on doit bien se garder de confondre avec l'adulte. Il s'agit de lui donner une surveillance paternelle, n'ayant rien d'absolu, laissée plutôt à l'appréciation de l'employeur et délivrée des règles étroites de l'Etat. Tel enfant qui peut effectuer un ouvrage même consécutif, mais peu fatigant, verra ses forces épuisées par un autre travail de moins longue haleine mais plus pénible. Les tempéraments variant selon la complexion naturelle et les contrées, toute prescription rigoureuse est arbitraire. La moisson et les vendanges ont certaines exigences avec lesquelles il faut bien composer· Une sanction pénale en cas d'abus manifeste et injustifié fournirait

encore la meilleure garantie pour concilier le respect de la liberté avec la protection due à l'enfant. Ce qu'il faut avant tout éviter pour lui, c'est le vagabondage et ses suites délétères, D'excellentes sociétés de patronage s'établissent partout, soit pour prévenir les défaillances, soit pour relever ceux qui ont déjà succombé. C'est plutôt dans ce sens que tous les efforts doivent tendre. Quant aux réglements minutieux dans le contrat de travail pour l'enfance, la loi de 1892 a déjà suffisamment montré ce qu'ils avaient d'inapplicable. — La sollicitude légitime envers l'être qui n'a pas encore atteint son parfait développement mérite-t-elle d'être étendue à la femme ? La femme, quoique sa complexion diffère essentiellement de celle de l'homme, peut-elle être considérée comme en état constant de faiblesse ?

D'après les socialistes la réponse n'est pas douteuse, puisque, pour eux, le prolétaire mâle le mieux constitué devient par cette qualité même de travailleur un être infirme et l'État doit le secourir dans la formation des contrats. Il est impossible de se plier à une pareille thèse car, en voulant toujours étendre le nombre des soit disant débiles, nous arrivons à pensionner tout le monde, ce qui

équivaut à l'organisation du collectivisme.

Néanmoins, la femme par le rôle qu'elle est appelée à jouer dans la société se voit, durant certaines parties de sa vie, dans une situation digne d'intérêt. Mais là encore force advient de répéter ce qui a été dit pour l'enfant. Telle femme vaque aussi bien à son travail comme d'autres à leurs plaisirs jusqu'au dernier moment qui précède l'accouchement, tandis que telle autre est abattue dès les premières atteintes de la grossesse. L'une se plaindra de trier des ballots de laine dans une manufacture alors qu'une autre portera sans récriminer des bottes de foin à travers champs. Il y a là une question de bon sens et d'appréciation qu'il importe de laisser à l'intelligence de l'employeur. Des caisses de secours mutuels fondées toujours sur les mêmes principes peuvent être utilement créées pour parer aux besoins de l'accouchée et du petit être auquel elle vient de donner le jour. Mais l'État n'a charge de recueillir les nouveaux-nés qu'en cas d'abandon. S'il en était autrement, nous ramènerions les doctrines fouriéristes avec toutes leurs inconséquences contraires à la nature.

Enfin, après le blessé, le vieillard, l'enfant

et la femme, reste l'homme dans la plénitude de sa force.

Peut-on limiter la durée de sa tâche ? Doit-on lui défendre le travail de nuit ? Des soulagements utiles peuvent être apportés à sa situation, mais ils dépendent plus que pour toute autre matière de la liberté des parties contractantes [1]. Il ne faut pas voir l'ensemble des travailleurs à travers la lunette de la bureaucratie où tout employé donne une présence réglementaire quelle que soit la saison ou les besoins du public. Ce n'est pas tant la présence de l'ouvrier à l'usine que la continuité et la nature de son ouvrage qui méritent d'éveiller la sollicitude. La limitation de douze heures édictée par la loi du 9 septembre 1848 est souvent enfreinte par la force même des choses. Bien que la raison nous indique que la nuit commande le repos, il n'y aurait pas que les théâtres qui fermeraient leurs portes avec tout le personnel qui

[1] « L'entière liberté des transactions entre les fabricants, les chefs d'ateliers et les ouvriers, est la condition absolue aussi bien pour le travail que pour le capital, de la sûreté comme de la prospérité dans la mesure que permettent les misères naturelles de la vie et de la société humaine. » Casimir Périer, novembre 1831.

vit autour d'eux si on interdisait le travail durant le temps réservé au sommeil. Les boulangeries, les postes, les chemins de fer, les voitures, la police, certaines usines où on ne peut éteindre les feux sans subir d'énormes pertes et beaucoup d'autres rouages nécessaires à l'existence seraient anéantis. Le remède réside donc dans la sagesse des patrons et des administrateurs. Relayer l'homme au moyen d'équitables répartitions qui pourraient être fixées à la rigueur par arbitrage mais qu'il est impossible d'établir d'une manière uniforme et détaillée, voilà la vraie solution. Vous avez des artistes qui jouent cent soirées de suite la même pièce alors que le machiniste se voit astreint à une pareille corvée pour fixer les décors. Eh bien, lequel des deux peine le plus ? Pourquoi s'apitoie-t-on sur le sort de l'un à l'exclusion de l'autre ? En vertu de quel droit celui-ci sera-t-il protégé plus que celui-là ?

Si cependant le législateur croyait nécessaire d'intervenir il ne devrait le faire toujours que par voie d'exception. Il pourrait interdire le travail de nuit et en commun (le travail individuel c'est impossible) là où il ne semble justifié par aucune raison. Ce système a été employé par la Suisse. Cette mesure

toute négative paraîtra maigre à ceux qui voient dans la réglementation de l'État la panacée universelle ; mais il ne faut pas oublier que l'intervention, lorsqu'elle est jugée indispensable, doit être plutôt réelle que personnelle. — Lorsque l'ouvrier a trouvé le moyen de recevoir un salaire rémunérateur sans altérer sa santé, le but de ses efforts n'est pas encore atteint. L'achat soit au détail, soit à crédit onéreux des objets de première nécessité entre pour une grande part dans la faiblesse de sa condition. Combien est-il regrettable de voir le petit employé acheter ses ustensiles de ménage, ses denrées, le vin, principalement, à un prix beaucoup plus élevé que celui payé par les personnes aisées et pour obtenir en échange une qualité fort inférieure. Contre cet inconvénient il peut réagir au moyen des sociétés coopératives de consommation. Quelques manufactures et certaines gares importantes ont obvié à ce défaut trop criant en fondant des économats. Mais le commerçant, toujours hanté par ses idées protectionnistes, réclame des pouvoirs publics la suppression de ces associations sans se douter qu'il fait ainsi du socialisme à rebours [1] Cependant, si le né-

[1] Pour éviter les fraudes il n'y a qu'à fermer les coo-

gociant a des griefs à exercer, c'est sur d'autres établissements qui sont le ver rongeur de la classe ouvrière et du commerce, qu'il devrait les diriger.

Il existe, en effet, certaines entreprises dont l'opération consiste à vendre des objets de toute sorte avec facilité de paiement à la quinzaine ou au mois. En principe, la chose serait très rationnelle si ces établissements n'arrivaient pas par la majoration du prix des marchandises à ouvrir un crédit, garanti du reste par le privilège sur l'objet vendu, au taux de 50 0/0. N'y aurait-il pas moyen que ce bénéfice exagéré et basé uniquement sur le besoin pressant de l'ouvrier lui soit restitué ? — Sans parler de l'économat qui représente un grand progrès, mais qui ne peut être entièrement généralisé, il serait urgent d'éviter d'abord le mal en créant des caisses mutuelles de prévoyance qui permettraient au travailleur de payer comptant ou d'avoir du crédit à bon marché. Entre commerçants ou financiers, le crédit ce sont les affaires. Le prêt devient bilatéral et repose sur la liberté. L'ouvrier, au contraire, qui a besoin d'un ob-

pératives qui vendraient à des non adhérents de la même manière qu'on dissout les syndicats qui comprennent des membres étrangers.

jet nécessaire à sa vie n'est pas un négociant et sa modeste position ne semble pas une raison licite pour lui faire payer double. Les sociétés privées qui voudraient faciliter ce crédit rendraient un immense service à la cause populaire.

Le problème du crédit, il revient à tout instant. Organisé avec intelligence il apporterait à l'agriculture de sérieuses améliorations. Au lieu de protéger celle-ci contre l'étranger, système qui peut servir à traverser certaines périodes difficiles, mais qu'il est stérile d'ériger en une institution définitive, ne serait-il pas préférable de défendre le cultivateur contre son ennemi intérieur qui est le manque de crédit. Alors que l'industrie et le commerce rencontrent les facilités désirables auprès de la Banque de France et de ses succursales l'agriculture en est encore à demander un établissement similaire [1].

L'homme qui nous fournit du pain offre

[1] Un essai fut tenté en 1861 et il était en voie de prospérité si cette banque, pratiquant ce qui devait s'accomplir plus tard sur une si large échelle dans beaucoup d'autres maisons financières, n'avait pas détourné les fonds au profit d'entreprises étrangères. Un prêt de 168 millions fait au khédive amena la déconfiture en 1876. — Un nouveau projet fort restreint est en ce moment en discussion devant les Chambres.

autant d'intérêt que celui qui vend de la cotonnade. Et Dieu sait si l'épargne abonde dans les campagnes, mais elle va s'enfouir soit chez l'homme d'affaire taré, soit dans le gouffre du Trésor par les canaux de la caisse d'épargne pour créer ainsi à l'État les plus grands périls. Pourquoi les paysans ne s'entr'aideraient-ils pas au lieu d'emprunter à des taux exhorbitants, tandis que le voisin fortuné prête son argent à la caisse publique pour recevoir en échange un intérêt presque décourageant.

« Sans le crédit pour l'Agriculture, c'est en vain que la science découvrira de nouveaux éléments de fertilisation destinés à combattre l'épuisement du sol, c'est en vain que la mécanique inventera des engins pour suppléer au défaut des bras et accélérer la rapidité du travail. Pour payer les frais de sa culture et subvenir aux besoins de sa famille le cultivateur est obligé, s'il ne veut pas se mettre à la merci d'un usurier des campagnes, de se défaire de sa marchandise en temps inopportun. La conséquence fatale de cet état de choses, c'est que les années d'abondance elles-mêmes ne donnent point au cultivateur les moyens de réparer les pertes que lui occasionnent les années de disette, ainsi que

les fléaux, les accidents et les maladies épidémiques qui frappent si souvent ses bestiaux et ses récoltes [1]. »

Retenir les capitaux parmi la population rurale et pour qu'ils lui profitent, voilà le but que doivent se proposer ceux qui aspirent à fonder le Crédit Agricole. Ce serait également le meilleur procédé pour réprimer l'usure, puisque l'expérience démontre que toutes les lois limitatives du taux de l'intérêt ne servent à rien car il est toujours facile de les éluder. Pour faciliter la création de ces banques agricoles il faut, en outre, dégrever amplement les terres de ses lourds impôts. Comme l'imposition représente une charge nécessaire exigée par l'État pour subvenir aux services publics, il va de soi que ceux qui profitent dans les villes de l'émigration des campagnes paient davantage sur leurs propriétés. Il s'agit là, non pas d'une augmentation d'impôt, ce que réclament les socialistes, mais d'une plus juste répartition. A l'aide de ces deux réformes on pourra peut-être espérer le rétablissement d'un équilibre dont la rupture cause tant de mal.

Afin de réprimer les abus commis sous le

[1] J.-B Josseau.

couvert des sociétés par actions, le législateur vient de modifier cette loi [1]. Il a rendu là un grand service à l'honnêteté publique. Ce remaniement n'aura pas pour conséquence de changer radicalement l'état de choses actuel. La perversité humaine trouvera toujours un biais même et principalement sous un régime collectivisme, pour exercer sa duplicité, mais c'est déjà quelque chose de ne pas s'en faire le tacite complaisant. Quand les administrateurs de certaines sociétés et leurs acolytes seront fixés sur les conséquences des écarts qu'ils viendront à commettre, leur activité trop intéressée finira bien par se lasser. Il ne faut pas qu'ils ignorent que les coalitions et les suroffres qui tendent à fausser la hausse ou la baisse des marchandises et des valeurs au détriment de la libre concurrence sont réprimées par la justice pénale. Il y a, dira-t-on, une question de mesure très difficile à maintenir. Cependant, rien ne serait plus fâcheux, par crainte de paraître trop sévère, que de se résigner à ne pas l'être du tout. Le code réprime le faux, la corruption, l'escroquerie et l'abus de confiance, autant de vices qui s'étalent au sein

[1] Ier août 1893.

de ces sociétés et qui ne demandent qu'à être frappés. Il importe que tous ceux qui se mettent en faute avec la loi, riches ou ruinés, amis ou adversaires des pouvoirs constitués, soient bien convaincus qu'ils ne se soustrairont par nul échappatoire à l'inflexible justice. Ce jour-là un grand pas s'accomplira dans la voie du bien.

Bien que la liberté soit accordée maintenant au jeu de bourse, il est encore possible d'atteindre les manœuvres déloyales qui tendent à troubler le cours régulier du marché. La preuve en a été donnée tout récemment pour les valeurs d'un grand établissement de crédit où les tribunaux ont fait une différence essentielle entre les achats de père de famille et ceux qui n'avaient pour but que l'agio.

Avant d'améliorer les mœurs, tentative trop souvent vaine, il s'agit d'abord d'empêcher le mal au moyen des armes dont on dispose. Cependant, à côté des vices économiques le désarroi n'existe-il pas dans l'esprit de nos rapports sociaux ! Un vieil aphorisme bien simple, trop simple peut-être, enseigne pour calmer les misères humaines un seul remède : le devoir accompli par chacun. Afin de réaliser ce précepte pas n'est besoin de suppri-

mer ce qui ne peut du reste être anéanti. Ceux qui font leur devoir dans la société et la société elle-même ne peuvent être rendus responsables et par suite solidaires des fautes de leurs semblables. Il faut avant tout que les hommes apportent entre eux un peu plus de sens commun. La doctrine des « je m'en foutisme » ou des sceptiques, pas plus que celle des autoritaires n'arrivera jamais à une solution. La vérité se trouve auprès de ce gros bon sens du peuple qui ne demande pas des bouleversements aussi inutiles qu'irréalisables et qui désire surtout un peu de justice et moins de dédain. On reproche à une fraction fortunée de la société d'être trop égoïste. Eh bien, ceci pourra sembler paradoxal, elle ne l'est peut-être pas assez. Esclave de la partie vaniteuse et quelquefois malsaine de l'opinion publique elle vit trop pour le dehors et froisse ainsi, sans s'en douter, à travers ces mille rivalités le pauvre, qui envisage comme un égoïste l'homme qui sacrifie jusqu'à sa personne pour l'idée que les autres en peuvent avoir.

Le malheur de notre époque c'est que l'individu recherche la fortune non pas tant pour elle-même que pour paraître riche ou l'être plus que son voisin. On vit trop par compa-

raison. La toise brutale à l'aide de laquelle chacun se voit classé d'après le chiffre apparent de ses biens engendre une profonde démoralisation et pousse à la conquête de l'argent par tous les procédés. N'y a-t-il pas eu assez de risées pour l'ancienne noblesse qui se divisait en baronnie, comtés, marquisats, sans qu'on vienne recommencer sous une forme bien plus vile de pareils errements qui autorisent à justifier cette tirade des « Effrontés. » « J'adore l'argent partout où je le rencontre ; les souillures humaines n'atteignent pas sa divinité, il est parce qu'il est. » — Une des choses qui nous manque le plus et qui ne devrait pas faire défaut chez une nation républicaine, c'est le sens de l'esprit démocratique. Cette lacune a été la cause directe de la désunion de la famille. Les proches ne sont plus considérés que comme des rivaux que l'on cherche à éclipser par tous les moyens possibles. Est-ce à dire que tout élan mérite d'être banni entre parents ? Non, mais il ne faut pas confondre l'émulation, cette cause d'activité et de progrès, avec la basse envie qui pousse à jalouser ce que possède votre prochain, surtout lorsque ce prochain est issu du même sang que vous.

Devant ce péril qui n'est que le reflet em-

ployé à la vanité, des convoitises qui fermentent dans le fond du peuple, il serait urgent d'apporter un remède. Malheureusement pour obvier à ce fâcheux état, les lois sont un faible palliatif et quant à l'influence morale elle se brise en présence d'une situation acquise. Les uns proposent de rétablir les principes du droit romain en rendant le partage libre. Une pareille mesure serait la condamnation de l'idée d'égalité introduite par la Révolution et porterait à croire que ce sont nos caprices encore plus que la raison et l'équité qui nous conduisent. D'autres aspirent à supprimer le consentement des ascendants en matière de mariage avec l'espérance de dissoudre ainsi ces lignées rivales que chaque famille cherche à établir à l'envie de sa voisine. Ils présument que là où il n'y aurait plus cette idée de dynastie entretenue avec un soin jaloux par les parents, les convoitises disparaîtraient. Mais de tous côtés on se heurte à des difficultés sans nombre et comme pour tout ce qui touche les mœurs force est de se résigner, en se disant que l'abus ramènera la vérité jusqu'au jour où un nouvel inconvénient reparaîtra.

La patrie et la religion ont à lutter également contre des maux d'une autre nature.

Au fond du caractère de l'homme il se trouve un secret mélange, du reste contradictoire, de despotisme et de rébellion très difficile à contenir dans des institutions qui reposent, l'une sur une discipline matérielle l'autre sur une discipline morale. Le danger de la part du chef d'exercer l'autorité pour le plaisir du commandement et de perdre de vue l'image constante de la patrie, le danger de la part du subordonné de laisser aussi s'affaiblir cette image et de ne voir dans l'ordre donné qu'une espèce de vexation portant atteinte à sa liberté, altèrent le caractère national de l'armée et engendrent ce qui s'appelle le militarisme. Le commandement est avant tout un devoir, un dépôt sacré confié à une catégorie de personnes par la nécessité et qui ne doit pas leur faire oublier qu'ils exercent une mission élevée mais austère, car il est toujours pénible, même pour les causes les plus nobles, que la liberté et quelquefois la vie de l'homme soient sous la dépendance de son semblable. Les chefs sont créés pour le soldat et ceux qui ne se pénètrent pas exactement de cette idée pour ne voir dans la troupe qu'un instrument malléable à leur service travaillent avec les pires ennemis de la patrie. En effet, pour que l'homme d'une culture intellectuelle souvent

rudimentaire saisisse le véritable sens de l'autorité, il faut qu'il se trouve en face de la réalité des événements lorsque l'ennemi s'apprête à envahir son pays. A part cette circonstance décisive, il a déjà trop tendance, grâce à l'énervement d'une longue paix armée, à n'envisager le service que comme une aliénation de son indépendance sans que l'attitude de certains chefs de second ordre vienne accentuer cette disposition. C'est alors que les socialistes trouvent le terrain tout préparé afin d'ébranler sous des prétextes d'humanité l'une des notions primordiales de toute société. Il importe de ne leur laisser aucune prise dans cette voie. Inspirer à la fois le respect et l'amour, telle est la charge difficile qui incombe à l'autorité supérieure pour réprimer les actes qui n'auraient pour raison d'être que la vaine satisfaction d'affirmer un droit incontestable.

L'autre écueil à éviter pour maintenir le respect de l'armée à travers toutes les couches de la nation, c'est le contact trop fréquent de la troupe et de l'ouvrier lors des effervescences populaires. A une époqué où la lutte entre citoyens semble avivée avec un malin plaisir, les conflits entre la troupe et le peuple encouragent les excitations in-

ternationalistes. L'armée organisée pour parer à l'envahissement étranger doit avoir à l'intérieur une influence plutôt morale. Il est surtout nécessaire que ceux qui troublent la rue n'ignorent pas l'existence de la force militaire, que sa puissance est irréductible, et qu'elle peut donner à la dernière extrémité ; mais il serait fâcheux de la confondre avec la police pour accomplir certaines besognes. Quoique la police se compose des mêmes concitoyens, elle jouit, par une fiction populaire, d'une immunité dont il faut savoir profiter. Le meilleur moyen de ruiner la considération due aux soldats et d'énerver la discipline serait de laisser s'accréditer cette erreur entretenue volontairement par les socialistes ; que l'armée n'est qu'une garde du corps mise au service de la majorité.

Si à craindre que soit dans l'armée le danger d'un pouvoir exercé mal à propos, il est encore possible de réprimer les abus et de ramener la discipline au point. En matière religieuse cette question de mesure et cette surveillance échappent presque complètement à l'État, à moins qu'il vienne à s'identifier avec la religion elle-même. Mais peut-on songer à confondre deux puissances d'ordre si différent sans annihiler l'une au détriment de

l'autre. Comme il s'agit là d'une affaire de conscience impénétrable, c'est donc une tâche ardue de contenir ceux qui se servent du domaine spirituel pour augmenter leur puissance personnelle et de laisser la liberté, en sachant les distinguer, aux autres qui mettent vraiment en pratique les doctrines chrétiennes. Par une circonstance unique, il y a des hommes pour qui, eu égard à leur position antérieure, l'entrée dans les ordres constitue une élévation temporelle tandis que d'autres y consomment le dernier des sacrifices. Il est certain que l'être désabusé des choses de la vie et qui se jette dans un monastère a déjà les idées très différentes du fils du paysan qui embrasse la prêtrise comme il aurait pris l'épée. Si celui-ci peut être humble et convaincu il peut avoir également des heures de scepticisme ou être jaloux des prérogatives de la fonction très noble qu'il exerce, mais sujette, elle aussi, à exciter des ambitions temporelles.

Comment distinguer à travers des fortunes si diverses ceux qui ont revêtu l'habit religieux pour apporter à leurs semblables des paroles de consolation et d'espérance et qui forment la majorité, n'en déplaise aux socialistes, du petit nombre qui exploite une

croyance sublime pour s'en servir à son profit. Ce désir de dominer, qui n'est guère compatible avec l'humilité du christianisme et qui se trouve plus ou moins ancré dans le cœur de l'homme, quel que soit le ministère qu'il remplit, a été défini par un mot vulgaire qui touche à la trivialité, le cléricalisme. Tout en laissant à l'écart des vieilles querelles au milieu desquelles le peuple arrive à être la première victime, il n'en est pas moins vrai, de l'avis des meilleurs catholiques, que beaucoup des membres du clergé ne sont pas à la hauteur de leur tâche. Nous mettons naturellement à l'écart la partie passive des ordres religieux qui, imitant les sœurs de charité, se soumet toujours et prêche surtout par l'exemple de leurs merveilleux renoncements. Leur rôle en effet n'est pas d'enseigner et ils ne connaissent que le dévouement. Mais la fraction dirigeante du monde sacerdotal se rend-elle toujours compte de sa mission dont l'un des principaux devoirs est d'aller le plus près possible du peuple.

Quoique le clergé ne soit pas enclin à la corruption et à l'ignorance comme dans les siècles précédents, il a encore beaucoup à s'amender pour comprendre véritablement le sens de notre époque. Par malheur, il a

tendance à devenir le prisonnier d'une aristocratie quelquefois authentique, le plus souvent roturière, qui trouve de bon ton de s'entourer d'ecclésiastiques et de s'en faire un instrument pour servir ses vanités et ses ambitions. Ces faiblesses retirent à certains prêtres la popularité qui leur serait tant nécessaire pour venir au secours des masses abandonnées et victimes du charlatanisme des messagers du bonheur universel. Une des personnalités du monde catholique écrivait dernièrement « le clergé contribue à entretenir divers préjugés qui sont loin d'être chrétiens. Parmi ceux-ci, un des plus funestes est de croire que le travail des mains est quelque chose de moins honorable que le travail de l'esprit; qu'à l'agriculture, à l'industrie au commerce, on doit préférer l'armée, l'administration, les carrières libérales d'où la manie générale de vivre sur le budget. » — De pareilles conceptions du rôle social de l'homme sont indignes, en effet, des disciples de Jésus, le fils adoptif du charpentier. Cette attitude se justifie d'autant moins que les prêtres sont loin de tenir de nos jours le premier rang dans les lettres et les sciences. Il serait même désirable pour le prestige du christianisme que le clergé qui se charge

d'instruire la jeunesse puisse posséder les connaissances les plus étendues. Demander aux prêtres autant d'efforts et de sacrifices qu'il est humainement possible d'accomplir, depuis l'égalité devant l'impôt jusqu'au sacrifice de leur vie sur le champ de bataille pour ramasser les blessés, tel doit être l'un des moyens de les faire respecter. Ce n'est qu'en brisant les coteries, en dissipant les parasites qui tournent autour de l'Église pour en vivre, en restreignant le faste inutile dont abusent quelques prélats et contre lesquels M. De Falloux ne ménageait par ses critiques, que le christianisme restera ce qu'il aurait dû toujours être : un mélange d'élévation et de simplicité.

Il ne faut pas se dissimuler que la force du clergé pour enseigner l'Évangile est proportionnée à son désintéressement pour le pouvoir et les biens de la vie. Les fidèles pourront alors se convaincre que la merveilleuse doctrine propagée à travers le monde a pour but la paix de l'humanité et non la satisfaction de quelques égarés qui masquent derrière l'autel leur insuffisance et un secret désir de dominer.

CONCLUSION

VIII

CONCLUSION

En admettant que toutes les réformes possibles parviennent à se réaliser un jour, il serait vain de croire que malgré cela les luttes intestines disparaîtraient. Jamais, en l'espace d'un siècle, dans sa seconde partie principalement, la situation du peuple n'a été si améliorée et cependant les cris de souffrance et les haines n'ont paru si déchaînés qu'aujourd'hui.

Au fond, les révolutions politiques de ces cent dernières années ne dissimulaient, on semble l'avoir trop méconnu, qu'un désir secret de modification social pour obtenir le bien-être, et la liberté n'était qu'un prétexte. L'élément malheureux de la nation a cru que la chute de l'ancienne monarchie, que la royauté constitutionnelle, que la républi-

que, ces étapes vers le gouvernement direct du pays, amèneraient la diminution de l'effort dans le travail et la disparition de la pauvreté. Mais le suffrage universel a répondu lui-même qu'il se trouvait des lois inéluctables qui ne pouvaient être oubliées. La leçon paraît d'autant plus cruelle que voici près d'un demi siècle que le pays se l'inflige par sa propre volonté. Aujourd'hui les regards des désillusionnées se tournent vers la minorité socialiste qui s'affirme tant au sein du parlement Français que dans les assemblées des Etats voisins ; mais en admettant même que ce petit noyau se transforme sans se désagréger en une majorité, ce qui paraît bien hypothétique, il sera contraint de suivre la destinée de ses prédécesseurs. Sa plus grande force consiste à ne pas se trouver aux prises avec les événements et d'avoir pour lui l'avenir, cette compagne de toutes les chimères. Les hommes placés à la tête de ce mouvement connaîtront eux aussi les déboires qui résultent de cet état d'âme de l'être humain toujours en quête d'un sort meilleur sans pouvoir jamais l'atteindre. Alors, l'instinct de révolte qui présume briser les lois de la nature en faisant appel à la violence renaîtra sans doute. Pendant quel-

ques instants il sera possible de détourner le cours de la raison au profit de l'émeute, puis le flot montant de la nature contrariée reprendra sa route. Les innocentes victimes répèteront que c'est toujours la même histoire, car cette histoire raconte sans cesse l'éternel conflit de l'imagination au prise avec la réalité de la vie.

On a dit maintes fois, avec beaucoup de clairvoyance, que notre pays aurait pu facilement arriver à l'état social actuel en faisant l'économie de toutes nos convulsions sanglantes. L'évolution des nations voisines le prouve. La partie de la Révolution Française qui reste debout aujourd'hui est celle qui reposait sur la raison. L'autre n'a pas laissé trace d'une seule réforme féconde. Même si l'on en croyait les socialistes, l'égalité civile, l'égalité politique, l'instruction obligatoire, ces réformes que le peuple considérait comme des conquêtes et qu'il a réclamées avec une si grande énergie auraient baissé de prix maintenant. Tous ces nivellements n'auraient été, aux yeux de la foule, que des procédés divers pour acquérir plus vite le trésor convoité sans lequel la liberté elle-même ne lui dit rien. Il ne se croit pas libre celui qui n'a pas le pouvoir de se pro-

curer les mêmes jouissances que son prochain. Pour la masse, tous les droits se résument dans ce dernier et les autres ne sont qu'une ironie s'ils ne tendent pas à ce but.

Le prolétariat espère obtenir demain du pouvoir le droit à la fonction rémunérée. Lorsqu'il aura vu que ce nouveau nivellement ne lui fournit pas encore ce qu'il désire, il viendra dire à l'Etat : vous m'avez donné une place et je n'arrive ni à la richesse, ni à l'aisance, comme il lui dit maintenant : J'ai tous les droits, l'instruction même et je ne trouve pas d'emploi assez lucratif.

Le travailleur oublie que sa situation matérielle est bien préférable à celle de ses ancêtres. Il semble ignorer que le jeu rationnel du progrès et le labeur obstiné plus que les bouleversements politiques et sociaux ont produit ces avantages. De nos jours les ouvriers mangent du pain blanc et de la viande. Ils ne portent qu'exceptionnellement la blouse et leurs femmes ne connaissent plus le bonnet. Toutes les découvertes scientifiques et le mouvement de la civilisation leur ont profité. Les villes sont plus propres, mieux aérées et éclairées. Les nouvelles habitations ouvrières ne laissent rien à désirer. Les routes et les promenades sont entretenues avec un soin

remarquable. Les facilités de communication à des prix très réduits ont permis à l'homme du peuple de parcourir des contrées que ses ancêtres même les plus riches, n'avaient pas vues. L'assistance publique a reçu un développement inouï. Des sociétés philarmoniques et d'autres associations de diverses natures ont été organisées dans chaque village pour distraire le paysan ou l'employé. Les concours, les fêtes, les expositions se répandent partout. D'une manière générale toute chose publique ou privée a été améliorée et vulgarisée. Eh bien, ces résultats paraissent ne pas devoir compter.

Par un phénomène psychologique explicable le peuple n'apprécie pas tous les bienfaits dont ses pères étaient sevrés et il n'aperçoit que ce capital qui lui manque et qui deviendra toujours moins facile à obtenir plus les conditions de la vie seront agréables. C'est un peu la sempiternelle plainte du prodigue qui, dissipant sa fortune, fait bon marché des jouissances qu'il se donne lorsqu'elles sont passées.

L'effort a doublé et redoublera en proportion du bien-être des individus. Ceux qui promettent pour demain beaucoup de félicité et peu de travail se jouent de leurs sem-

blables et vont contre le bon sens, car les impôts croissent en raison directe des charges du pays.

Il ne faut pas se le dissimuler, nous sommes arrivés à une époque où tout le monde veut consommer et où peu de personnes se résignent à produire. On pense davantage à se disputer les richesses du prochain qu'à en créer de nouvelles. C'est pour cela que nous voyons surgir toutes ces réglementations qui ont pour but de limiter la part de chacun dans la société de l'avenir. Quand les nations grandissent le peu de liberté qui leur est accordé se trouve favorable à tous les essors et les lois suffisent pour l'harmonie générale. Mais lorsque les principes deviennent impuissants et que les réglements remplacent le droit, ce symptôme indique un manque d'air et l'anémie, ce premier échelon de la décrépitude, commence. Sous le prétexte d'une exacte répartition de la fortune, un grand nombre d'individus réclament, disons le mot, la liquidation sociale, cette liquidation qui, si elle était matériellement possible, donnerait à chaque Français un capital de cinq mille huit cents francs. Elle ne peut être du reste légalement votée parce que la grande majorité possède. Néan-

moins, pendant que les forces se perdent à s'énerver dans des luttes stériles pour égaliser la richesse, un danger sérieux est à redouter. L'histoire enseigne que lorsque les peuples arrivent à cette période critique de dissensions intestines, leurs voisins malheureux et assoiffés d'un peu de bien-être profitent de ces divisions pour tomber sur des trésors depuis longtemps convoités. Ils se contentent des quelques libertés que leurs chefs veulent bien leur octroyer et ils infusent au pays conquis un sang nouveau. C'est ainsi que la solution des problèmes sociaux a été remise éternellement en question par l'invasion de peuplades nouvelles qui se répandent sur le sol envahi pour recommencer ensuite les mêmes errements.

A la fin du XIXe siècle il existe encore des races redoutables et ce ne sont pas tant celles contre lesquelles on s'épuise en ruineux armements pour de fâcheuses démarcations de frontières. L'ennemi réside plus loin, au-delà des montagnes qui limitent l'Europe et il n'est que plus à craindre, parce que le mal paraît moins imminent. Peut-être que pour une fois, dans le cours de cette longue trame qui s'appelle l'histoire, la race actuelle d'Occident fera-t-elle excep-

tion à la règle générale. Mais cette espérance ne se réalisera qu'à la condition de se répandre pacifiquement partout où il se rencontre un champ quelconque d'activité. Si non, il faudra se résigner à être conquis violemment par le nombre. Le dilemne est impérieux. Le retour dans les campagnes abandonnées et, si ce remède devient insuffisant, l'expansion en dehors de l'Europe redonneront de l'air aux hommes et aux capitaux qui, à force de se localiser dans les mêmes endroits finissent par s'y atrophier. Les haines s'apaiseront encore une fois et la loi de nature qui pousse l'individu à améliorer sans relâche la petite planète sur laquelle il se meut reprendra sa course ininterrompue. Tant qu'il restera des terres à défricher, des marais à purifier, des lagunes à ressaisir sur la mer, des isthmes à percer, des ponts à établir, des routes à tracer, nul ne doit se décourager. Lorsque les travaux urgents seront achevés tout ne sera pas encore terminé. Il y aura à embellir les lieux appropriés. Avant que chaque commune du globe ait son railway et son circuit téléphonique, bien des années s'écouleront encore.

Certes, tous ces progrès n'empêcheront pas l'homme de se plaindre, parce qu'il sera

toujours contraint de travailler et que le commencement et la fin des choses continueront à lui échapper. Ces ouvrages qui ne sont que des châteaux de cartes dans l'ensemble de l'univers auront toutefois l'avantage d'agrémenter la demeure de l'individu et d'occuper sa pensée. A moins que l'homme arrive à la perfection, la fortune sera encore le principal stimulant qui fait que, pour la posséder, la créature humaine remue et modifie l'enveloppe terrestre. Dans l'espérance de l'obtenir un jour, bien des familles continueront à sacrifier les trois quarts de leur vie et à travailler ainsi, sans s'en douter, dans l'intérêt général.

Lorsque la fortune se trouve amassée par la patience, elle reste le facteur dominant de tous les efforts comme de toutes les abnégations. Ce n'est que grâce à elle qu'il devient possible de distribuer le salaire destiné à créer de nouvelles entreprises utiles à tous. Quant à ces grosses fortunes assez rares en France et qui suscitent tant de jalousies, l'expérience démontre qu'il est difficile qu'elles résistent au passage de trois générations successives. Par le simple jeu de la nature, ces richesses détenues aux mains de rejetons usés, las de fêtes et de plaisirs et incapables de compren-

dre leur devoir social, retournent s'éparpiller dans la masse au moyen du phénomène inverse qui, la veille, avait condensé toutes les molécules. Ainsi vont les choses du monde pour nous convaincre que rien ne demeure stable.

Si le cercle de l'existence va tous les jours en s'élargissant, il n'en tourne pas moins sur lui-même et le bon sens reprend tôt ou tard son empire à moins qu'il ne le conserve toujours sous les troubles factices de la surface. Qui sait si un grand courant spiritualiste ramené par cette science même qui l'avait paralysé et qui commence à se voir impuissante, ne se reproduira pas demain. L'homme se redira probablement que les progrès matériels sans la notion chrétienne de la vie revêtent quelque chose de glacial. Par un sentiment de dégoût explicable, le réalisme engendre l'idéalisme. Après l'exposé continuel de nos turpitudes, la foule demande un changement de spectacle. La pensée finit par vaincre la bête.

Lorsque le peuple aura mieux connu le cycle de la vie du monde, il évaluera à leur juste titre le mérite des richesses. Il ne voudra pas renouveler les honteuses convoitises des Grecs en décadence qui, sous le masque

de l'égalité, conduisirent au désordre, puis à la conquête. Il saisira que le prix véritable de ces biens ne réside pas dans la basse et vulgaire faculté qui permet à celui qui les possède de satisfaire ses appétits ou ses sottes vanités. Il entreverra, à côté du rôle économique du capital, la seule valeur extrinsèque qu'il donne.

Il comprendra enfin que la fortune procure à l'homme l'indépendance de la pensée, de la parole et de l'action que n'a jamais eue et que n'aura jamais celui qui, par ambition et surtout pour vivre, flatte et excite d'autant plus qu'il sait impossible de les satisfaire, les éternelles jalousies qu'ont les citoyens les uns contre les autres. Alors, les hommes voyant que c'est souvent l'incommensurable envie, l'une des passions les plus méprisables qui les tourmente, se diront peut être cette parole de Michelet empruntée au christianisme dans toute sa pureté. « Se haïr? Pourquoi? Pour les biens de ce monde? Mais le monde ne vaut que par l'amour. »

Octobre 1894.

TABLE

TABLE

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

PRÉFACE 1
I. — L'évolution sociale 5
II. — Le but du socialisme 13
III. — La propriété 19
IV. — L'organisation de la Famille 67
V. — Les Nationalités 87
VI. — Athéisme, spiritualisme et Christianisme 109
VII. — Vices et Remèdes 131
VIII. — Conclusion 175

FIN DE LA TABLE

Imp. DESTENAY, BUSSIÈRE frères, Saint-Amand (Cher).
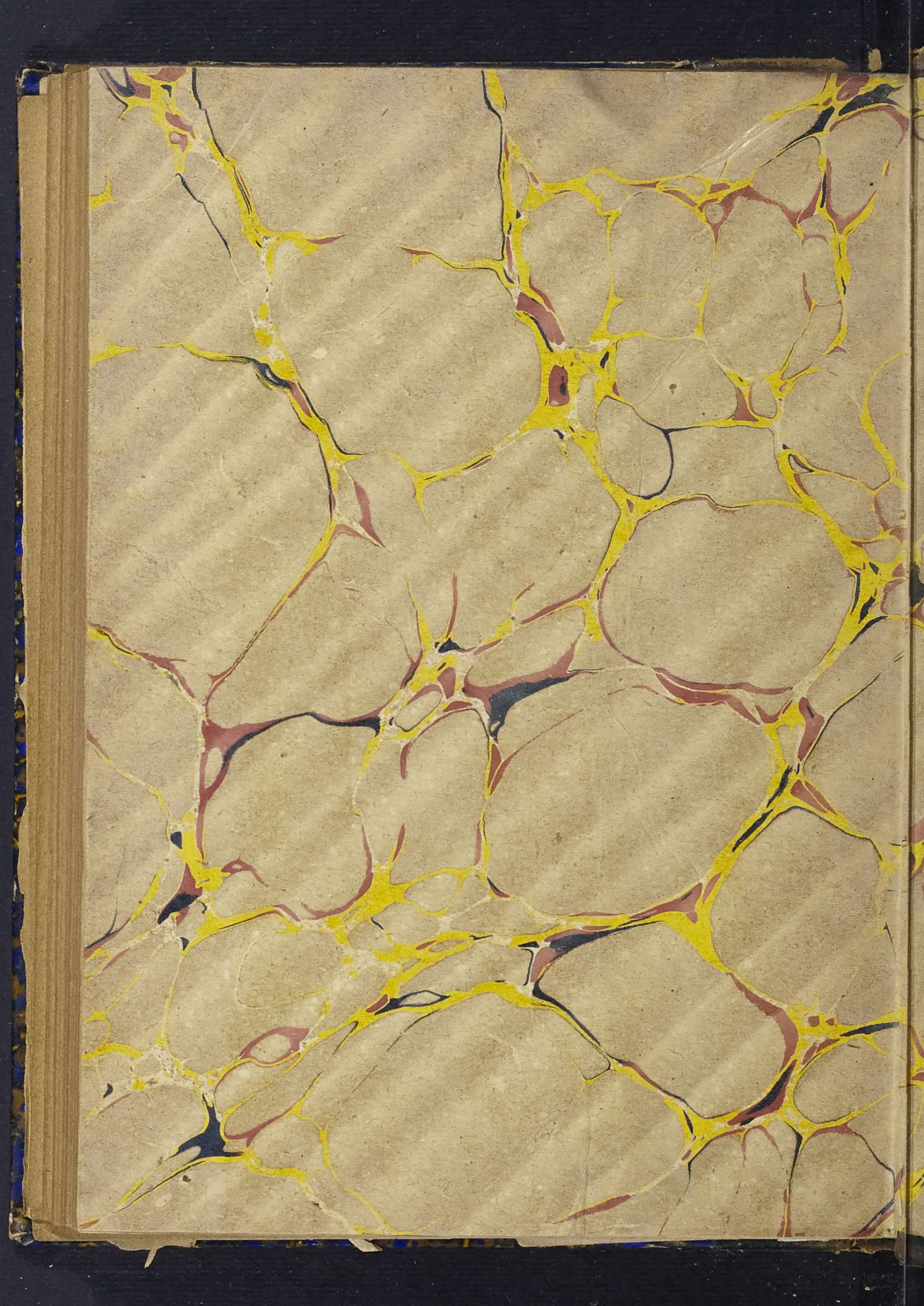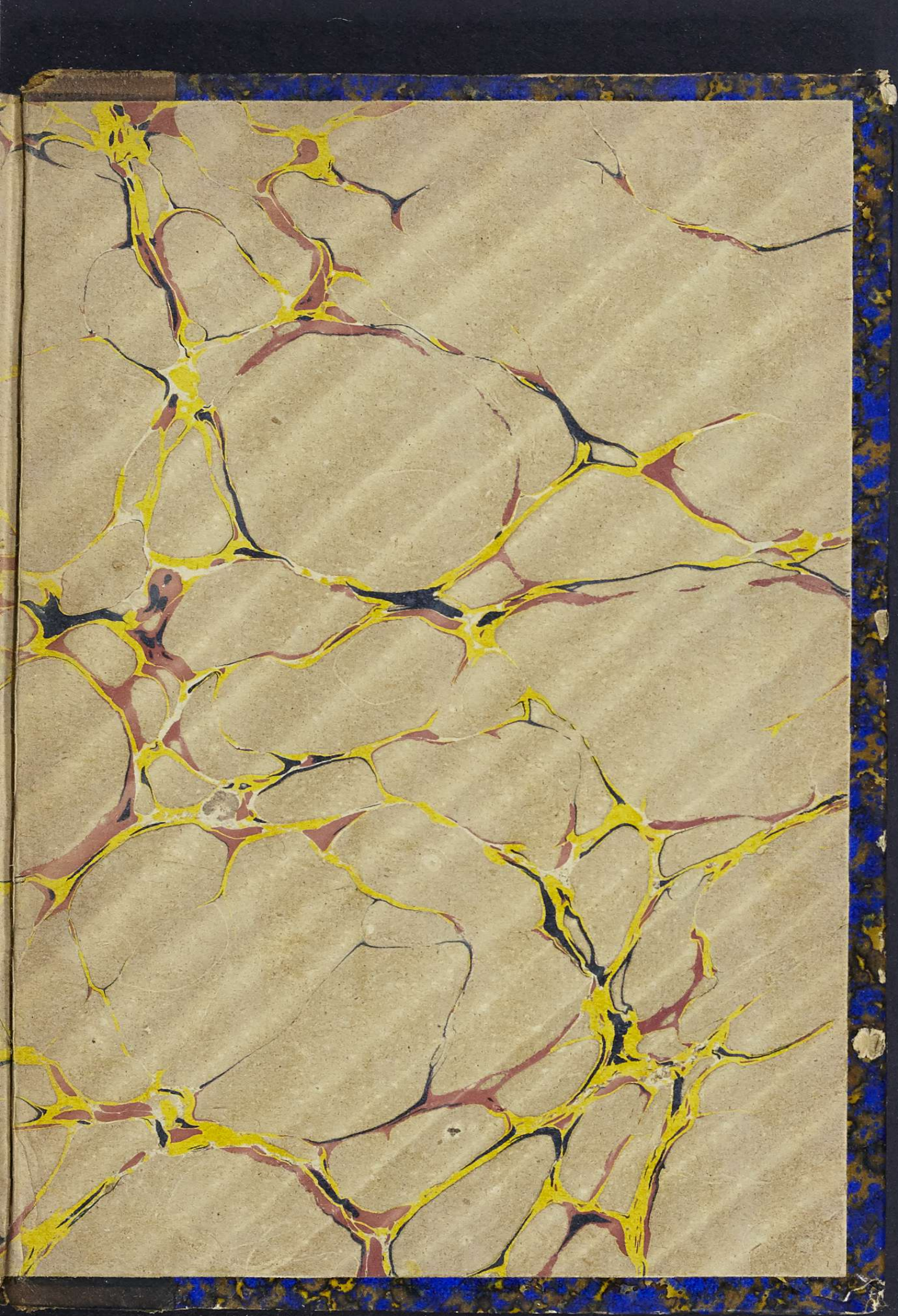
ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE